

MASCARA : CINQ MEMBRES D'UNE MÊME FAMILLE TUÉS DANS UNE COLLISION

P. 5



Ph.: APS

Le Quotidien

Edition Nationale d'Information

D'ORAN

Accord historique d'Alger

QUAND L'OPEP PARLE D'UNE SEULE VOIX

P. 2

Faisant fi des critiques

RAJEVAC NE JURE QUE PAR LA VICTOIRE FACE AU CAMEROUN

P. 19



Ph.: APS

**Marques étrangères
HAUSSE
SURPRISE
DES PRIX DES
CIGARETTES**

P. 9

**Batna
Cinq terroristes
abattus**

P. 5

**Oran
Une crèche
fermée
après la mort
d'un enfant**

P. 11

**Le passeport
biométrique
passe à 48 pages**

P. 4

Accord historique d'Alger Quand l'Opep parle d'une seule voix

«Nous avons tenu une longue et historique réunion à Alger, nous remercions fortement le Président Bouteflika de nous avoir donné cette opportunité,» a déclaré le président de la séance, le ministre qatari de l'Energie.

Ghania Oukazi

Cette déclaration a été faite à l'ouverture de la conférence de presse organisée à l'issue de la réunion des ministres de l'Energie des pays membres de l'OPEP, en présence de leur secrétaire général. Un point de presse qui a eu lieu, mercredi dernier vers 21h30, au Centre international des Conférences (CIC) 'Abdelatif Rahal', de Club des pins. Programmée comme informelle, la réunion s'était transformée en extraordinaire sur demande des ministres au SG de l'OPEP puisque le règlement intérieur de l'organisation le permet. Ils l'ont voulu, ainsi, parce qu'ils étaient unanimes à vouloir prendre une décision pour stabiliser le marché pétrolier mondial. «Cette opportunité (la réunion ndlr) en Algérie qui nous est très chère (nous a permis) d'aboutir à ce résultat très important pour nous, pour la Communauté internationale et pour le monde entier,» a dit encore le Qatarie Mohamed Bensalah Alssada. «Aujourd'hui, la réunion a été dirigée par un agenda qui reflète une cohérence très forte entre les membres de l'OPEP (...),» a-t-il précisé. Il a expliqué que «nous avons essayé de pousser très fort l'équilibre du marché avec une excellente compréhension, nous sommes parvenus à un résultat pour une réduction de la production pour la maintenir entre 32,5 et 33 millions de barils/jour.» Ce qui équivaut, selon les experts, à une réduction de près de 980.000 barils/jour qui doit être partagée, pour être supportée par l'ensemble des pays membres de l'OPEP.

DÉCISIONS À ALGER MISES EN ŒUVRE À VIENNE

Le président de la réunion d'Alger avait annoncé qu'il y a eu entente pour qu'un comité spécialisé soit mis en place pour étudier le mécanisme qui permet de quantifier les quotas à diminuer de chaque pays producteur. Mécanisme qui sera, a-t-il noté, présenté le 30 novembre prochain à Vienne (Autriche) lors de la réunion ordinaire des pays membres de l'Organisation. La réunion d'Alger chargera le comité de suivi «d'entrer en contact avec les pays OPEP et hors OPEP pour avoir un accord pour que le processus global de rééquilibrage du marché soit accéléré par le partage de la charge de l'ajustement de la production OPEP, au même titre que celle des pays (hors OPEP) qui ont montré leur volonté de coopérer à cet effet.» Ce résultat a été atteint grâce, a dit le président de la réunion d'Alger, le ministre Qatarie de l'Energie, « aux orientations du Président Bouteflika, du Premier ministre, Sellal, et au ministre de l'Energie, Bouterfa qui, pour la première fois, depuis sa nomination en tant que ministre de l'Energie dans le gouvernement algérien, assistait à une réunion de l'OPEP.» Ce qui équivaut à un coup d'exploit pour le staff dirigeant, en ces temps de pré-campagne électorale, des législatives de 2017 et même au-delà, de l'élection présidentielle de 2019.

Mohamed El Hamel, haut cadre de l'Energie avait noté, dans sa lecture du communiqué, sanctionnant la réunion «les défis que s'impose le marché pétrolier mondial après la baisse drastique de ses prix, provoquant le déclin dramatique de beaucoup de pays et nombreuses sociétés, ainsi que de toute l'industrie, qui a connu des coups de revenus parce que la production ne pouvait pas répondre à ses demandes d'in-

vestissement.» Le comité de suivi devra, pour toutes ces raisons «développer un cadre de concertation de haut niveau avec les pays OPEP et hors OPEP, pour consacrer la durabilité du marché mondial.»

BOUTERFA GAGNE EN NOTORIÉTÉ

Le ministre qatari avait précisé que durant la réunion, il n'y a pas eu de discussions bilatérales entre l'Iran et l'Arabie Saoudite, deux pays dont les divergences risquaient de faire capoter les grandes ambitions de l'OPEP, pour revenir à un prix «raisonnable» du baril. Premier gagnant en notoriété parce que mis au devant de la scène, Nouredine Bouterfa qui en est sorti grandi grâce à ces prouesses conclues par la réunion d'Alger, a mis en exergue dans ses déclarations, la reprise en main par l'OPEP de sa fonction originelle de monitoring (gestion et assistance) pour stabiliser le marché pétrolier mondial. «L'OPEP vient de se réapproprier sa fonction de monitoring, parce qu'il y a eu un consensus entre tout le monde,» avait déclaré Bouterfa, lors de la conférence de presse. Il a surtout noté que pour tout cela «un grand travail de rapprochement a été fait, les pays ont été unanimes et sans réserves.» Il ajoute que «l'OPEP a parlé avec une seule et unique voix.» Le rapprochement de vues et positions, évoqué par le ministre, ne s'est pas fait, en toute évidence, durant la réunion d'Alger, même si elle a duré de 15h à plus de 20h. La cadence des contacts avec les pays OPEP et hors OPEP a été accélérée, à partir de 2014, année à laquelle beaucoup de ces pays avaient accepté de se réunir à Alger dans le cadre de la 15^e édition du Forum international de l'Energie.

QUAND LE POLITIQUE JOUE À PLOMBER L'ÉCONOMIQUE

Politiques, technocrates, diplomates, tous ont été dépêchés par le chef de l'Etat pour prêcher la bonne parole de l'impérative nécessité de stabiliser le marché pétrolier et amener le prix du baril à un niveau appréciable. C'est ce qui avait donné de grandes assurances aux responsables algériens sur l'aboutissement «positif» du rendez-vous du CIC. Ce n'est d'ailleurs qu'à la fin de la réunion d'Alger, que l'immense optimisme affiché par Bouterfa, lors de la conférence de presse qu'il avait animée, dimanche dernier, 24h avant l'ouverture des travaux du FIE et de l'OPEP, a été saisi et compris par les observateurs et aussi par les médias nationaux et internationaux. Les déclarations des uns et des autres membres, leur affirmation sur l'absence de décision dans un cadre informel (celle du ministre iranien) avant et pendant ces réunions, ont été de la simple surenchère pour tenir en haleine le monde entier. Il faut croire qu'une fois lancées, elles avaient apporté leur fruit de supputations notamment pessimistes à travers le monde. Comme si l'économie avait cédé le pas au politique divergent. Les dépêches faisant part «d'échec», de «mésentente» ont été vite envoyées sur les fils des médias nationaux et agences internationales. L'on dirait que les membres de l'OPEP se plaisaient à jouer à un jeu de trouble-fêtes, à Alger. Et même si les discours d'ouverture de la réunion de l'OPEP ont été émaillés de propos prometteurs et apaisants, le suspens a été entretenu jusqu'au bout, jusqu'à la sortie des participants à la réunion dans la soirée de mercredi dernier.



Ph.: APS

Les détails d'une décision

Le ministre qatari de l'Energie, président de la réunion d'Alger, a précisé que si les niveaux de production de pétrole sur le marché devront se situer entre 32,5 et 33 millions de barils/jour, «un chiffre qui n'est pas fermé, c'est pour laisser une flexibilité dans les quotas respectifs à réduire». Mais il est sûr que «ce qu'il sera possible que certains pays ne voudront pas appliquer les décisions OPEP retenues à Alger». Ceci, même si l'OPEP a dit que les plus récalcitrants à l'image de l'Arabie

chargeront de les déterminer. La date de l'exécution de ce planification de la production mondiale sera arrêtée à Vienne. Il est évident que les spéculations sur ces questions ont commencé et vont aller bon train à travers le monde pour être simplifiées et ramenées à «ce qu'il sera possible que certains pays ne voudront pas appliquer les décisions OPEP retenues à Alger». Ceci, même si l'OPEP a dit que les plus récalcitrants à l'image de l'Arabie

Saoudite ont accepté que «la Libye, le Nigeria et l'Iran soient traités d'une manière spéciale en raison des conditions spécifiques qui les caractérisent». L'OPEP se dit, selon le président de la réunion d'Alger, ouverte à de nouvelles adhésions de pays après celles du Gabon et de l'Indonésie enregistrées l'année dernière et dont les ministres étaient à Alger pour assister pour la première fois à une réunion de l'OPEP.

G. O.

ANALYSE

Mahdi Boukhalfa

Bonifier l'accord d'Alger

réduction de chaque pays, même si on parle de l'exemption de la Libye et le Nigeria, deux zones de conflits avec l'impossibilité de

L'accord pratiquement "arraché" de force à certains membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, mercredi tard dans la soirée à Alger, est un acquis important et un bon point pour l'Organisation. Il y a d'abord cette volonté des "14" de parler d'une même voix, ce qui est un point positif à relever à l'issue de cette réunion informelle qui s'est transformée en réunion extraordinaire, ce qui a ouvert la voie à un pré-accord en attendant la confirmation de cette décision à la réunion ministérielle de novembre. Il y a ensuite les répercussions de cet événement, qui ne s'est pas produit depuis 2008, c'est-à-dire la fin de la "désunion" des membres de l'OPEP, sur les marchés de l'or noir et les milieux financiers, comme pour les investisseurs. Une bonne décision donc bonne à prendre dans le contexte géopolitique et économiques actuel. Car d'un côté il y a les tensions des conflits armés et sécuritaires dans certaines parties du monde, qui pourraient influer sur les prix de l'or noir, et de l'autre côté cette traumatisante crise économique mondiale, qui tarde à prendre fin. Les pays de l'OPEP ont donc tranché dans le vif en allant vers un accord, en fait un "pré-accord", qui sera ensuite officialisé et appliquée technique dans novembre prochain à Vienne, et donner ainsi un signal fort de cohésion aux marchés, et aux pays partenaires les plus industrialisés du monde. Un autre message également aux autres pays producteurs, en particulier les Etats-Unis, gros producteurs de pétrole et gaz de schiste, et qui ont dû fermer des dizaines de puits à la suite de la dégringolade des cours. Mais, surtout à la Russie, qui produit un peu plus de 11 mbj, et qui pourrait devenir un allié de poids dans la stabilité du marché pétrolier. Selon des experts, l'OPEP devrait maintenant travailler à définir les quotas de

produire techniquement leur quotas de production, avec une "fleur" à l'Iran qui pourrait aller jusqu'à un peu plus de 3,7 mbj. Mais, au delà de ces faits, il y a aussi la pression financière sur les grands pays producteurs de l'OPEP, l'Arabie Saoudite en tête, qui aura fait d'énormes concessions pour ce pré-accord, acculée par une chute des recettes et un budget déficitaire de plus de 100 milliards de dollars. Vu sous cet angle, il est clair qu'à Alger, les "14" et en particulier l'Arabie Saoudite, qui produit près de 10 mbj, ont foncièrement adouci leur position pour aller vers un scénario jusque-là inimaginable, une réduction de production, ou, tout au moins, un gel de la production à ses niveaux actuels de l'Organisation. Pour autant, certaines zones d'ombres persistent encore, concernant cet arrangement, notamment les concessions envisagées pour matérialiser l'accord formel de réduction ou de gel de la production globale de l'OPEP, actuellement à un peu plus de 33,5 mbj. Pour autant, les analystes de marchés estiment qu'avant de tirer des "conclusions hâtives", il est prudent d'attendre la mise en œuvre concrète des décisions prises à Alger. D'autant qu'il faut un moment pour voir le marché se stabiliser, même si les cours ont rebondi hier vendredi à un peu plus de 49 dollars, sans atteindre le seuil psychologique de 50 dollars. Maintenant, il reste aux "14" de l'OPEP de bonifier l'accord d'Alger en allant vers les autres producteurs pour les sensibiliser à prendre des décisions communes pour relancer durablement les cours de l'or noir, avec au moins une limitation de la production dans le contexte actuel de surabondance de l'offre sur un marché saturé.

Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Tirage du N°6644
119.059 exemplaires

Président
Directeur Général
Directeur de la Publication
Mohamed Abdou BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction
041.23.25.20

Imp. : Oran : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.
Quargla: S.I.A.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél. : 021.64.96.39 - Fax : 021.61.71.57
Pub Tél. : 021.64.96.44

Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22

Diffusion : Ouest: SEDOR Tél. : 041.58.85.52- Centre: SEDOR- Est: SO.DI. PRESSE - Sud: TDS

Ministère de l'Energie

Les ratés de la «com»

Le succès de la réunion extraordinaire d'Alger a fait passer aux représentants des médias nationaux et internationaux, leur colère face au manque de professionnalisme avéré de certains cadres du service communication de l'Energie.

Ghania Oukazi

Il est important d'évoquer les lacunes qui ont émaillé les derniers événements d'Alger pour ce qu'ils ont d'important dans l'amélioration de l'image d'un pays comme l'Algérie qui peine à avoir une bonne presse, localement et à l'étranger. Les faits sont têtus.

Saisis par courriel, plusieurs jours avant la date de la tenue de ces événements «énergétiques», les représentants de la presse ont eu un très grand mal à se faire accréditer auprès du staff de la Communication du ministère de tutelle. «Convoqués» à 10h du matin du lundi 26 septembre, c'est-à-dire une journée avant la tenue du FIE15, beaucoup d'entre eux n'ont pu retirer leur badge que tard dans la soirée, certains même à 1h du matin du mardi 27 septembre. L'on dit que les listes établies auraient été perdues à travers les couloirs de cette immense et luxueuse bâtisse. Peu importe ce qui s'est passé mais la cacophonie y régnait. Pis, les photos exigées et envoyées par courriel n'ont servi à rien puisque les journalistes devaient remettre des photos sur place (sans qu'ils ne soient prévenus à l'avance). Pourtant tout était électronique, il ne fallait qu'appruyer sur les touches pour faire «glisser» le travail. Si l'on sait d'avance que ce sont les services de la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) qui se chargent de fabriquer les badges pour pareils événements, pour des raisons évidentes de contrôle et de sécurité, les responsables de la «Com» de l'Energie ont failli à leur mission de réceptionner convenablement et à temps les documents nécessaires des journalistes et techniciens.

LA PRESSE ENTRE PROVOCATION ET PRIVILEGE

Ceci, en raison de la profonde incompatibilité d'humeur qui régnait au sein de ce service et de surcroît, crevait les yeux. Il faut noter que lorsque Bouterfa a remplacé Khebbi comme ministre de l'Energie, à sa descente du Telemly où il gérait la Sonelgaz, vers le Val d'Hydra, siège du ministère, il avait ramené dans ses bagages «ses proches compagnons de service» marginalisant ainsi de fait, leurs homologues qui ont résisté après le départ de plusieurs ministres, avant lui. Les résultats d'une telle situation ont été d'un niveau désolant pour l'encadrement des événements d'Alger. Entre autres décisions des nouveaux ou précisément de la nouvelle arrivée, dans la «Com» de l'Energie, interdiction formelle de remettre le casque de traduction aux journalistes dans des réunions où la langue anglaise avait totalement dominé. Du coup, pour paraître bien, les responsables algériens ont oublié que l'Algérie est un pays où l'arabe et le français sont par excellence les langues de travail de la grande majorité des citoyens et des administrations. Ils ont même occulté le fait que l'économie algérienne n'a insisté que sur leur

apprentissage. La chargée de la Communication avait instruit les équipes chargées des casques de traduction de ne pas les remettre qu'aux caméras (?!?) parce que ceux qui ont placé le matériel de sonorisation dans la salle de conférences du CIC 'Abdelatif Rahal', n'ont pas pris la précaution d'installer du matériel pour que les micros des caméras puissent enregistrer le son. C'est ainsi que l'absurde avait pris le dessus sur les règles du professionnalisme. Les techniciens avaient le casque de traduction pour ne prendre que le son, alors que les journalistes devaient se débrouiller pour prendre des notes. L'explication vaut au cas où à l'énergie, on n'a pas saisi les fonctions des uns et des autres. Il se pourrait qu'une telle instruction a été prise parce que la chargée de la «Com» parle anglais, ce qui est bien et utile à condition de ne pas empreindre cet acquis d'excès de zèle. A en juger de sa décision de ne faire rentrer dans la salle de réunion de l'OPEP qu'une seule télévision, privée celle-là. Il a fallu de peu pour qu'elle soit lynchée par les autres représentants des télévisions nationales et internationales.

QUAND L'EXCÈS DE ZÈLE SÉVIT

Instruction venue d'en haut pour qu'une télévision privée bénéfice d'un tel privilège ou juste un comportement de copinage? Peu importe de qui décide de quoi mais au CIC, il y a eu des prises de bec, d'une insolence sans pareilles, entre la chargée de la «Com» et les techniciens. L'intelligence aurait dû prévaloir pour éviter ce genre de spectacle. Il est vrai que la corporation manque de discipline. Il était donc inutile de la provoquer. «Asseyez-vous ! Please, take a seat !» lançait la dame énervée, aux techniciens qui se ruiaient sans aucun égard, vers les animateurs de la conférence de presse.

Les journalistes courraient pendant deux jours dans tous les sens pour savoir où se tenaient les réunions dans l'espoir d'arracher des déclarations aux participants. Pourtant la chose la plus simple était de les informer par le biais d'affichage sur les nombreux écrans de «plasmas» accrochés sur tous les murs du CIC. A la conférence de presse animée par Bouterfa à la fin du 15^{ème} FIE, l'interprète était arrivé un quart d'heure en retard, avec le bras dans une manche de sa veste et l'autre en dehors, sans un bout de papier ni stylo. C'est dire que l'improvisation était grossière.

Autre fausse note mais celle-là dépassait cette responsable, les journalistes étrangers étaient escortés par les services de sécurité dès leur arrivée à l'aéroport. Il est connu qu'il y a mille et une méthodes de surveiller des étrangers, ceci, si le pays hôte tient, malheureusement, à le faire. La première raison de cet «encadrement» est justifiée par des problèmes de sécurité. L'on se demande alors comment un pays comme l'Algérie qui se targue d'être «exportateur net de la paix» puisse convaincre de sa bonne foi, en la matière.



Ph.: APS

Raiña
Raïkoum

Kamal Guerroua

L a pédagogie nous enseigne que, pour réussir une communication efficace avec les autres, il va falloir s'entraîner d'abord à parler en privé avec soi-même. En d'autres

termes, dialoguer et voyager régulièrement dans son intérieur, se connaître dans tous les détails de sa personnalité, se ressourcer de temps à autre dans les tréfonds de son cœur, faire le tour de son esprit, sa raison, ses sentiments, ses impulsions, etc. La connaissance de soi est importante dans la relation qu'on tisse avec les autres et, surtout, dans notre façon d'appréhender les problèmes de la vie et de regarder l'avenir.

Constatons bien, par exemple, comment l'Algérie de nos jours recule à vue d'œil dans tous les domaines (économie, tourisme, commerce, politique, sport, etc.) parce que, justement, elle ne se parle guère, ne dialogue pas, ne voyage pas dans son intérieur, ne se connaît ni ne se ressource dans son cœur, ne fait jamais le tour d'elle-même pour cerner ses vrais problèmes, les multiples facettes de son identité, sa diversité, ses différences, ses richesses, etc. Et, curieusement, selon nous, la faute dans tout cela, ce sont toujours les autres qu'on accable à chaque occasion par nos doigts accusateurs de tous les maux de la terre.

Or, c'est à la fois illogique et absurde de notre part de rejeter tous nos défauts sur les autres et de continuer à nous cacher dans cette capace, certes douillette, mais très destructrice à

long terme de «la victimisation». Faudrait-il souligner, au passage, que se victimiser, c'est cesser de se battre, tomber dans la normalisation du banal et la crainte d'assumer ses responsabilités? Cela ressemble étrangement à l'histoire de ces gens qui acceptent de jeter des poubelles partout, là où ils habitent et accusent la mairie de ne pas les avoir ramassées ! Au lieu de faire l'inverse, c'est-à-dire, commencer par nettoyer à leurs portes pour que les autres en prennent de la graine et en font un modèle de société. Ils sont perdants à double sens, puisque, en plus des mauvaises odeurs et des maladies qui peuvent en résulter, leur réputation est mise en jeu et le savoir-vivre est menacé. Un autre exemple plus concret cette fois-ci, pourquoi d'aucuns acceptent «une intervention» d'un «mieux placé» en haut lieu pour qu'il les aide à réussir, eux, dans un concours ou décrocher un poste dans la fonction publique et condamnent pour le même geste les autres qui y osent ? Simple et profonde en même temps, cette question pour le moins saugrenue suggère l'idée suivante : l'hygiène des relations humaines commence en premier lieu par l'hygiène morale personnelle. Autrement dit, le dialogue sain avec soi-même ou ce fameux «zen» confucéen : probité, exigence, sérieux, exemplarité, générosité des intentions, etc. Et, sans aucun doute, qui dit dialogue, dit ouverture sur l'autre, respect, tolérance, compréhension et entraide dans l'intérêt de tous. C'est cela la citoyenneté, la vraie. L'authentique.

Elles réclament l'abrogation de la charte pour la Paix et la Réconciliation

Un rassemblement des familles de disparus empêché

M. Aziza

L e rassemblement des familles des disparus, qui devait se tenir jeudi dernier devant l'assemblée populaire a été, pour la énième fois, empêché. Une trentaine de personnes dont certaines brandissaient les photos de leurs proches disparus lors de la décence noire, ont tenté vainement de se rapprocher de la chambre parlementaire, mais elles ont été vite stoppées par les services de la police, au boulevard Zighoud Youcef, d'autres ont été dispersés. Une dizaine de manifestants ont été embarqués et conduits au commissariat de la commune de Mohammédia, puis relâchés vers la fin de l'après-midi.

Les manifestants répondaient à l'appel du CFDA et de SOS Disparus invitant les familles des disparus à tenir un rassemblement devant l'APN, à l'occasion du 11^{ème} anniversaire de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, afin d'interpeller les députés en leur qualité de représentants légitimes du peuple algérien, à instaurer un véritable débat sur cette question, afin que toutes les

victimes puissent exercer leur droit à la Vérité et la Justice.

Dallal Aydoun, membre de SOS Disparus a rappelé que cette démonstration n'est pas la première du genre. «Nous avons à deux reprises sollicité le président de l'APN, en demandant une audience avec les députés pour débattre la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, mais sans écho».

Notre interlocutrice a affirmé que deux demandes ont été déjà adressées à Ould Khelifa, la première en date du 10 décembre, lors de la célébration de la Journée des droits de l'homme en 2015 et une autre demande a été formulée le 8 mars en 2016, lors de la journée de la femme. «Mais sans aucune suite, ce qui nous a poussé à organiser ce sit-in, dans l'espoir d'être reçus par les représentants légitimes du peuple. Mais peine perdue, les services de sécurité ont encore une fois empêché la tenue du rassemblement», regrette-elle.

Les familles de disparus exigent l'abrogation de la charte nationale pour la paix, qualifiée par les protestataires de «scandaleuse» et ce onze ans après son adoption. Elles ont réaffirmé à travers

cette action leur opposition à ce texte qui «prône l'oubli, bafoue le droit des victimes à obtenir la vérité et la justice tout en légalisant l'impunité».

Les familles de disparus se sont insurgées contre les textes d'application de ladite charte obligeant les familles de disparus à déclarer leur proche décédé pour obtenir une indemnisation qui n'est guère à la mesure du lourd préjudice subi. Ces familles réaffirment qu'elles ne peuvent accepter ce «compromis honteux» dès lors qu'elles nourrissent l'espoir même infime, que leurs enfants «sont toujours en vie, embastillés quelque part et finiront par réapparaître un jour ou l'autre». Elles ont également exprimé leur opposition quant à l'article 45 stipulant que nul ne peut déposer plainte contre les agents de l'Etat pour des crimes commis pendant les années 1990, particulièrement pour les disparitions forcées. SOS Disparus et le CFDA estiment que la charte pour la paix et la réconciliation nationale «ne peut constituer une base raisonnable d'une transition vers une paix solide et durable».

Bedoui Près de 2.000 migrants sénégalais et guinéens seront rapatriés



Ph.: Arch.

Moncef Wafi

Plus de 17.000 immigrants clandestins nigériens ont été jusqu'à présent rapatriés, ce jeudi, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui.

Des départs « volontaires », précisera le ministre concernant 17.016 ressortissants nigériens, 580 tchadiens et 550 maliens rapatriés jusqu'à présent, dans le cadre d'une opération lancée depuis 2 ans. Ce chiffre contredit, cependant, celui avancé en août dernier par Saïda Benhabyles, la présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), qui a indiqué que 15.000 ressortissants nigériens ont été rapatriés, dans leur pays, depuis décembre 2014. Benhabyles avait réaffirmé que ces rapatriements se font, sur demande des autorités de Niamey qui soupçonnent l'existence de réseaux criminels nigériens qui exploiteraient ces personnes. Plus que des soupçons, un réseau spécialisé dans la traite d'enfants a été démantelé à Tamanrasset et ses membres, des étrangers, ont été arrêtés. Bedoui répondait à une question en séance publique du Conseil de la Nation sur les événements violents qui ont secoué Béchar, lors d'altercations entre ressortissants africains et la population loca-

le. En mars dernier, la cité 'Innara' de Béchar a connu des échauffourées entre Algériens et ressortissants subsahariens squattenant des locaux publics. Plus de 100 migrants ont été arrêtés par la suite. Le ministre de l'Intérieur est revenu sur cet épisode en citant les mesures prises à l'encontre des personnes impliquées dans ces altercations. L'exemple de Béchar n'est, malheureusement, pas unique puisque d'autres rixes ont été enregistrées entre subsahariens et Algériens. En juillet dernier, à Tamanrasset, des échauffourées entre de jeunes locaux du quartier réputé chaud de Gataâ El-Oued et des migrants ont fait quelque 50 blessés. La confrontation aurait éclaté suite à un différend entre les deux parties, autour de la finale de l'euro 2016 de football qui a ensuite dégénéré en rixes avec échange de jets de pierres qui se sont poursuivis jusqu'au lendemain à Gataâ El-Oued, avant de s'étendre à des quartiers limitrophes, tels que Tahaggart et Choumoue. En mars, de violents affrontements ont éclaté, à Ouargla, entre de jeunes Algériens à des migrants subsahariens, suite à l'assassinat d'un Ouargli attribué à un ressortissant nigérien. 545 ressortissants originaires du Niger, de Gambie, du Sénégal, de Guinée, du Tchad, de

Côte d'Ivoire et du Cameroun, ont été acheminés vers le centre de rétention de Tamanrasset, en vue de leur expulsion. Six cents autres ressortissants avaient été installés dans des centres d'hébergement de Ouargla et Touggourt en vue de leur expulsion. A la mi-novembre de 2015, 18 migrants subsahariens avaient trouvé la mort dans l'incendie d'un centre d'hébergement à Ouargla. Bedoui a, également, fait savoir que 1.492 Sénégalais et 370 Guinéens, en situation irrégulière, seront rapatriés, prochainement, à la demande de leur pays. Officiellement, Alger s'interdit tout rapatriement de réfugiés étrangers installés sur son territoire « tant que la stabilité n'est pas rétablie dans leur pays », avait affirmé Mme Benhabyles. Le ministre s'est voulu rassurant en précisant que les ressortissants africains, en Algérie, font l'objet d'un suivi permanent par des commissions de sécurité de wilaya rappelant que le pays, et dans le souci de protéger le territoire national et préserver la santé des citoyens, a mis en place des dispositifs d'alerte pour les maladies contagieuses ou celle représentant une menace pour la santé publique, faisant certainement référence à l'épisode d'Ebola.

Projets reportés dans les wilayas du Sud Sellal minimise

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal a affirmé jeudi que le taux des projets reportés dans les régions du Sud, en raison de la chute des cours du pétrole, était faible et ne dépassait pas 3,6% de l'ensemble des programmes reportés au niveau national. Dans sa réponse à une question orale concernant la non exclusion des wilayas de l'extrême sud de la décision de gel des projets, prise suite aux effets de la crise financière induite par la chute des cours de pétrole au niveau international, notamment sur les secteurs de la santé et de l'enseignement, lue par la ministre chargée

des relations avec le parlement, Ghania Eddalia, le Premier ministre a indiqué que le taux des projets reportés au niveau de 10 wilayas du Sud a atteint, jusqu'au 31 décembre 2015, 3,6% de l'ensemble des programmes reportés au niveau national et 5,2% du plan de charges spécifique à ces wilayas. Il s'agit de 414 projets, tous types confondus, dotés d'une enveloppe estimée à 32,4 milliards de dinars. M. Sellal a évoqué dans ce cadre la décision du plafonnement des dépenses d'équipement qui vise à préserver les équilibres financiers du pays et qui a touché toutes les wilayas, tout en accordant la priorité à la réalisation des projets lancés ou ceux dont les études de faisabilité sont déjà finalisées. Il a assuré que cette décision concernait le report et non l'annulation de projets, affirmant que l'Etat « ne renoncera pas à sa politique destinée aux régions du Sud, tout en tenant compte de la situation financière du pays ».

Importation des véhicules de moins de 3 ans On verra plus clair dans deux mois

A. Mallem

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, a confirmé avant-hier, en marge de l'université d'été du FCE, que les véhicules de moins de trois ans seront bien autorisés à l'importation, seulement cela devrait obéir à une législation stricte et rigoureuse. « Cela nous a pris 2 ans pour faire de l'ordre dans le secteur de la vente de véhicules neufs, et nous sommes en train d'étudier la question de l'importation des véhicules de moins de trois ans sous tous ses angles. En tout cas, le droit du consommateur sera préservé, ainsi que la traçabilité du véhicule et la garantie après-vente », précisera-t-il. Ajoutant que « dans deux mois, on aura les contours de cette nouvelle réglementation » qui se met en place sur ce chapitre. Donc, les véhicules de moins de 3 ans arrivent lentement, mais ils arrivent sûrement.

Le forum des chefs d'entreprises (FCE) a ouvert mercredi soir à Constantine, et pour trois jours, sa seconde université d'été sur le thème : « Transformer pour aller de l'avant ». Outre son président M. Ali Haddad, l'université du FCE a vu la participation à la journée d'ouverture (jeudi 29 septembre) de deux ministres, en l'occurrence M. Abdesselam Bouchouareb, ministre de l'Industrie et des Mines, et M. Abdesselam Chelghoum, ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, ainsi que celle du secrétaire général de l'UGTA, M. Abdelhamid Sidi-Saïd, des membres du FCE, des opérateurs économiques, des représentants de partis politiques et des experts pour échanger et débattre de la conjoncture que



Ph.: Arch.

traverse notre pays. Le président du FCE, Ali Haddad, a indiqué dans son intervention qu'en dépit de nombreux acquis, notamment en matière d'infrastructures de base, d'amélioration du pouvoir d'achat et des conditions de vie des Algériens, la dynamique de développement « peine » à émerger. Il a appelé à transcender la situation et « engager l'Algérie dans un processus de redressement économique pérenne ».

Pour rappel, la première édition de l'université d'été du FCE s'est tenue à Tlemcen et avait été placée sous le signe de la mobilisation. « Celle de 2016 sera celle de l'action », a indiqué M. Abdesselam Bouchouareb dans son intervention à l'ouverture officielle de cet événement. Ce qui lui a donné l'opportunité de déclarer que « le FCE souhaite agir, avec les autres forces vives de la nation, en catalyseur afin de faire accélérer le rythme des réformes pour une véritable dynamique socio-économique de l'Algérie ».

Le moment est venu d'enclencher véritablement le

processus du changement », a lancé le ministre. Il terminera son intervention sur une note résolument optimiste, disant à l'adresse des participants que « nous avons tous les atouts en main pour réussir notre émergence. Il faut nous en emparer pour réussir notre transformation et aller de l'avant ».

La seconde université d'été du FCE est organisée en panels interactifs et workshops qui traiteront de thématiques diverses et pertinentes liées à l'actualité économique nationale.

En clair, le programme de travail de ces trois journées sera axé sur les six panels mis en place. Ces panels sont axés sur le socle législatif permettant l'émergence de l'ambition économique, la nature du financement accéléré du budget, de l'autofinancement à l'exportation, de l'entrepreneuriat féminin, le rôle de l'Etat dans le processus de transformation économique et enfin la définition, de la méthodologie à suivre pour engager la transformation et faire émerger « une Algérie nouvelle ».

Le passeport biométrique passe à 48 pages

Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a annoncé, mercredi, le lancement du passeport biométrique composé de 48 pages. Le lancement de ce passeport « facilitera les déplacements à l'étranger d'un grand nombre de citoyens

qui voyagent souvent », indique le ministère, qui invite les personnes désirant acquérir ce document de se rapprocher des services de la commune.

Le passeport biométrique de 48 pages évitera ainsi à son détenteur de renouveler

à chaque fois ce document qui ne contient actuellement que 24 pages. Le ministère a expliqué que le lancement du passeport biométrique de 48 pages s'inscrit dans le cadre de la modernisation et du rapprochement de l'Administration du citoyen.

CONDOLÉANCES

Le Président-directeur général, les membres du conseil

d'Administration et le Collectif de la SPA ORAN-PRESSE

«Le Quotidien d'Oran» présentent leurs sincères

condoléances à leur ami et frère

Monsieur EL GHAZI Mohamed ministre du Travail

et des Affaires sociales, suite au décès de son frère et

l'assurent de leur profonde compassion.

Détournement d'argent

La ministre «disculpe» les postiers

Yazid Alilat

La ministre de la Postes et des Technologies de l'information et de la communication Houda Imen Feraoun a affirmé que les détournements d'argent des bureaux de postes, tout autant que les préjudices subis par les clients d'Algérie Poste seraient en majorité dus à des erreurs. Elle a "lavé" jeudi de tous soupçons les agents des centaines de bureaux de poste du pays devant les sénateurs lors d'une session ordinaire. En réponse à une question d'un sénateur sur les détournements d'argent des bureaux de Poste, ou des retraits ou détournements de comptes de clients, elle a indiqué que «plus de 60% de ces opérations sont dues, selon les résultats de l'enquête, à des erreurs commises lors de la rédaction des chèques ou à la perte de ces derniers». Mais, elle n'a donné aucune précision sur cette enquête, ni pourquoi elle a été déclenchée. Mieux, elle a appelé à «ne pas imputer la responsabilité aux employés de l'entreprise». Le montant global des transactions financières annuelles effectuées par Algérie Poste est de 64.000 milliards de DA, a-t-elle précisé, rappelant qu'Algérie Poste "est une entreprise de service public par excellence". Selon elle, "les cas de détournement enregistrés ne représentent pas un taux important", avant d'annoncer la création «d'un système d'alarme pour aviser les clients par téléphone de toutes les opérations de re-

trait, ce qui permettra de mettre fin à ces pratiques tout comme le centre de données inauguré récemment contribuera à «sécuriser les comptes contre le piratage et les détournements».

L'entreprise est éclaboussée depuis plusieurs années par des cas de détournements d'argent, outre des opérations de virements aux dépens de clients, en particulier à travers les comptes CNEP de personnes âgées. Et les affaires de détournements se comptent par dizaines avec des montants astronomiques à travers le pays, autant dans les bureaux de postes des petits communes que dans les postes principales des grandes villes, comme Oran, Alger, Bordj Bou Arreridj, Bel Abbès. Il reste que la ministre est restée silencieuse sur les 40% de cas de détournements aux dépens d'Algérie Poste et de ses clients dont elle n'a expliqué ni les causes ni les auteurs. Pour améliorer ses services, Algérie Poste a lancé, selon la ministre, des sessions de formation au profit de ses employés notamment les directeurs des bureaux, et quelque 24 000 employés en bénéficieront d'ici à la fin 2018. Sur le dossier de l'utilisation de l'Internet à des fins pacifiques et pour lutter contre les réseaux terroristes et la cybercriminalité, Mme Feraoun a affirmé que l'Algérie plaide pour l'intégration d'une clause d'utilisation pacifique du Web et l'interdiction de son exploitation à des fins terroristes et de guerre. En fait, dans sa réponse à une question relative au retard qu'accuse l'Algérie dans

Emploi

Du nouveau pour le Sud

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, a annoncé jeudi qu'un projet de circulaire interministérielle, portant mesures de facilitation de recrutement et renforcement de la formation à travers l'apprentissage dans les wilayas du Sud, est actuellement en consultation. A une question d'un député du Conseil de la nation relative à l'emploi dans les wilayas du Sud, lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, M. El Ghazi a indiqué que le projet de la circulaire élaborée par le ministère du Travail «sur la base de ce qui a été constaté sur le terrain» est actuellement en consultation au niveau des départements ministériels concernés.

M. El Ghazi a précisé que la circulaire interministérielle permettra de «répondre aux exigences du développement de l'emploi à la lumière des besoins exprimés sur le marché du travail, en particulier dans les wilayas du Sud». Evitant la situation de l'emploi dans cette région, le ministre a affirmé qu'un recul du taux de chômage et une amélioration en matière de placement des demandeurs d'emploi dans le secteur économique ont été enregistrés dans cette région au cours des dernières années. Le ministre a souligné dans ce sens que le progrès réalisé par le placement économique des demandeurs d'emploi dans les wilayas du Sud a dépassé les 29% durant la période 2013-2015 «passant de 38.000 placements en 2013 à 50.000 en 2015».

M. El Ghazi a expliqué la «nette amélioration» de la situation de l'emploi dans les wilayas du Sud par l'application de l'instruction du Premier ministre du 11 mars 2013 relative à la gestion de l'emploi

dans les wilayas du Sud. Ces mesures traduisent la «volonté du gouvernement à organiser le marché du travail et d'assurer une gestion transparente en consacrant l'égalité des chances et en facilitant l'intégration des jeunes dans la vie professionnelle dans ces wilayas». Concernant la modernisation du dispositif public de l'emploi, le ministre a précisé que ces mesures ont permis de renforcer le réseau des agences locales dans les wilayas du Sud dont le nombre est passé de 30 agences en 2011 à 42 en 2014, dont 12 agences implantées dans la wilaya de Ouargla qui dispose du plus important réseau du pays.

Le ministre a indiqué que l'utilisation du nouveau système informatique «El Wassit» et de la nomenclature algérienne des métiers et des fonctions a été lancée dans toutes les wilayas du Sud pour améliorer la prise en charge des jeunes demandeurs d'emploi, d'une part, et répondre aux besoins du patronat en main-d'œuvre qualifiée, d'autre part. Concernant le soutien à la création de projets, le ministre a souligné que l'Agence nationale de soutien à

Djelfa
Un enfant emporté par les eaux

Les services de la protection civile de la wilaya de Djelfa ont retrouvé hier matin le cadavre d'un enfant emporté par les eaux de l'oued «Dhaya Labkhour», dans la commune de Hassi Bahbah, au nord ouest de la wilaya, a-t-on appris auprès de ces services. Selon la même source, l'enfant âgé de 10 ans et dont des témoins parmi ses proches ont signalé la disparition hier matin, a été retrouvé

après une intense opération de recherche effectuée par les unités de la protection civile de Hassi Bahbah et de Ain Oussra soutenues par des équipes de sauvetage et de plongée relevant de l'unité principale de la protection civile. La victime qui a été retrouvée à 3 km de son lieu de résidence, a été transférée à la morgue de l'hôpital «colonel Ahmed Bouguerra» à Hassi Bahbah.

Batna

Cinq terroristes abattus

Cinq terroristes ont été abattus, jeudi, à Batna, par un détachement de l'ANP qui a récupéré des armes et une grande quantité de munitions, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). « Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de qualité, menée par les forces de l'Armée nationale populaire à Djebel Ouslati, commune de Tazoult, wilaya de Batna (5^{me} Région militaire), un détachement de l'ANP a abattu cinq (5) terroristes, l'après-midi du 29 septembre 2016 », précise la même source.

Cette opération a permis de récupérer d'« un fusil mitrailleur (RPK), quatre (4) pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, une grande quantité de munitions, comme il a également détruit six (6) casemates contenant des vivres, des mines de confection artisanale, des plaques photovoltaïques et divers objets », « Toujours en cours, cette opération réussie, la troisième du genre en une semaine, vient confirmer davantage la ferme détermination des forces de l'ANP à pourchasser et anéantir les

résidus du terrorisme là où ils se trouvent, à travers le pays », souligne le MDN. Par ailleurs, cinq casemates et trois bombes de confection artisanale ont été détruites, mercredi, par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) à Batna et Saida. « Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont détruit, le 28 septembre 2016, cinq (5) casemates et trois (3) bombes de confection artisanale, suite à des opérations de fouille et de ratissage à Batna et Saida (5^{me} 2^{me} RM), précise le MDN. Concernant la sécurisation des frontières, un détachement de l'ANP « a arrêté dix (10) contrebandiers, à Tamanrasset et In Guezzam (6^{me} RM), et saisi deux (2) camions, un (1) véhicule tout-terrain et une importante quantité de denrées alimentaires s'élevant à 30 tonnes, destinées à la contrebande ». En outre, des détachements de l'ANP et des éléments de la gendarmerie nationale « ont saisi à El Oued et Bisika (4^{me} RM) trois (3) camions chargés 63 quintaux de tabac et de 9.288 unités de différentes boissons ».

Des armes de guerre interceptées à Debdeb

Un lot d'armements et de munitions a été découvert hier à Debdeb, wilaya d'Illizi, près des frontières Sud-est du pays, grâce à la «permanente vigilance» des forces de l'Armée nationale populaire (ANP) et l'«exploitation efficace» de renseignements, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée et grâce à la permanente vigilance des forces de l'Armée nationale populaire et l'explo-

tation efficace de renseignements, un détachement relevant du secteur opérationnel d'In Amenas/4^{me} RM a découvert, aujourd'hui 30 septembre 2016, un lot d'armements et de munitions à Debdeb, wilaya d'Illizi près des frontières Sud-est du pays», note la même source. «L'opération a permis de saisir trois pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, un fusil à lunette, un fusil de chasse, un pistolet automatique, dix (10) chargeurs de munitions et 482 balles de différents calibres», précise le communiqué.

Mascara

Cinq membres d'une même famille tués dans une collision

Mohamed Belkebir

le léger : deux hommes, deux femmes et un adolescent de 14 ans, membres d'une même famille, ont péri sur le coup.

Un autre enfant a été blessé. Le drame s'est produit, ce jeudi à 11h40, entraînant un énorme embouteillage. Les dépourvus des victimes ont été déposés au service de la Médecine légale de l'hôpital de Sig. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances du drame.

Mila

Un véhicule dérape, 2 morts

B. Bousselah

tection civile de Ferdjoua. Le véhicule a heurté la bordure avant d'aller percuter un arbre. Le conducteur du véhicule, âgé de 25 ans, et son compagnon, 20 ans, ont succombé à leurs blessures avant leur admission à l'hôpital de Ferdjoua.

Bouira

La collégienne disparue se trouve chez sa mère à Maghnia

L'adolescente Belgacem Zahra de Sour El-Ghouzlane (sud de Bouira), portée disparue, depuis dimanche dernier, «n'a pas été kidnappée, mais se trouve à Maghnia chez sa mère divorcée», a-t-on appris, jeudi, auprès de la Sûreté de wilaya. Victime d'un divorce de ses parents, la jeune collégienne avait disparu à Sour El-Ghouzlane, le 25 septembre dernier après que son père Lakhdar l'ait déposée devant l'entrée du CEM «Barbi Ben M'Hidi». «La fille n'a donc

aucun signe depuis», s'était plaint son père. Selon les premiers éléments de l'enquête ouverte par les services de sécurité, l'adolescente s'est dirigée vers la ville de Maghnia pour «aller chez sa mère».

«Celle-ci aurait caché à son époux la présence de sa fille Zahra chez elle», ont expliqué les services de la Sûreté de wilaya. «L'enquête se poursuit toujours pour élucider les circonstances exactes de cette affaire», a-t-on ajouté de même source.

Syrie

Washington et Moscou au bord de la rupture

Les Etats-Unis et la Russie sont au bord de la rupture sur le conflit syrien: Washington menace d'arrêter sa coopération diplomatique et Moscou réplique n'avoir aucune intention d'interrompre la guerre malgré la catastrophe humanitaire à Alep.

Par Nicolas Revise, Maxime Popov à Moscou

Le président américain Barack Obama et la chancelière allemande Angela Merkel ont condamné jeudi avec force «les raids aériens barbares des Russes et du régime syrien sur l'est d'Alep, une zone où habitent des centaines de milliers de civils, dont la moitié sont des enfants».

Lors d'une conversation téléphonique rapportée par la Maison Blanche, les deux dirigeants alliés sont convenus que Moscou et Damas «portaient une responsabilité particulière pour mettre fin aux combats en Syrie et permettre l'acheminement de l'aide humanitaire de l'ONU aux zones assiégées et difficiles d'accès dans le pays».

Dans la matinée à Washington, le secrétaire d'Etat John Kerry avait une nouvelle fois menacé la Russie de geler leur dialogue diplomatique si le carnage d'Alep ne prenait pas fin. «Je crois que nous sommes au bord de la suspension de la discussion parce que c'est irrationnel dans le contexte de ce genre de bombardements», a-t-il averti. Mercredi, M. Kerry avait proféré au téléphone la même menace à son homologue russe Sergueï Lavrov.

«Nous sommes à l'un de ces moments où il va nous falloir considérer durant un certain temps des alternatives, à moins que les belligerants n'indiquent plus clairement qu'ils sont disposés à réfléchir à une approche plus efficace», a mis en garde le ministre américain, mais sans dévoiler ces «alternatives».



«CADEAU AUX TERRORISTES»

Réplique immédiate à Moscou: la porte-parole de la diplomatie russe Maria Zakharova a jugé que le meilleur «cadeau aux terroristes sera le refus de Washington de coopérer avec la Russie pour un règlement du conflit en Syrie».

Malgré les appels internationaux à arrêter le déluge de feu à Alep, la Russie a poursuivi ses raids en appui à son allié syrien, comme c'est le cas depuis la «fin», le 19 septembre, du cessez-le-feu négocié dix jours plus tôt par MM. Kerry et Lavrov.

Ainsi, l'aviation russe va continuer

«son opération en soutien à la lutte antiterroriste des forces armées syriennes», a martelé le porte-parole du Kremlin Dmitri Peskov.

Le Kremlin s'est dit prêt à continuer de coopérer avec Washington pour «mettre en oeuvre les accords» de cessez-le-feu et «accroître l'efficacité de la lutte contre le terrorisme en Syrie».

«Mais Moscou espère aussi que les obligations que Washington a accepté d'assumer seront respectées. Jusqu'à présent, elles ne l'ont pas été», a menacé la présidence russe. La Russie exige en effet que les Etats-Unis fassent pression sur les rebelles modérés pour qu'ils se séparent des groupes jihadistes comme le Front Fateh al-Cham (ex Front al-Nosra).

«LES BOMBES TOMBENT PARTOUT»

Alep fait face à «la plus grave catastrophe humanitaire jamais vue en Syrie» en cinq ans et demi de conflit, s'est insurgé le chef des opérations humanitaires de l'ONU, Stephen O'Brien. Devant le Conseil de sécurité, il a dénoncé le fait que le système de santé dans la partie orientale assiégée de la ville «était sur le point de s'écrouler totalement» et que les enfants «étaient les plus vulnérables».

Les enfants d'Alep n'ont nulle part où se réfugier, pas même dans les écoles souterraines censées les pro-

téger des bombardements en raison de l'utilisation de «bombes antibunker», a dénoncé l'ONG Save the Children.

«Les écoles dans la partie Est d'Alep, qui devaient rouvrir leurs portes demain (samedi) (...) vont rester fermées en raison d'un assaut féroce, privant d'instruction près de 100.000 écoliers», a-t-elle déploré.

Les deux plus grands hôpitaux de la ville avaient suspendu leurs activités mercredi après avoir été endommagés, l'un par un raid, l'autre par un tir d'artillerie, selon la Syrian American Medical Society, une ONG basée aux Etats-Unis. D'après Médecins sans frontières, au moins deux patients ont été tués et deux membres du personnel soignant les blessés dans ces attaques, dénoncées comme des «crimes de guerre» par le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon.

Et quelque 600 blessés ne sont pas soignés à Alep en raison du manque de personnel ou de matériel, a déploré l'envoyé spécial adjoint de l'ONU sur la Syrie Ramzy Ezzeldin Ramzy. Selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), au moins 11 civils ont été tués jeudi à Idleb (nord-ouest) et à Jarjanaz (ouest) dans des raids, sans que l'on sache s'il s'agissait d'avions russes ou syriens.

L'envoyé spécial de l'ONU pour la Syrie, Staffan de Mistura, a reconnu que les négociations entre le régime et l'opposition qu'il tente de relancer étaient «très difficiles» à organiser lorsque «les bombes tombent partout». La guerre en Syrie a fait plus de 300.000 morts et provoqué la pire crise humanitaire depuis la Seconde Guerre mondiale. (AFP)

Washington

Le Congrès s'oppose à Obama sur une loi visant Ryad

Le Congrès américain a rejeté mercredi un veto de Barack Obama sur une loi autorisant les proches de victimes du 11-Septembre à poursuivre l'Arabie saoudite, infligeant un cinglant camouflet au président qui s'était opposé au texte en invoquant la sécurité nationale.

Par Fanny Andre

C'est la première fois en huit années au pouvoir que M. Obama voit son veto - il en a fait usage à 12 reprises - repoussé par les parlementaires qui doivent pour cela rassembler deux tiers des votes. «C'est une erreur», a réagi Barack Obama, dénonçant sur CNN un «vote politique» de parlementaires qui jouent pour beau coup leur réélection le 8 novembre.

Le Sénat dans un premier temps a voté à 97 voix pour entraver le veto, contre une seule voix soutenant l'initiative de Barack Obama, celle de Harry Reid, chef de la minorité démocrate à la chambre haute. Les élus de la Chambre des représentants se sont ensuite prononcés à 348 voix pour rejeter le veto et 77 voix soutenant le chef de l'Etat. Barack Obama juge que ce texte affaiblirait le principe d'immunité qui protège les Etats (et leurs diplomates) de poursuites judiciaires et risquerait, par un effet boomerang, d'exposer les Etats-Unis à des poursuites devant divers tribunaux à travers le monde. Ce texte «ne protégera pas les Américains d'attaques terroristes et n'améliorera pas non plus l'efficacité de notre réponse en cas de telles attaques»,

avait-il mis en garde dans une lettre adressée aux chefs démocrate et républicain du Sénat. En vain. Le directeur de la CIA John Brennan a aussi estimé qu'un tel vote «aura de graves implications sur la sécurité nationale des Etats-Unis» et des conséquences pour «les employés du gouvernement qui travaillent à l'étranger». Il «marque un dangereux précédent», a encore affirmé Barack Obama sur CNN, rappelant que le chef d'état major interarmées américain, le général Joseph Dunford ainsi que le ministre de la Défense, Ashton Carter, estimaient également qu'il s'agissait d'une «mauvaise idée».

«INSULTE»

Quinze des 19 auteurs des attentats ayant fait près de 3.000 morts étaient des ressortissants saoudiens. La responsabilité de l'Arabie saoudite, alliée des Etats-Unis, n'a cependant jamais été démontrée. Mais les défenseurs du «Justice Against Sponsors of Terrorism Act» ont insisté sur la nécessité pour les proches de victimes de pouvoir réclamer justice. Ils estiment que la position de l'administration Obama est avant tout liée



à la crainte de provoquer la colère de Ryad. «Le veto du président Obama témoigne d'un profond mépris envers les familles des victimes du 11-Septembre», a de son côté accusé le parti républicain après le vote, se félicitant dans un communiqué que les élus aient «fait ce qu'il fallait faire en outrepassant sa mauvaise décision».

Le candidat républicain à la présidentielle Donald Trump «n'a jamais oublié l'impact tragique de cette journée et il s'assurera que ceux qui ont subi des pertes inimaginables puissent obtenir la justice qu'ils méritent», poursuit le parti.

L'ancien maire de New York et fa-

rouche défenseur de Donald Trump, Rudy Giuliani, a lui qualifié le veto de Barack Obama «d'insulte» envers les familles des victimes. Il a aussi dénoncé l'absence «honteuse» du colistier d'Hillary Clinton, le sénateur Tim Kaine, lors du vote alors que l'adversaire de M. Trump dans la course à la Maison Blanche avait précédemment fait savoir par son équipe qu'elle aurait signé la loi. Du côté démocrate, Chuck Schumer, sénateur de New York, a confié lors du vote qu'il ne prenait pas sa décision d'entraver le veto d'Obama «à la légère». «Cette loi est chère à mon cœur en tant que New-Yorkais, car

elle offrirait enfin aux victimes du 11-Septembre un peu de justice.»

Le texte a d'ores et déjà provoqué une levée de boucliers dans les monarchies du Golfe qui entretiennent des relations tendues avec l'administration Obama à qui elles reprochent, entre autres, d'avoir réintégré l'Iran, grand rival chiite, dans le jeu diplomatique. Devant les craintes pour la sécurité des Etats-Unis, un groupe de 28 sénateurs, démocrates et républicains, a écrit aux auteurs de la proposition de loi pour exprimer leur souhait «de travailler ensemble d'une manière constructive pour atténuer de façon appropriée les conséquences fortuites» de la loi. (AFP)

Pour une politique éducative et culturelle créatrice de renaissance

Par Chaïb Aïssa-Khaled*

L'échec scolaire en Algérie est, incontestablement imputé à l'absence d'un projet éducatif et culturel, (réforme), capable de sous-tendre, tout en restant fidèle aux préceptes fondamentaux de la souveraineté nationale, l'islamité, l'arabité, l'amazighité, un projet de société structuré autour d'un consensus mobilisateur répondant aux :

*préoccupations nationales d'abord, (se mêler au monde sans gêne et sans complexe – gérer le tumulte de la modernité sans erreur et sans illusion – évoluer au rythme de l'international sans inquiétude et sans trouble);

*exigences mondiales ensuite, (prendre part à l'édification de l'avenir commun aux hommes où règnent la responsabilité partagée, le respect mutuel et où le bien-être individuel se mesure à l'heure de la contribution de tout un chacun à la prospérité pour tous).

On peut donc prévenir l'échec scolaire pour peu que mes collègues enseignants se libèrent de cette torpeur inépine (stupide) qui les a engourdis et s'extrait de cette étrange ataraxie (cette quiétude de l'esprit) qui les a anesthésiés et s'investissent dans le débat inhérent à une école abandonnée à des profanes qui en ont fait une chasse gardée pour qu'émerge l'insolite d'une part et d'autre part pour peu que les actions réformatrices à entreprendre à cet effet soient menées dans le sens d'une meilleure prise en charge des facteurs enclenchant la réussite scolaire. Oui, mais comment ? En définissant une politique éducative et culturelle adaptée à cet effet.

Qui concevra cette politique éducative et culturelle ?

Au moment où l'autonomie du développement national est devenue à l'échelle planétaire un objectif incontournable, en Algérie on lui tourne le dos. La conception et l'élaboration d'une politique éducative et culturelle «valorisatrice» de la ressource humaine, exigeant une volonté intellectuelle certaine et un courage politique évident, ne peuvent plus demeurer l'apanage de personnalités archaïques n'ayant en commun que la stérilité de leurs idées et donc dans leur «hotte» aucune solution nouvelle et fiable aux problèmes que connaît l'école et dont la résolution appelle à la fonctionnalité de l'engagement à prendre à cet effet et à la crédibilité et à la compétence professionnelle à investir.

La participation d'esprits nouveaux comptabilisant un capital expérientiel certain, mais qualifiés, perspicaces et déterminés, à cette tâche s'impose tel un inéluctable, (on a constaté la répercussion de leur exclusion, lors de la conception du manuel scolaire). Le monopole des ambitions creuses de ceux qui sont dépourvus de courage politique, de qualification, de perspicacité et de détermination, doit être brisé.

Ces architectes du renouveau, engagés pour une école prospective et convaincus de la gravité de leur mission, feront de cette politique un nouvel ordre de logique de formation qui sera le creuset des confrontations et des convergences des attentes sociales novatrices et réformatrices. Bien entendu, cette élite, parce que croyant à l'opportunité, à la nécessité et à l'utilité de cette politique, ne mettra pas hors jeu cette majorité qu'on a voulu silencieuse, les élèves eux-mêmes. Elle leur parlera juste et vrai.

Comment ces esprits devront-ils débattre du choix à opérer ?

De prime abord, convenons que les choix de politiques éducatives et culturelles devant faire l'objet de consensus qui soient l'expression de larges débats démocratiques, porteront non seulement sur les moyens à mettre en œuvre mais aussi sur les objectifs à réaliser et sur les finalités à atteindre.

Par ailleurs, débattre des choix de politiques éducatives et culturelles, c'est ne



pas perdre de vue le rôle crucial que l'école a à jouer dans la formation des individus qui auront un sens aigu de leur interdépendance et de leur destinée commune pour dynamiser un développement qui soit à la fois humain et durable.

Il est donc impératif que tous ceux qui auront à réfléchir sur la conception et l'élaboration des paradigmes éducatifs et culturels, ne perdent pas de vue que l'école est un laboratoire où s'élaborent les attitudes, les aptitudes, les comportements et les réflexes qui, acquises à l'esprit, lui permettront de s'arracher aux automatismes qui ont tendance à l'envahir. Nanti de ces valeurs, il refusera d'évoluer dans la fatalité et s'investira dans la structuration des idées novatrices et réformatrices, (celles qui lui apprendront à réagir avec subtilité face au difficile et à l'imprévu et à régir sa vision des choses de la vie*), en considérant les données du passé, les impératifs du présent et les perspectives du futur. Dès lors, il saura s'agencer dans son temps en rectifiant, à chaque fois que ce sera nécessaire, sa dynamique évolutive et réhabiliter le rationnel dans ses droits pour en faire la plus héroïque de ses vertus.

*Les choses de la vie : la servitude et la liberté, l'injustice et l'équité, la faiblesse et la puissance.

En outre, tous ceux qui auront à réfléchir sur la conception et l'élaboration des paradigmes éducatifs et culturels, ne doivent pas perdre de vue que l'école est un espace où sera accomplie la formation du citoyen éclairé et qui admet que le développement n'est pas un phénomène naturel qu'il faut subir et auquel il faut s'adapter le mieux possible, mais l'expression d'un impératif social et politique à mettre en œuvre et sur lequel, en tant qu'acteur économique, politique et social, il doit peser. Toutefois, dans la formulation des politiques éducatives et culturelles, il importe de :

- considérer l'extraordinaire essor des connaissances, (de nos jours et de par le monde les progrès scientifiques et technologiques se précipitent. Les formules de résolution mises au point et soigneusement mémorisées ont déjà l'allure d'ébauche. Le savoir tendant vers la dynamique de son épanouissement, génère des référents nouveaux. La revalorisation des plans et des stratégies visant à l'amélioration des conditions de vivre et d'évoluer des hommes, se conforme de mieux en mieux aux exigences qu'impose la nécessité d'embrasser sur le troisième millénaire avec le maximum de chances de succès) ;

- réfléchir aux méthodes et aux procédures permettant leur assimilation et leur exploitation au profit d'une utilité optimale pour la cité.

- circonscrire les objectifs et les finalités que développe la connaissance à enseigner, ses impacts à long terme et à

court terme et l'intérêt qu'elle sera susceptible de susciter.

Il importe, en conséquence et en tout état de cause, que les débats sur la formulation de politiques éducatives et culturelles ne doivent pas être recherche d'accordements provisoires, d'aménagements transitoires ou de formules qui ne changeront rien au désordre des choses. Par contre, ils doivent, indubitablement et en premier lieu, s'affronter aux clivages entretenus par des partisans d'idéologies et d'intérêts réfractaires à la volonté des Algériennes et des Algériens à évoluer au rythme de l'international.

Il est donc nécessaire que ces débats évacuent de façon systématique les réformes clandestines, rompent avec ce grave travers qu'est la marginalisation des compétences avérées en la matière et s'imposent tel des engagements à repenser dans tous les sens un système scolaire qui, délicieux, est devenu un sous-système en phase de se figer dans un environnement socio-politico-économique national qui n'adhère plus aux préoccupations de l'humanité. En somme, ils s'inscriront dans cette exigence, dans cette recommandation du troisième millénaire qui consiste à manager l'épanouissement de la mentalité scientifique, c'est-à-dire la capacité des citoyens à raisonner logiquement et à juger avec méthode pour pouvoir s'adapter au rythme de l'international sans gêne, sans complexe, sans erreurs, sans illusions, sans inquiétude et sans trouble.

A ce propos, l'école algérienne ne doit pas s'égarer dans les méandres labyrinthiques des subtilités politiques ou idéologiques aux implications désastreuses ou se soumettre à des expériences qui n'aboutiront jamais au résultat escompté. Aussi, elle ne doit pas demeurer cet espace où se combinent et où s'affrontent, de surcroît dans le désordre, l'explosion démographique, la massification de la scolarisation, le monolingisme réducteur, l'absence de recherche ou de rénovation pédagogique, la politisation ou l'idéologisation forcenées de la logique scolaire, la dégradation quasi planifiée de la compétence et de la professionnalisation des enseignants, le bureaucratisme comme paravant de la non-qualification ou de la désinvolture des structures et institutions chargées de gérer la mission éducative et l'acte pédagogique et l'absence quasi-totale d'un mécanisme technico-administratif capable de suggestions et d'orientations pédagogiques fiables, l'extinction du désir, du besoin même d'améliorer l'instinct citoyen au profit d'une vitalisation de l'agressivité, de la médiocrité, de la fabulation et même du proscrit.

Pour ce faire, l'enseignement-apprentissage ne poursuivra plus des objectifs disparates et fugaces, mais recherchera l'optimum d'ensemble, c'est-à-dire la production d'une personnalité capa-

ble de se mouvoir dans un espace mondial sans cesse actualisé. Les débats à engager opteront alors pour un modèle de gestion de la mission éducative qui s'accordera au mieux aux défis de l'heure. Autrement dit, pour un modèle le qui ne fonctionnera pas sous le joug de déterminismes idéologiques et politiques stériles, mais qui contribuera à la promotion du citoyen autonome et responsable, de l'individu qui sera l'artisan de son évolution, le porte-parole de son temps, le témoin de demain et l'architecte du progrès social et non à la promotion du sujet soumis ou à celle du militant appelé à se fondre dans cet esprit étriqué qu'on aura taillé pour lui dans la roche de la dérisio.

Cependant, cette forme de gestion de la mission éducative et de l'acte pédagogique ne pourra œuvrer à la formation de ce profil de sortie que si elle s'inscrit dans cette relation pédagogique qui, bien que tenant compte des différences individuelles, (chaque élève véhiculant ses propres préoccupations et ses propres intérêts), se focalisera sur le développement de l'esprit qui saura raisonner logiquement et juger avec méthode. Elle s'organisera alors autour de six apprentissages fondamentaux :

- apprendre à l'individu à apprendre en vue de s'accommoder des instruments qui lui permettront la compréhension du monde au sein duquel il doit évoluer et pour le bien-être duquel il œuvrera ;

- apprendre à l'individu à connaître pour connaître plus en vue de l'initier à perpétuer sa capacité à acquérir des connaissances sans cesse actualisées ;

- apprendre à l'individu à «bien faire». (C'est lui apprendre, non seulement à acquérir un savoir-faire, mais aussi à jouer son rôle de citoyen modernisateur et fédérateur des bonnes volontés. En acquérant l'aptitude de «bien faire», il se sentira utile à la cité) ;

- apprendre à l'individu à vivre avec ses semblables. (C'est lui apprendre à coopérer et à participer avec eux à l'aboutissement de toutes les activités humaines au profit du bien-être social.

L'objectif est de laminer «le rejet de l'autre» qui s'exprime au nom de la différence. Il s'agit notamment de promouvoir l'apprentissage du «vouloir vivre ensemble» en incitant l'intérêt à développer la connaissance de «l'autre», de son histoire, de ses traditions, de sa spiritualité) ;

- apprendre à tout un chacun à être.

(C'est lui apprendre à développer une plus grande capacité d'autonomie du jugement méthodique et du raisonnement logique, ces deux composantes de la mentalité scientifique-, ce qui renforcera sa responsabilité personnelle dans le tissu collectif) ;

- apprendre aux hommes à transcender leurs dilemmes de façon lucide et honnête pour que surgissent en eux des femmes et des hommes qui sauront gérer la puissance et la complexité des

obligations que leur créent les choses de la vie¹; des femmes et des hommes qui refuseront tout ordre établi qui entretient l'indigence culturelle au profit de l'illusion.

A ce titre, il est indiscutable que l'école algérienne s'oblige à préciser les objectifs et les finalités de sa mission et à les orienter dans cette optique.

Qu'elle sache donc que la société algérienne ne veut pas demeurer fragmentaire, qu'elle ne peut plus se contenter de puériles initiations, qu'elle veut vivre des instants où l'ardeur du combat pour le développement durable empêche tout recul.

Qu'elle cesse de faire de l'humanisme une négation de l'homme.

Qu'elle cesse de faire de l'homme un animal privilégié, un instrument aux mains d'aventuriers sans vergogne ; qu'elle s'évertue plutôt à en faire un instrument confié à lui-même et le promoteur du citoyen du monde qui veille en lui.

Qu'elle s'élève du rôle d'apôtre sans auditoire pour inaugurer des voies nouvelles à l'avènement de l'esprit qui saura.

Qu'elle s'assigne pour obligation de veiller à ce que l'éducation et la culture ne soient plus traquées par le népotisme de «ceux-là» et de «ces autres» qui entretiennent la flamme du préjugé tenace pour ne produire, tout compte fait, qu'une culture vacillante, chétive n'apportant que timidement le concept de la réflexion et l'avènement du goût, de l'esthétique, de la morale et de la citoyenneté, ce qui a délesté des générations entières de leur essentiel humain, réduisant de facto leur notion du rationnel à de banales résurrections idéologiques hantant une prise de conscience hébétée.

Cela dit, un choix judicieux de politique éducative et culturelle à adopter ne peut s'opérer en marge du ressaisissement de la conscience nationale

Une politique éducative et culturelle définie au profit du ressaisissement de la conscience citoyenne apprendra aux mentalités à ne pas céder à la pollution et, partant, aux hommes, à condamner largement et sans équivoque les voies de la violence, à conjurer le péril ou l'anéantissement qui menacent leurs nations, à préserver l'intégrité de leurs territoires et l'unité de leurs peuples, à refuser d'abdiquer la souveraineté nationale, à affirmer les principes républicains.

A l'encontre de ceux qui voudront leur contester leur droit de se défendre contre tous les abus d'où qu'ils viennent et d'assumer leur devoir impérial, celui de promouvoir l'acte démocratique, ils sauront se dresser tel un rempart face aux dénis intolérables et aux forfaits majeurs qui tenteraient de s'ériger en norme. Ils seront déterminés à assumer avec fierté et sans ambiguïté leur passé et à tisser des liens solides avec leur présent et leur avenir.

Apprenant à exprimer leurs valeurs profondes de tolérance et de générosité et leur volonté d'affirmer leur appartenance à la commune humanité, ils ouvriront le chemin à la voix de la sagesse. Ils brandiront leur aspiration indéfectible à la paix. Refusant désormais de s'accommoder de situations d'anarchie, de démission collective, encore moins de violence, ils s'investiront pour que s'accomplissent la performance de leurs compétences générales et celle de leurs qualifications spécialisées.

Une politique éducative et culturelle définie au profit du ressaisissement citoyen consacrera indubitablement un Etat qui, s'éloignant des visions politiques de type féodal, aura un contenu modernisateur. Admettant par ailleurs qu'il n'y a de constant dans l'histoire des sociétés dynamiques que le changement, cette politique devra être érigée en hygiène de vie. Considérant que si l'homme refuse de cautionner son sous-développement et de demeurer à la remorque de «l'autre», l'heure est venue pour lui de souscrire au complexe progrès-civilisation.

Suite en page 8

Pour une politique éducative et culturelle créatrice de renaissance

Suite de la page 07

Sa mission consiste, par conséquent, à valoriser la ressource humaine en faisant de l'école un puissant pôle d'idées-forces au moyen desquelles l'homme pourra intervenir sur son niveau civilisationnel pour l'adapter à celui auquel il aspire. Elle mettra ses préoccupations (ses ambitions, ses aspirations, ses besoins et ses contraintes) au centre des stratégies globales à adopter pour que s'accomplisse son «mieux-être».

Cet élan est possible pour peu que l'école algérienne s'ouvre les chemins d'un avenir prometteur et qui constituera le socle intangible d'un pacte social qui permettra à la nation de réaliser ses espérances de progrès et de prospérité et de s'adapter aux tendances lourdes qui animent le monde et qui sont exhaustivement :

- l'édification d'un cadre de vie constitutionnelle et social ouvert, transparent, participatif qui garantit l'exercice des libertés individuelles et publiques et assure l'ouverture politique ;
- la mobilisation du génie national qui permettra aux citoyens de vivre l'espoir et de bâtir une société de justice et de progrès ;
- l'élimination des pratiques du clientélisme, de la corruption et de l'abus d'autorité ;
- l'offre d'une qualité sans cesse croissante des prestations servies dans le strict respect des principes d'impartialité et d'égalité ;
- la rationalisation et l'organisation du travail ;
- le développement des instruments de planification stratégique, de prise de décision et de soutien à l'économie en luttant contre le trafic d'influence, les collusions avec les décideurs, les passe-droits rétribués, les services illégitimes ;
- la mise en place d'un appareil judiciaire qui cesse d'être le lieu privilégié où s'expriment les abus et où les passions partisanes, claniques et même tribales, trouvent impunément la possibilité d'éclandre ;
- la lutte contre les menaces susceptibles de provenir des idéologies simplificatrices et totalitaires ;
- la lutte contre tout ce qui rend le citoyen triste, égoïste et violent en promouvant les notions de probité, de rigueur, de tolérance, d'ouverture sur le monde et son adhésion aux valeurs universelles qui distille le complexe progrès/civilisation.

Ce sera donc à la lumière de cette philosophie que devront être conçus et élaborés les programmes d'étude et définies les méthodes et procédés d'enseignement. Autrement dit, toute école se voulant créatrice de renaissance et porteuse d'avenir n'évoluera pas en marge de cette dynamique civilisationnelle, faute de quoi sa mission sera vouée à l'échec. C'est-à-dire que sans un consensus politique établi autour de ces valeurs, toute forme de projet éducatif et culturel, si rigoureux soit-il, s'assèche et se mutile.

En conclusion, cette école préparera les chemins de l'avenir. Ceux-ci passeront par son adaptation aux multiples, complexes et combien exaltantes, exigences d'un monde entraîné dans un mouvement de plus en plus rapide et qui condamne, de plus en plus impitoyablement, les retardataires.

Si ici et là on reproche à l'école algérienne d'avoir créé de profondes insatisfactions en produisant des exclus, ceux et celles qui décrochent mais aussi ceux et celles qui, bien que persévérents, n'acquièrent pas une formation de qualité, c'est parce qu'elle éprouve des difficultés à comprendre sa mission. Elle a besoin d'être réanimée parce que l'heure est venue de promouvoir une société capable de mobiliser ses aspirations pour qu'elles ne s'effilochent, de vectorialiser ses ambitions pour qu'elles

ne tombent en désuétude, de sélectionner ses besoins pour qu'ils ne se transforment en désirs épars et de canaliser ses contraintes pour qu'elles ne l'envalissent. L'heure est venue d'envisager des ajustements structurels au moyen d'une politique éducative et culturelle «intelligente», celle qui s'opposera à l'idée de réforme définitive, (le renouveau éducatif et culturel ne pouvant être immuable) et qui, aux moments propices, saura s'arrêter, relire la conjoncture sociale, culturelle et économique qui prévaudra, discerner les urgences et proposer «les virages» qui s'imposeront.

Dans quel esprit cette politique éducative et culturelle doit être conçue et élaborée ?

Concevoir et élaborer cette politique éducative et culturelle ne signifie pas fantasmer sur une source d'espoir, encore moins rajouter le désordre au désordre, ni entretenir des mirages, encore moins l'illusion du savoir, mais libérer l'école de la sclérose qui l'engourdit en la libérant des serres de ceux qui, en mal de «meritocratie» mais en plein dans la «médiocrité», en ont fait un théâtre où s'affrontent dans un bruit discordant des idées infirmes et / ou «périmées». Cela dit et afin qu'elle n'apporte de mécomptes supplémentaires et ne sacrifie d'autres générations, l'objectif qui animera cette politique éducative et culturelle ne sera certainement pas un amalgame de compromis précaires comme à l'accoutumée, mais des convictions fondées sur la hiérarchie des préoccupations nationales. Débattre donc de cet objectif, c'est avant tout cerner sa signification ; c'est lui donner un contenu clair et authentiquement stratégique ; c'est comprendre son utilité ; c'est conscientiser ses défis. Débattre de cet objectif, c'est somme toute, débattre dans la sérenité de la pertinence des principes qui l'animent et des finalités auxquelles il devra aboutir.

Ne devant pas être un produit de réflexes conditionnés par un discours idéologique se voulant dominant, une doctrine dogmatique enfermée dans le sans-issue d'un déterminisme politique au service de l'intérêt partisan, elle sera une reformulation de l'enseignement-apprentissage. Elle sera une réelle dynamisation de l'action pédagogique qui se chargera de vaincre cet individualisme qui a favorisé la promotion de l'enseignement «enseignement», au détriment de l'enseignement «formationnel». (*L'enseignement enseignement est un enseignement informel, sans but, sans objectif et sans finalité. Il ne suscite pas la curiosité de réflexion et, par conséquent, ne structure pas la mentalité scientifique -Raisonnement logique et jugement méthodique-. L'enseignement formationnel vitalise l'instinct de rechercher pour découvrir. Il incite à la création.*)

Devant être une démarche scientifique, un choix éclairé et hautement responsable, une option éducative et culturelle évolutive capable de se mettre en phase avec l'actualité, (les programmes d'étude et les méthodes d'enseignement devront être actualisés en fonction des progrès civilisationnels réalisés à l'échelle planétaire), cette politique éducative et culturelle refléchira l'exigence qui l'anime. Elle ne sera pas pensée uniquement en termes de savoirs à dispenser mais aussi en termes de responsabilité vis-à-vis des générations montantes. Elle ne se confondra pas, comme d'habitude, en une alchimie politico-administrative. Elle ne s'enfermera pas dans de banales résurrections idéologiques. Elle «prioritera» la recherche-développement en matière de prospective éducative et culturelle. Elle s'intégrera dans une démarche globale et cohérente, c'est-à-dire en adéquation avec l'environnement interne et externe. Elle répondra aux exigences économiques, sociales et culturelles du développement durable auquel aspire la nation. Elle aura également à prendre

effectivement en compte l'évolution constatée des tendances mondiales dans le domaine de l'éducation, de l'instruction et de la culture. Elle œuvrera à initier l'esprit à conjuguer le savoir dans le savoir-faire² et dans le savoir-être³.

Appelée à s'élever au-dessus des formules fourre-tout, abstraites et utopiques et être l'occasion d'un grand débat, elle sera une dynamique qui veillera à ce que les programmes d'étude et les méthodes d'enseignement évoluent de façon à correspondre au niveau intellectuel des élèves auxquels ils s'adresseront et à leur étape de développement psycho-mental et psycho-intellectuel. Devenant une clarification qui remédiera aux carences inexorablement comptabilisées, elle ne se réduira pas à d'aléatoires didactiques.

Devant favoriser l'embrayage sur le changement planifié au profit d'une réussite scolaire de qualité, la philosophie qu'elle développera à cet effet, (promotion des constantes nationales et ouverture sur le monde) et l'objectif, (formation du citoyen en mesure d'évoluer au rythme de l'international sans inquiétude et sans trouble) qu'elle se fixera, ne seront pas enveloppés d'ambiguïté.

Devant donc se créer d'admirables défis, cette politique éducative et culturelle ne s'inventera pas dans l'incertitude. Elle s'accomplira en investissant l'école de la mission qui est la sienne, (éduquer et instruire). Elle enseignera non seulement la connaissance mais aussi la sagesse, non seulement la compréhension des concepts mais aussi la vision harmonieuse des perspectives, non seulement la passion pour le rationnel mais aussi la passion pour le raisonnable.

Destinée à assurer l'issue, (une solidarité de qualité), elle formera ce consensus social qui refusera de valoriser la confusion et l'amalgame, qui ne se laissera pas se prendre dans le tourbillon d'arguments fallacieux ou dans celui des idées démagogiques. Elle se mettra au service de l'élévation sociale, donc au service du mérite, en vulgarisant la culture de l'effort.

Attentive à l'épanouissement de la société, elle œuvrera à développer en tout un chacun le sentiment de lui être utile et, partant, sa capacité de résister à tout ce qui tentera de le réduire à un esprit sans défense incapable d'agir et de réagir. Elle favorisera à cet effet le débat d'idées ouvert sur l'universel.

Devant être un processus antinomique du totalitarisme qu'il soit politique ou culturel,

a) elle s'opposera à toute tentative de vouloir «caster» l'intelligence en la séquestrant dans un carcan idéologique qui régentera les idées et les valeurs ou en la condamnant à l'immobilisme et à faire dans le stéréotype ;

b) elle apprendra plutôt à l'esprit à conquérir la latitude de prospecter, d'explorer, d'extraire en lui enseignant que la certitude est toujours relative et ce n'est qu'au moyen de successions de certitudes de moins en moins relatives qu'il approchera vers la certitude absolue qu'il n'atteindra jamais d'ailleurs. Elle lui enseignera, aussi, à lutter contre le discours qui tentera de l'aliéner ou d'appauvrir l'expression de sa pensée.

Devant se confondre en une réflexion d'ensemble sur les pratiques organisationnelles à entreprendre et sur la manière dont les débats à mener s'associeront pour que s'accomplisse le développement durable national,

a) la politique éducative et culturelle à mettre en œuvre ne privilégiera pas les solutions hâtives mais manifestera plutôt une prudence certaine dans son souci de prévoir et d'encadrer ;

b) elle enseignera à tous ceux qui auront la charge de gérer la mission éducative et culturelle et celle de l'acte pédagogique d'user de beaucoup de souplesse, de beaucoup de célérité et de beaucoup de rigueur dans la recherche de la solution à tout ce qui risquerait d'opérer son objectif, (faire échec à l'échec sco-

laire), dans la sélection des avis et des points de vue et dans le choix de la décision à prendre ;

c) elle les incitera à manifester un souci réel de prendre acte des résultats atteints en vue de réajustements curriculaires.

– Devant se concevoir comme un pro-

cessus qui se proposera d'apprendre à l'esprit à «être» et non seulement à «paraître», à s'exprimer à travers ses expériences, à interroger le monde en apelant à sa raison, à énoblir le sens de l'initiative et à gérer ses investigations en ayant d'une autonomie intellectuelle le confirmé,

a)

elle ne se focalisera pas sur l'esprit du présent, (sur l'esprit mis en situation), mais sur celui qu'il sera. Tout en sélectionnant les étapes de son évolution mentale et intellectuelle, elle s'évitera de n'en considérer qu'un segment ;

b) elle prendra acte de son aspiration à vouloir s'élever de l'état de dépendance vers l'état d'autonomie ;

c) elle intronisera la nécessité du «progrès continu», ce qui suppose «un réaménagement» systématique de l'esprit en vue de l'aider à réaliser son potentiel humain, (s'adapter au renouveau, s'accommoder de l'imprévu, développer son aptitude à entreprendre et à s'engager pour qu'aboutisse son ambition de «plus être») ;

d) elle structurera un projet de société où tout un chacun devra savoir parce que la société humaine l'exige et où tout un chacun saura pour agir sur celle-ci afin de lui permettre d'améliorer sa condition d'être et d'évoluer.

– Devant se refuser d'édifier une société qui se contentera de se soumettre à cet instinct de base, (vouloir se complaire dans une condition d'assisté cédant à l'inertie), ou une société d'élite préoccupée par son seul auto-épanouissement,

a) elle assurera la massification du savoir créateur de savoir-faire et développera en tout un chacun le désir de participer à l'amélioration de l'avenir commun aux hommes ;

b) elle adoptera face à l'ampleur du programme de développement durable envisagé, une approche qui encourage l'aboutissement des aspirations et l'accomplissement des ambitions.

– Elle décongestionnera le système éducatif et culturel en l'affranchissant du monopole de ceux qui en ont fait le terrain de préférence où leurs ambitions individuelles s'épanouissent, un rouage non identifié, un sous-système isolé de ce qui est supposé être l'appareil chargé de faire aboutir le développement national durable. Elle en fera cette force motrice qui nantira l'esprit de cette souplesse et de cette fonctionnalité intellectuelle afin que sa motivation ne subisse l'usure, afin qu'il ne doute plus de l'impact de ses efforts.

Cependant cet affranchissement ne pourra s'accomplir que si les initiatives engagées à son endroit ne demeurent pas marginales ou même timides, ou encore perçues comme des menaces à l'adresse du système politico-administratif qui ne tolère pas, au risque de déclasser la nécessité d'embrayer sur l'autonomie du développement national, que l'on s'écarte des habitudes ou qu'on innove, quand bien même à l'occasion, encore moins que les normes auxquelles il a apporté son empreinte ne soient transgessées.

– Elle n'ignorera pas qu'au-delà des connaissances acquises, des attitudes forgées et des aptitudes structurées, il existe cette aspiration naturelle qui anime l'esprit à opter obstinément pour la liberté d'entreprendre ce qu'il devra mettre en valeur.

– Se refusant de développer une culture d'érudit, elle ne prétend pas transformer l'élève en savant :

a) elle se contentera de mettre à sa disposition les deux outils qui lui seront nécessaires et suffisants pour circonscrire ses lacunes et les combler. (Elle lui enseignera en l'occurrence le raisonnement logique et le jugement méthodique) ;

b) elle lui apprendra à se dissocier de lui-même et de retrouver au plus pro-

*Directeur de l'Education en retraite, ancien professeur-chercheur, Institut national de recherches en éducation

Notes:

2. Le savoir-faire: consiste à savoir observer, interpréter les données, procéder à des déductions, formuler des prévisions, émettre des hypothèses, classer, communiquer, planifier, combiner.

3. Le savoir-être: mode de penser, d'interpréter et d'agir de mieux en mieux élaboré.

C. A. K.

Marques étrangères

Hausse surprise des prix des cigarettes



Abdelkrim Zerzouri

Hausse surprise des prix des cigarettes de marques étrangères. La hausse, appliquée en fin de semaine écoulée, n'a pas été du goût des consommateurs qui se demandaient si ce n'est pas de l'abus caractérisé de la part des producteurs de tabacs que de décider d'une manière unilatérale, inexplicable et sans crier gare, d'augmenter les prix des cigarettes. Les producteurs de marques étrangères, notamment la société algéro-émiratie de tabac (STAEM) et la British American Tobacco (BAT) ont augmenté le prix d'environ 10 dinars pour la quasi-totalité de leurs marques commerciales, et la hausse répercute par certains bureaux de tabacs (détailleur) représente quant à elle le double, soit 20 dinars par paquet.

Des marques comme Marlboro sont passées à 240 dinars le paquet, les Gauloises à 220 dinars, ainsi de suite pour d'autres marques comme Winston et West, qui ont enregistré cette augmentation de 20 dinars. Certains bureaux de tabacs ont appliqué une hausse de 10 dinars, seulement, sans ajouter un dinar à ce qui a été décidé par les producteurs, comme on a pu le constater chez des détaillants au centre-ville de Constantine. Il faut dans ce cadre tenir compte de l'approvisionnement des détaillants. Ces derniers ressentent la hausse sur tout un lot, et dans le souci de garder leur clientèle n'ajoutent pas plus à ce qui a été augmenté par la maison, gardant leur marge bénéficiaire inchangée.

En tout cas, il est très difficile de comprendre le pourquoi de cette hausse. Un prélude à de nouvelles hausses programmées en 2017. Selon certains détaillants, la cigarette Marlboro, par exemple, pourrait atteindre jusqu'à 400 dinars au

rythme des augmentations, enregistrées à deux reprises en une année. Pour mémoire, une hausse similaire a été appliquée au mois d'octobre 2015, soit une année de cela, avant l'avènement d'une autre hausse qui a coïncidé avec l'entrée en vigueur de la loi de finances 2016. Le même scénario se répète-t-il ? De toute évidence c'est un planning tracé par les producteurs de tabacs, soit « la hausse en deux temps », l'une décidée sur le plan interne, avec un gain allant directement dans les caisses des producteurs, et la seconde pour se mettre au diapason des taxes qui seront introduites par la loi de finances, la prochaine (2017) comme celle qui l'a précédée (2016), à la différence que cette dernière augmentation ira aux impôts.

Pour certains observateurs, la baisse de la parité dinar/euro explique pour beaucoup ces augmentations continues. Par ailleurs, la Société nationale des tabacs et allumettes (SNTA) qui commercialise les marques nationales Rym, Nassem, Afras et Algeria, entre autres, n'a opéré aucune hausse des prix, du moins pas pour le moment. Certainement que la hausse de la SNTA devrait intervenir avec l'application des nouvelles taxes qui seront introduites par la loi de finances 2017. Dans la logique, ces hausses des prix des cigarettes doivent inciter la réduction de la consommation du tabac, mais qu'en est-il en réalité ? Aucune étude sérieuse n'existe sur ce plan, mais à vue d'œil on constate que la consommation de la cigarette est de plus en plus large, notamment parmi les jeunes. Il est à noter que le marché algérien du tabac est l'un des plus florissants en Afrique avec quelque 30 milliards de cigarettes vendues par an, d'une valeur de 2,3 milliards de dollars.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

29 dhou el hidja 1437

El Fedjr 05h05	Dohr 12h24	Assar 15h45	Maghreb 18h20	Icha 19h38
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Catastrophes naturelles Comment réduire les risques ?

A. Mallem

Selon le représentant du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales chargé du département de la prévention des catastrophes naturelles, M. Melizi, les phénomènes naturels comme les séismes, les inondations et les feux de forêt, s'ils sont inévitables, leur impact destructif sur les populations et leur environnement chargé peut être diminué. De grandes rencontres ont été initiées à l'échelle de la planète, comme celle qui s'est passée l'année dernière au Japon, ont permis de faire une évaluation des dégâts causés par les catastrophes des dix dernières années dans le monde entier. Et ces évaluations ont montré que, malgré tous les efforts entrepris pour mieux les connaître (mobilisations, préparation, mise en place de moyens colossaux investis par les Etats), ces dangers menacent encore beaucoup de populations. Et avec le développement démographique et des constructions, les pertes en vies humaines, surtout, restent encore à un niveau important. Aussi, il a été décidé de se fixer 7 objectifs à atteindre dans les 15 années à venir pour diminuer les décès provoqués par les catastrophes naturelles, diminuer le nombre des blessés ainsi que des popu-

lations affectées. «C'est ça l'objectif essentiel assigné à une telle rencontre a dit ce représentant. La réflexion est mondiale mais l'exécution doit se faire au niveau local», a noté M. Melizi, qui a présidé jeudi une rencontre régionale sur ce thème qui s'est déroulée au niveau du siège de la wilaya de la cité Daksi de Constantine, avec la participation des directeurs de l'exécutif de plusieurs secteurs, les chefs des daïras ainsi que les présidents des APC de quatre wilayas de la région constantinoise (Mila, Jijel, Skikda et Constantine). La rencontre avait un caractère d'information et de sensibilisation sur les grands dangers des catastrophes naturelles. «L'objectif de cette réunion que nous allons poursuivre dans toutes les régions du pays, a ajouté M. Melizi, c'est de sensibiliser et mobiliser les P/APC et les chefs de daïra qui sont responsables à ce niveau, ainsi que les directeurs de l'exécutif qui peuvent avoir une relation directe avec le domaine, sur la nécessité de se mobiliser davantage et de se préparer à ces phénomènes qui peuvent survenir à n'importe quel moment. Donner le maximum d'informations sur ces dangers aux autorités locales peut leur permettre d'avoir une idée précise des dangers et d'élaborer des programmes de prévention dans

chaque commune. Tel est l'intérêt de ces rencontres tant il est vrai que notre pays a été souvent confronté à ces catastrophes par le biais des séismes, des inondations ou des incendies de forêt». Plusieurs communications ont été faites sur le thème par des experts et des spécialistes venus de plusieurs départements ministériels. Sur le plan local, le directeur général de la Protection civile de Constantine, M. Kessal, a répondu que «les grands dangers qui menacent la commune de Constantine sont connus. Il s'agit des glissements de terrain, phénomène auquel il faut ajouter l'affondrement des vieilles habitations qui sont nombreuses au niveau du centre-ville surtout. Ainsi que les inondations dans certaines zones».

Le représentant de la commune d'El-Khroub a évoqué lui les inondations qui ont affecté l'année dernière la ville d'Ali Mendjeli, affirmant que toutes les dispositions ont été prises pour diminuer les «points noirs» recensés dans ce secteur. Et le représentant de la direction des Ressources en eau a déclaré à son tour que l'étude se poursuit pour éradiquer les 14 points noirs recensés à travers la wilaya lesquels qui sont souvent la cause directe de concentration des eaux en surface qui provoquent les inondations.

Tourisme Le Salon doit revoir sa copie

A. El Abci

Les participants au 1^{er} Salon international du Tourisme, dont la clôture a eu lieu, jeudi dernier, ont adopté 5 recommandations avec en tête d'affiche, le point concernant l'implication des banques et des sociétés d'assurances, dans ce genre de manifestations. Selon le directeur du Tourisme et des Industries artisanales de la wilaya de Constantine, Hassan Lebad, les participants à cette 1^{re} édition de ce Salon international, ont avancé 5 propositions pour étoffer l'organisation des salons à venir, en insistant sur la nécessité d'élargir la participation aux banques et société d'assurances, dans toutes leurs variétés, car il s'agit là d'institutions d'importance pour le

secteur. De même qu'il y a lieu d'associer les investisseurs, même étrangers au secteur du Tourisme, pour les y intéresser avec la confection de guides, répertoriant les créneaux, à fort potentiel de rentabilité et de croissance. En 3^{ème} lieu vient la proposition de revoir la durée de la manifestation, les 3 jours consacrés à la tenue d'un salon du Tourisme d'une envergure internationale sont insuffisants et gagnerait à être étendue à une semaine ou plus. Il est également recommandé, de revoir la date de l'organisation du salon et d'en choisir la plus indiquée pour ce genre de manifestation, suggérant dans ce cadre, qu'il se tienne plutôt au printemps et à la veille des grandes vacances de fin d'année et de la sai-

son chaude. Enfin la dernière recommandation concerne, dira-t-il, l'invitation des étudiants dans la filière du Tourisme et de l'Hôtellerie, à l'effet de drainer vers le secteur les compétences en ressources humaines pour assurer un encadrement de qualité, chose qui lui manque énormément actuellement.

A rappeler que le Salon international en question, a été organisé sur initiative de la direction du Tourisme et d'autres partenaires du secteur. Il s'est déroulé du 27 au 29 du mois de septembre en cours, au Palais de la Culture 'Al Khalifa', avec finalement l'absence de deux pays étrangers (Egypte et la Turquie) et seulement avec la participation de la France, la Tunisie et des Emirats arabes unis.

Cotisations impayées

Le délai prorogé au 30 décembre

Le délai d'octroi des échéanciers de règlement par les employeurs des cotisations impayées vient d'être prorogé au 30 décembre 2016. C'est ce qu'indique un communiqué de presse de la direction générale de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS).

Ce faisant, la caisse a invité les concernés à régulariser leur situation en matière de cotisations de sécurité sociale. Dans la foulée, la DG de la CNAS a rappelé que cette décision entre dans le cadre de l'application des mesures exceptionnel-

les prévues par l'article 57 de la loi des finances complémentaires 2015. «Si vous pouvez souscrire à un échéancier de paiement pour vous acquitter des cotisations impayées, lit-on dans le communiqué de la caisse, vous pouvez vous rapprocher des services de recouvrement de la CNAS, à travers tout le territoire national, pour régulariser votre situation et bénéficier, à terme, de l'annulation des majorations et pénalités de retard y afférentes».

Quant à l'opportunité de cette décision, il a été expliquée, dans le

même document que la prorogation des délais de cotisation a été adoptée «au vu des résultats positifs obtenus par la CNAS dans le cadre de l'application des dispositions exceptionnelles de la loi des finances complémentaire pour l'année 2015, et l'engouement suscité chez les employeurs qui continuent à affluer pour en bénéficier».

Et de conclure qu'il s'agit là d'un effort supplémentaire de la CNAS pour permettre à tout employeur de se mettre en conformité avec la réglementation de la sécurité sociale.

A. M.

Deux dealers arrêtés

Deux individus âgés de 28 et 29 ans ont été arrêtés par la section mobile de la police judiciaire de la sûreté de la wilaya de Constantine, pour détention de drogue pour le premier mis en cause et pour commercialisation de drogue et port d'armes prohibées pour le second. Sur la base

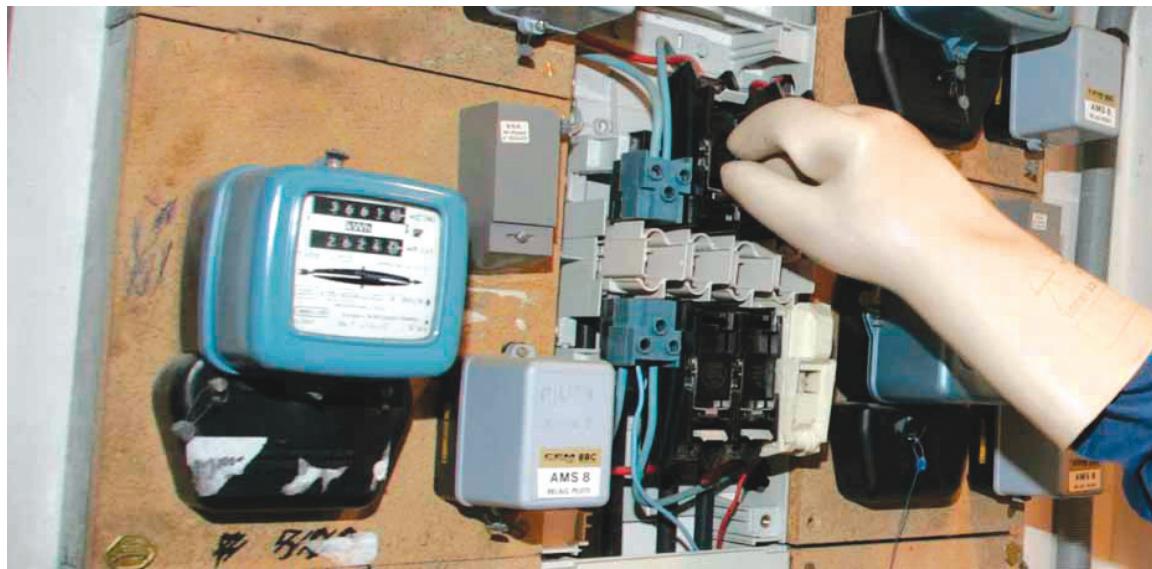
d'informations faisant état de la vente de stupéfiants au niveau de la zone industrielle «Palma», les éléments de la section en question ont réussi à déterminer l'identité de l'un des mis en cause. Ce dernier a été arrêté ensuite au niveau de la zone industrielle «Palma» avec en sa possession des mor-

ceaux de kif traité. La poursuite des investigations a permis de déterminer l'identité du fournisseur, qui n'a pas tardé à être arrêté à son tour et qui avait sur lui plusieurs autres morceaux, prêts à être écoulés. Les deux mis en cause ont été présentés devant le parquet local.

A. E. A.

ALGER

Coupures d'électricité annoncées pour factures impayées



Les services de la direction de distribution de l'électricité et du gaz d'El Harrach procéderont à partir de la semaine prochaine à des coupures d'électricité et du gaz dans certaines communes de l'est d'Alger ayant cumulé des redevances très élevées, estimées à 600 millions de dinars, indique-t-on jeudi dans un communiqué. La direction d'El-Harrach a décidé le lancement d'une campagne d'envergure pour le recouvrement des redevances après que certaines communes de l'est d'Alger ont cumulé d'importantes sommes, estimées à 600 millions de dinars auprès des usagers ordinaires seulement. La commune de Bordj El Kiffan à elle seule compte 160 mil-

lions de dinars de redevances, outre 200 millions de dinars auprès des usagers publics et privés des lignes haute tension, ce qui représente 76% des redevances, soit 1,3 milliards de dinars, a précisé la direction. Les mêmes services doivent d'importantes redevances auprès des usagers de la commune de Bordj El Bahri estimées à 180 millions de dinars. La direction a souligné la nécessité pour les collectivités locales de s'acquitter de leurs redevances qui ne cessent d'augmenter d'année en année et qui engendrent à la direction «d'importantes pertes» et difficultés financières, selon le même communiqué. Cette campagne intervient après l'épuisement de toutes les voies à

l'amiable», c'est pourquoi la direction a décidé «de couper» l'alimentation des régions concernées en électricité et en gaz pour les amener à s'acquitter de leurs redevances, a ajouté le communiqué. Les coupures toucheront particulièrement les usagers privés ordinaires ou industriels, puis les administrations, les communes, les établissements éducatifs et autres, selon le même communiqué. La direction a appelé les usagers à respecter les délais de paiement des factures fixés par la loi à 15 jours, pour éviter toute coupure des réseaux de l'électricité, rappelant que le coût du rétablissement de ces deux énergies après coupure est passé de 300 à 950 DA pour chaque opération.

TIZI OUZOU

Une pépinière au secours du littoral

Une pépinière pilote de production de plantes dunaires nécessaires pour la stabilisation de la côte est en cours d'aménagement à Sidi Khelifa dans la daïra d'Azeffoun, a-t-on appris du chef de l'antenne du commissariat national du littoral (CNL), Kaméla Haliche. Ce projet, premier du genre au niveau national, a pour objectif de produire des plantes qui formeront le cordon dunaire en amont de la plage pour préserver l'espace naturel de l'érosion marine d'une part et l'ensablement de l'autre, a-t-elle expliqué. Lors d'une sortie pédagogique organisée pour les collégiens du CEM de Sidi Khelifa sur la plage éponyme à l'occasion de la journée méditerranéenne de la côte célébrée le 25 septembre de chaque année, la représentante du CNL a déploré une «disparition quasi-totale» des cordons dunaires dans les plages de la wilaya de Tizi Ouzou et une dégradation menaçante de toutes les plantes qui forment ce barrage naturel séparant la plage du milieu naturel avoisinant, notamment les terres agricoles et les forêts. Dans la perspective de préserver ces plantes et contribuer à leur régénération, le CNL lancera prochainement la pépinière pilote de production des plantes dunaires aménagée sur une parcelle de 20 hectares à côté du cordon dunaire Sidi Khelifa, le seul qui subsiste encore dans la wilaya de Tizi Ouzou, a tenu à préciser la représentante du CNL. Un site que les porteurs du projet comptent réaménager et protéger à travers un travail de plantation, d'aménagement de sentiers aux estivants pour éviter de dégrader les plantes et sensibiliser sur l'importance écologique du site envers tous les usagers des lieux, a observé Haliche. La première espèce

qui sera semée dans cet espace est l'oyat qui est classée comme une plante de premier degré en matière de fixation des dunes, a-t-elle annoncé, signalant que les graines de semence sont disponibles dans les wilayas d'Aïn Temouchent, Oran et Boumerdès, ce qui contribuera à la réduction du coût du projet dont l'aménagement a valu 3,9 millions de dinars. Dans la pépinière pilote qui constituera une première étape d'un processus de remise en état des cordons naturels séparant les plages de l'arrière-pays, le CNL compte produire une moyenne de 3.000 plants par an dans chacune des espèces ciblées, a-t-on encore fait savoir.

A la plage de Sidi Khelifa, des traces de ce cordon naturel qu'on ne trouve désormais plus sur d'autres plages de la wilaya de Tizi Ouzou et duquel on entend très rarement parler, résistent encore aux aléas de l'homme et de la nature, a-t-on constaté. La balade effectuée sur le site en compagnie des trois représentants du CNL, de la directrice de l'environnement, en plus des élèves et des enseignants concernés par la sortie, a révélé l'ampleur du désastre. Sur place, Mme Haliche a retracé théoriquement le périmètre du cordon qui devait se répartir en trois zones, n'est-ce la dégradation.

La toute première zone est la dune embryonnaire qui débute juste à la fin de la plage. Elle est formée de sable fixé par certaines espèces végétales comme le chien d'arrêt (elytrigia atherica), a-t-elle souligné. La seconde zone est la dune blanche ou vive, connue pour son aspect mouvant et formée d'autres arbustes spécifiques à l'instar de l'oyat (ammophila arenaria) de la famille des roseaux de sable. En der-

nier lieu, se trouve la dune grise qui marque la fin du cordon et qui renferme d'autres types de plantes principalement l'immortelle des dunes ou helichrysum stoechas.

De ce cordon naturel qui a maintenu l'équilibre naturel entre la mer et son voisinage pendant des siècles, il ne reste plus que la dernière zone ou la dune grise couverte de quelques végétations, tel que l'oyat et une autre plante épineuse de la famille du panicaut de mer (eryngium maritimum), au moment où une troisième espèce connue pour sa toxicité entamait à peine son processus de régénération après le départ des estivants, a-t-on encore constaté.

La pollution, le piétinement et la destruction des plantes par les vacanciers durant l'été, les pâturages, l'extraction illicite du sable de plage sont entre autres facteurs dégradants de ce cordon, favorisant ainsi l'avancée des eaux de mer vers le rivage, l'ensablement et la salinisation des terres agricoles avoisinantes, a relevé Mme Haliche. «La disparition du cordon dunaire est à l'origine d'un rétrécissement des plages dû à l'avancée des eaux de mer vers la côte. Nous assistons également à un phénomène d'ensablement et d'augmentation de la salinité des terres agricoles avoisinantes, d'où la nécessité de contribuer à la réinstallation de ces sites et à les protéger des agressions destructrices», a-t-elle expliqué devant les collégiens présents en force à la plage de Sidi Khelifa, tous curieux de découvrir un phénomène naturel dont ils disent n'avoir jamais entendu parler.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

29 dhou el hidja 1437

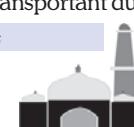
El Fedjr
05h18

Dohr
12h38

Assar
15h58

Maghreb
18h34

Icha
19h52



EL-TARF

Seize constructions illicites démolies à Chébaita Mokhtar

A.Ouelaa

Un dispositif sécuritaire a été déployé, jeudi, dans la ville de Chébaita Mokhtar pour la démolition de seize constructions illicites situées en face des «bâtiments des Chinois». Sur place, la tension était montée d'un cran, avec ces palabres interminables avec le P/APC qui a promis que des dossiers seront étudiés par la commission des logements. Tirèche Farouk, maire de la commune, nous a déclaré que ces constructions illicites, situées dans le tissu urbain, ont commencé à déranger au plus haut point les riverains et les pouvoirs publics, d'où la décision de mettre un terme à cette situation.

EL-TARF

Un jeune tué par la foudre

A.Ouelaa

Un jeune est décédé dans des conditions tragiques en fin de semaine.

Cela s'est produit à la périphérie de la ville de Boutheldja. Le jeune homme, âgé de 22 ans, a été frappé par la

foudre en cette nuit orageuse. La victime a été évacuée vers l'EPH d'El-Tarf et une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes du drame.

Avant-hier, un violent orage a éclaté foudroyant deux vaches à Fézara.

KHENCHELA

Plus de 1.300 logements AADL réceptionnés ce mois

Un total de 1.350 unités de logements de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) sera réceptionné en octobre prochain dans la ville de Khencela, a indiqué jeudi à l'APS le directeur du logement, Amor Gheyat. Ce quota fait partie d'un programme portant la réalisation de 2.000 logements de ce type, lancé durant l'année 2013, a précisé le responsable, soulignant que les travaux de réalisation des 1.350 logements AADL sont achevés à 100% et l'opération d'aménagement extérieur est en voie de réception.

Il a, dans la même optique, ajouté que le projet de réalisation des 650 unités du même programme avance à un rythme «appréciable» et sera réceptionné avant la fin de l'année en cours.

Les habitations AADL réali-

sées sont des F3 et F4, a indiqué de son côté à l'APS M. Rezki Keziz, le directeur du projet logements AADL de la wilaya de Khencela qui prévoit, selon lui, l'attribution en première étape de 750 clés à leurs bénéficiaires. La wilaya de Khencela avait bénéficié de divers programmes d'habitat dont un quota de plus de 40.000 logements publics locatifs (LPL) dont 26.000 ont été réalisés ; de 1.800 logements sociaux participatifs (LSP) où 1.228 habitations ont été réceptionnées, a-t-il rappelé.

Les programmes affectés à cette wilaya, ajoute la même source, avaient également concerné la réalisation de 2.300 logements promotionnels aidés (LPA) dont 235 ont été réalisés en plus d'autres segments d'habitat à l'instar du logement AADL et rural.

GUELMA

Un camion se renverse, un mort

Menani Mohammed

sable s'est renversé tuant sur le coup son conducteur.

Le corps de la victime âgée de 66 ans et originaire de Tamlouka a été évacué par les éléments de la protection civile à la morgue de l'établissement hospitalier d'Oued Zenati. La brigade de la gendarmerie d'Aïn Regada a ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

Point du Jour

Une crèche fermée après la mort d'un enfant

J. Boukraâ

La mort tragique d'un enfant noyé dans une bâche d'eau dans une crèche à Oran a fait réagir les autorités locales. Selon un communiqué de la direction de l'action sociale, «dans le cadre de l'enquête enclenchée suite à la mort d'un enfant, le wali d'Oran a ordonné la fermeture de cet établissement en attendant les résultats de l'enquête. En outre, une commission présidée par le directeur de l'action sociale a été mise en place pour lancer une opération de contrôle des 342 crèches et garderies implantées sur le territoire de la wilaya».

C'est la première fois qu'un incident pareil se produit à Oran. Toute la population d'Oran était en émoi et ne parlait que de ce drame. L'information a fait

le tour de la Toile et la photo du petit Mohamed circule sur les réseaux sociaux. Jeudi matin, lors d'une visite à cette crèche située au quartier Point du Jour à Es-Seddikia, parents et employées de la garderie étaient toujours sous le choc. Jeudi matin (avant la décision du wali relative à la fermeture), même si elles étaient sollicitées par les parents, les employées de cette crèche refusaient la garde des enfants. «Je ne peux toujours pas croire que c'est arrivé hier (NDLR mercredi)», dira une éducatrice.

Sur les circonstances du drame, on apprend que l'enfant prénommé Z.Mohamed résidant à Haï Petit Lac était en train de jouer lorsqu'il a subitement disparu. Peu de temps après, il a été retrouvé à l'intérieur de la bâche d'eau. Toutes les tentatives de le réani-

mer ont échoué. Une dizaine de marmans dont les enfants sont gardés au niveau de cette crèche, rencontrées sur place, n'ont pas caché leur désolation.

Même si certains citoyens rencontrés aux alentours immédiats de l'établissement n'ont pas hésité à parler de négligences, seules les conclusions de l'enquête permettront de situer les responsabilités. Une dame venue accompagnée de sa fille nous confie qu'elle souhaite que cet établissement ne ferme pas. «Comme moi de nombreux parents qui habitent pourtant loin, même dans d'autres communes comme Gdyel, ont placé leurs enfants ici», dira cette même dame. Notons que cette crèche active depuis une trentaine d'années. En attendant les résultats de l'enquête, le wali d'Oran a donné instruction pour la fermeture de cet établissement.

Le projet sera présenté à la Conférence mondiale du climat CoP22

La Résidence «El Ryad», un modèle de «construction verte»

Houari Barti

Quatre modèles de bâtiments de «construction verte» représenteront l'Algérie, lors du concours international du 'Green Building Solutions Awards', dont la cérémonie de remise des prix se déroulera, le 14 novembre prochain, à la clôture de la Conférence mondiale sur le climat CoP22, prévue cette année, à Marrakech, au Maroc. Il s'agit des projets de la 'Maison Type Ksar Tafilet', logement individuel, pavillonnaire, en bande, à Ghardaïa, de l'Ecole coranique El Djabiria, toujours à Tafilet Tajdit, à Ghardaïa s'inscrit, selon ses promoteurs dans cette même expérience humaine, très particulière, par ses approches sociale, urbanistique et écologique. La 'Cité Résidentielle El Riad', à Oran, est pour sa part, le premier programme que le Groupe des Sociétés Hasnaoui prend en charge sur le territoire de la wilaya d'Oran. El Ryad est un projet de promotion immobilière qui se distingue par une basse densité du bâti, de façon à offrir aux acquéreurs les meilleures conditions de vie. Sur les plans technique et architectural, il se distingue par une isolation thermique ap-

pliquée par l'extérieur qui présente divers avantages, soit en termes de rapidité d'exécution, en termes d'esthétique mais surtout en termes d'efficacité énergétique car cette solution permet aux bâtiments d'être durables énergétiquement, en réduisant de façon significative les consommations d'énergie. La cité s'illustre, également, par son engagement en faveur de l'environnement, à travers la collecte des déchets par tri sélectif. Le produit de cette collecte est vendu aux sociétés de recyclages. Le quatrième projet retenu pour être présenté à la CoP22 est celui de la 'Maison rurale exemplaire' - CNERIB. C'est un logement pilote réalisé par un centre de recherche, dépendant du ministère de l'Habitat. L'objectif de ce projet est de dupliquer l'expérience à travers le territoire national dans les zones rurales et conformément au climat étudié.

Impliqués dans des rixes sur la voie publique : quatre individus sous les verrous

Quatre individus impliqués dans des rixes sur la voie publique ont été arrêtés, jeudi, par les services de la police judiciaire de la sûreté de la wilaya d'Oran, en collaboration avec les éléments de la 5^{ème} sûreté urbaine. Les mis en cause ayant fui à bord d'un véhicule, ont été poursuivis par les policiers et appréhendés. Les enquêteurs ont récupéré des armes blanches qui servaient aux malfaiteurs de commettre leurs forfaits. Ils étaient impliqués dans des bagarres sur la voie publique et seront présentés au tribunal à l'issue des recherches.

K. A.

Sidi El Bachir et Arzew : cinq individus arrêtés pour commercialisation de stupéfiants

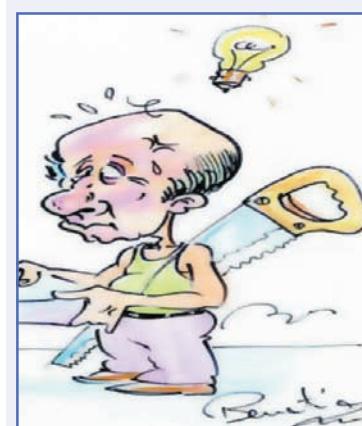
Une quantité de 1,6 kg de kif traité a été saisie, avant-hier, par les éléments de la Brigade mobile de la police judiciaire BMPJ d'Aïn El Beida, dans la localité de Sidi El Bachir. En effet, l'enquête diligentée par les policiers a donné lieu à l'arrestation de 4 individus âgés entre 20 et 25 ans et dont la perquisition ordonnée dans leurs domiciles a permis de mettre la main sur la quantité de kif, en plus de 100 unités de boissons alcoolisées, des armes blanches. Les mis en cause semaient la terreur dans le quartier et avaient à leurs actifs plusieurs bagarres à l'arme blanche. Leur arrestation a été un soulagement pour la population qui a salué l'opération de la police. Dans la commune d'Arzew, les services de la sûreté ont arrêté un individu de 29 ans pour commercialisation de stupéfiants. Pas moins de 130 comprimés psychotropes et 280 g de résine de cannabis ont été saisis.

K. Assia

Tranche de Vie

Par El-Guellil

Nsitou



de la pénurie! Ni zebda, ni tomate, ni louz, ni Omo, et téro si vous n'êtes pas content. Tout se distribuait sous le manteau de va-nu-pieds. Il te fallait avoir des connaissances partout. Un rien nécessitait l'intervention du moins que rien qui se prenait pour le nombril du monde. Ah le bon vieux temps! où un militaire ou un policier mettait sa tenue de sortie pour brûler les « queues » et se faire servir le premier... Le bon vieux temps où personne ne bronchait.

El youm kayène tout ce qu'il faut. Les Chinois sont là. Les Français sont là. Les Anglais aussi sont là. Les Indiens sont là. Les Afghans qui ont combattu les communistes sont là. Nos frères arabes sont là. Ceux qu'on appelait imrialia sont là. Les Algériens sont là. Et ce sont nos jeunes qui veulent partir. Parce que ceux qui étaient aux commandes lors des pluies de pénuries sont toujours là.

courtisé dans l'immeuble. C'était lui le fournisseur en temps de pénurie. Ah la pénurie! le bon vieux temps

Les licences rares et de plus en plus chères Des centaines de chauffeurs de taxi au chômage forcé



J. Boukraâ

être délivrées, par les services de la wilaya, il y a près de 5 ans », ajoute notre interlocuteur.

Le problème du manque et de la cherté de location des licences de moudjahidine continue de mettre en péril le devenir du métier du taxieur. A Oran, ce sont des dizaines de taxieurs qui sont au chômage, dans l'attente de cette fameuse licence. Un document qui n'est attribué qu'aux anciens moudjahidine et ayant droit, exigé pour l'exercice de ce métier. Selon un jeune chauffeur de taxi « cette situation a laissé place à une véritable spéculation autour de ces licences et sur les prix de leur location. Pris en otage par les aléas de l'offre et de la demande, dans ce marché, les taxieurs de la nouvelle génération peinent à comprendre cette situation qui les préoccupe ». La hausse des mensualités à débourser pour l'acquisition du document nécessaire à l'exercice de ce métier n'a pas cessé de nourrir la colère des ces jeunes. « Le tarif de location de ces licences est passé de 5.000 dinars par mois, il y a 2 ans à quelque 10.000 DA, voire 12.000 DA, cette année », ajoute Amine.

Et d'ajouter que sans licence certains chauffeurs ont rangé leurs véhicules ou se sont eux-mêmes rangés dans les nombreux points d'arrêts des « clandestins ».

Des dizaines de ces taxieurs, sans licence, travaillent comme salariés contractuels au sein des nouvelles sociétés de taxi, à Oran. Cette embauche a permis à de nombreux pères de familles de subvenir aux charges quotidiennes et aux sociétés de taxis de disposer, dès le départ, de main-d'œuvre qualifiée et expérimentée. Les responsables locaux du service des Transports avaient parlé, il y a quelque temps, de l'établissement d'un « document » équivalant à une licence d'exploitation de taxi. Une mesure qui n'a pas vu le jour. « nous attendons toujours les fameuses licences administratives, qui devaient

Les quatre syndicats des transporteurs (SNTT, UGCAA, UNAT et UNACT) avaient accepté la création des sociétés de taxis, dans sa forme nouvelle et ce, à la lumière du nouveau texte réglementaire portant conditions et modalités de création de ces entités et notamment le nombre de véhicules revu à la baisse, et qui est passé de 30 à 10 et sans conditions d'âge. La création des sociétés de taxis, dans sa forme nouvelle, est une alternative pour les chauffeurs de taxi qui peuvent se constituer en SARL et atténuer le problème des licences d'exploitation, puisque la société de taxis a, l'avantage d'activer avec plusieurs véhicules pour une seule licence.

Notons, aussi, que près de 15.000 dossiers de demande de licence de taxi ont été déposés auprès de la Commission de wilaya de la protection sociale et des ayants droit.

El Ançor

Un mort et deux blessés graves dans un accident de la route

Un homme âgé de 43 ans est mort dans une collision entre 2 voitures, hier, dans la commune d'El Ançor. Selon la protection civile, le drame s'est produit, hier peu avant 4h sur le CW84 commune d'El Ançor lorsque 2 voitures de marque Volkswagen Golf 7 et une Peugeot 208 se sont té-

lescopées. Le conducteur de la 208 a été gravement blessé alors que son compagnon est mort sur place. Le conducteur de la Golf a été aussi blessé. La dépouille mortelle a été déposée à la morgue de l'hôpital d'Aïn El Turck et une enquête a été ouverte.

J. B.

ILS NOUS ONT QUITTÉS HIER

Benala Aliya, 67 ans, USTO
Yahia Abdellah, 63 ans, Les Amandiers
Boudaâ Fatima, 72 ans, Grande Terre
Dida Zoubida, 70 ans, El Hamri

Horaires des prières pour Oran et ses environs

29 dhoul el hidja 1437

El Fedjr 05h36	Dohr 12h53	Assar 16h14	Maghreb 18h50	Icha 20h06
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Il a perdu près de 30% de ces capacités en quatre ans **Le CET du groupement d'Oran menacé de saturation**

Sofiane M.

La hausse en poids et en volume constante des déchets ménagers semble devenir problématique pour les autorités locales d'Oran. Le centre d'enfouissement technique du groupement d'Oran, opérationnel depuis 2012, a ainsi perdu près de 30% de ces capacités de stockage en l'espace de quatre ans et risque la saturation d'ici 2025 si rien n'est fait pour optimiser la durée de vie de ses quatre casiers. «Le premier casier a été saturé en trois ans (2012/2015), alors que le second le sera d'ici une année. Des quantités énormes de déchets sont générées quotidiennement par la ville. Le CET dispose d'une superficie pouvant accueillir six casiers. Nous avons besoin aujourd'hui de lancer au plus vite des travaux pour la réalisation d'un troisième casier avant la saturation du deuxième», confie Mme Dalila Chellel, directrice de l'EPIC de gestion des centres d'enfouissement technique de la wilaya. Des procédures sont en cours pour le lancement en toute urgence des travaux de réalisation du troisième casier qui devra coûter 40 milliards de cts. Le groupement d'Oran produit actuellement 1.700 tonnes de déchets par jour.

Ces gros volumes de déchets domestiques, accentués par l'inutilisation de techniques spécifiques pour valoriser les déchets organiques issus de l'alimentation en compost, génèrent des coûts considérables et des difficultés pour l'enfouissement. «Le recyclage n'est plus une option mais une nécessité pour optimiser la durée de vie des quatre casiers existants», soutient notre source. La solution est le compostage des déchets organiques qui représentent 60% de la masse des ordures ménagères, en plus de 30% des déchets secs (papiers, plastique et métaux). Il ne restera finalement que 10% de déchets à enfouir. Il est à rappeler que la deuxième phase du schéma directeur de gestion et de collecte des déchets ménagers du groupement d'Oran, composé des daïras d'Es-Sénia, Bir El-Djir, Sidi-Chahmi et bien sûr d'Oran, se fixe pour objectif d'améliorer le traitement des déchets domestiques grâce à l'instauration du tri sélectif qui devra être généralisé d'ici 2020 à l'ensemble du groupement d'Oran pour atteindre un taux de recyclage 75%. Le futur schéma vise à baisser de 15% annuellement les déchets destinés à l'enfouissement ou à l'incinération. Réduire la production d'ordures ménagères de 5

Tourisme

Neuf nouveaux établissements hôteliers réceptionnés en 2017

Le parc hôtelier de la wilaya d'Oran sera consolidé en 2017 par neuf nouveaux établissements totalisant une capacité de 1.122 lits, a-t-on appris mercredi à l'occasion de la 3^e session ordinaire de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW). Un centre de thalassothérapie sera également réceptionné durant la même période, révèle un rapport de la direction du tourisme présenté dans le cadre de cette session de l'APW consacrée en partie à l'évaluation de la saison estivale écoulée. L'entrée en exploitation de ces futures infrastructures générera 329 postes d'emploi, a indiqué le responsable du secteur, rappelant que le parc actuel est composé de 163 hôtels d'une capacité cumulée de

15.041 lits. L'importance du développement du secteur touristique a été mise en relief lors de cette rencontre par le wali d'Oran, Abdelghani Zaâlane, et le président de l'APW, Chaâbni Fethallah, insistant tous deux sur la nécessité d'activer la réalisation des projets à la mesure de la dynamique économique et des ambitions de la wilaya. L'accent a été mis dans ce contexte sur les préparatifs des Jeux méditerranéens qu'abritera la capitale de l'Ouest en 2021. En perspective de cet événement sportif international, des projets d'envergure, tel celui du futur village olympique, sont en voie de concrétisation. Le chef de l'exécutif a cité, à ce titre, d'autres projets initiés en adéquation avec les aspira-

tions de la wilaya à se positionner parmi les grands pôles touristiques du bassin méditerranéen, dont celui portant création d'une Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration. En plus de l'évaluation de la dernière saison estivale, cette session de l'APW a été également consacrée aux opérations de solidarité durant le mois de ramadhan, aux plans de développement et d'aménagement urbains de certaines communes, et à la rentrée scolaire. La cérémonie d'ouverture de cette rencontre a été marquée par l'observation d'une minute de silence à la mémoire du défunt Habib Bekkar, cadre à la conservation des forêts de la wilaya d'Oran, décédé dernièrement dans un incendie de forêt.

Aïn El Turck

Quatre cambrioleurs arrêtés

Rachid Boutlélis

Quatre membres d'un gang, des habitués du prétoire, âgés entre 30 et 40 ans, demeurant dans le bourg Sidi El Bachir dans la banlieue Est d'Oran, spécialisés dans le cambriolage, ont été présentés jeudi devant le magistrat instructeur près le tribunal d'Aïn El Turck. Au terme de leur audition, le quatuor de prévenus a été placé en détention préventive sous les principaux chefs d'accusation de vol qualifié, appartenance à une organisation criminelle et de port d'armes prohibées. Cette affaire a été qualifiée de criminelle par ledit parquet et devra donc par conséquent être enrôle sur le calendrier de la prochaine session criminelle, siégeant au niveau du tribunal compétent près la Cour d'Oran.

Selon des sources policières, ces quatre repris de justice, réputés

pour leur violence extrême, ont été neutralisés par les éléments de la police judiciaire relevant de la sûreté de daïra d'Aïn El Turck très tôt dans la matinée du lundi, aux environs de 4 heures, à l'intérieur d'une habitation sise au niveau de l'Allée des Villas, appartenant à un haut cadre de l'Etat. Ces malfrats auraient exercé au préalable une étroite surveillance sur les occupants de la villa, avant de passer à l'action après s'être assurés de leur brève absence sur les lieux et ce, en exploitant des renseignements récoltés auprès d'un informateur.

Sur la base d'une information, les enquêteurs de la PJ en tenue civile ont concocté une planque non loin de la villa ciblée, durant plusieurs jours, en attendant que les cambrioleurs se manifestent. Ayant nécessité beaucoup de prudence en raison de la réaction autant qu'imprévisible que violen-

te des malfrats, la prompte intervention des policiers, qui ont tablé sur l'effet surprise, a eu finalement ses fruits et ce, en se soldant par leur mise hors d'état de nuire et la saisie d'un lot d'articles électroménagers, de bijoux et d'objets de valeur, que les malfrats avaient déjà embarqué dans un véhicule en stationnement à proximité et s'attelaient à répertorier d'autres pour les emporter, indiquent encore nos sources.

Lors de leur interrogatoire, les cambrioleurs, qui ont été trouvés en possession d'un arsenal d'armes blanches et d'une bombe lacrymogène, ont reconnu être les auteurs de cinq autres cambriolages et du vol d'une moto perpétrés quelques semaines auparavant, par intermittence, au niveau de l'Allée des Villas et ses alentours immédiats, sur le territoire de la commune d'Aïn El Turck.

En prévision du Salon international de l'élevage et de l'agroalimentaire **Les organisateurs insistent sur la valorisation du produit agricole**



K. Assia

les professionnels de l'ouest à adhérer à cette démarche, le responsable a passé au peigne fin tous les secteurs et les filières qui nécessitent autant d'intérêt et s'inscrivent par conséquent dans cette stratégie de promotion et de développement. Il cite à ce titre, la valorisation de l'oliveraie et de l'oléiculture dans la région ouest. La formation de jeunes en milieu rural dans des métiers agricoles en vue de moderniser l'agriculture, intensifier les filières agricoles et diversifier la production pour réaliser l'autosuffisance, était également au centre des préoccupations des intervenants. Il est question d'ouvrir le champ à ces jeunes, leur donner l'opportunité de rencontrer des professionnels et des chercheurs, les faire participer à des manifestations économiques liées à l'agriculture, l'agroalimentaire. Les forums prévus dans le cadre de cette édition qui traiteront des filières de fruits et légumes, de l'arboriculture fruitière, de la protection végétale, du lait et dérivés, de l'aquaculture, des produits halieutiques constitueront une occasion propice aux jeunes pour connaître les performances dans tous ces domaines. Les Etats-Unis d'Amérique seront le pays hôte de cette manifestation et exposent leurs innovations dans le domaine agricole.

Un véhicule volé à Bousfer Plage, récupéré

Les enquêteurs de la police judiciaire relevant de la sûreté urbaine de proximité de la localité côtière de Bousfer Plage ont réussi, en un temps record, à récupérer un véhicule volé dans leur secteur de compétence, apprend-on de sources policières. En effet, se basant sur de maigres indices fournis par la victime et au terme d'intenses investigations, les éléments de la PJ de ladite sûreté sont parvenus à suivre la piste jusqu'à Oran de la voiture de marque Citroën, subtilisée dans la localité de Bousfer Plage. Conformément à une commission rogatoire, les policiers de cette sûreté se sont déplacés au populeux quartier de Victor Hugo, dans la banlieue ouest d'Oran, où ils ont au préalable localisé le véhicule volé. Se sachant accusé, le ou les auteurs ont finalement abandonné la Citroën dans une

ruelle dudit quartier où deux suspects ont été interpellés pour être interrogés dans le cadre de l'enquête sur ce vol de véhicule, indiquent nos sources. Une enquête judiciaire a été ouverte par le parquet d'Aïn El Turck pour déterminer les tenants et les aboutissants de cette affaire.

On apprend également auprès des mêmes sources, dans un autre contexte, l'arrestation d'un repris de justice à Bousfer Plage, répondant aux initiales A.R. et âgé de 36 ans, originaire d'une ville du centre, qui faisait l'objet d'un mandat d'arrêt délivré par le tribunal d'Alger. L'interpellé a été transféré vers la sûreté de wilaya d'Oran et ce, pour être reconduit vers le lieu de son forfait et être déféré devant le parquet, qui a lancé un mandat d'arrêt contre lui, ont ajouté nos sources.

R. B.

TLEMCEN

Les médecins conseils se concertent

Khaled Boumediene

Le sous-directeur du contrôle médical de l'Agence Cnas de Tlemcen, Dr Bouazza M'hamed, a présidé mercredi une réunion de coordination et de formation, au siège de l'Agence de la Cnas de Tlemcen, au profit des médecins conseils des centres payeurs. Insistant sur l'intérêt de cette concertation de wilaya qui est d'associer le plus largement possible l'ensemble des acteurs médicaux de la gestion du risque, Dr Bouazza a souligné le rôle du médecin conseil dans la prise en charge des assurés sociaux et les professionnels de la sécurité sociale, ses conseils sur la bonne application de la réglementation, son accompagnement des assurés pour améliorer la prise en charge des assurés sociaux et en particulier les malades chroniques, son analyse et son contrôle des demandes de prestations. L'enjeu de la concertation est de présenter la nouvelle mission de contrôle qu'exerce le médecin conseil de la Cnas, et l'application de la législation de la sécurité sociale tout en permettant à tout assuré social d'obtenir les prestations nécessaires à son état de santé. « Notre objectif est d'échanger mais aussi de tenir compte de chaque spécificité posée au niveau du centre

payeur de la Cnas. Cette rencontre vise surtout la sensibilisation des médecins conseils pour une bonne prise en charge des assurés sociaux, et cela ne se concrétise que par une humanisation de cette action, une célérité dans le traitement des dossiers, un bon accueil et surtout être à l'écoute des assurés sociaux. Nous avons discuté sur les indications pour l'acquisition d'appareillages et accessoires pour les personnes aux besoins spécifiques auprès de l'office national d'appareillages et d'accessoires pour personnes handicapées, tels que le fauteuil roulant, le fauteuil ordinaire, le fauteuil électrique, la voiturette à moteur, les prothèses dont l'objet est de remplacer un segment absent en totalité ou en partie, les orthèses qui consistent à corriger les infirmités du corps, les attelles, les chaussures orthopédiques, etc. Nous avons également abordé l'ensemble des affections ouvrant droit aux remboursements des frais médicaux à 100%, notamment l'hypertension artérielle et le diabète, qui constituent un vrai problème de santé publique dans le monde et en Algérie, à cause de leur morbidité fréquente», a notamment expliqué le sous-directeur du contrôle médical de l'Agence Cnas de Tlemcen. Il est à rappeler dans ce cadre, que le médecin conseil reçoit les assurés

sociaux que le service des prestations décide de soumettre au contrôle médical. Une véritable mission partagée s'engage. Constitué de praticiens conseils et d'un personnel administratif, le contrôle médical peut convoquer le malade s'il juge que le contrôle médical est nécessaire. Après étude du dossier médical, le médecin conseil aura à se prononcer sur la demande de remboursement de la prestation sociale et à répondre au service des prestations. L'avis du contrôle médical peut porter sur une prescription de médicament, un arrêt de travail, une demande de prise en charge d'affection chronique, sur l'invalidité, les accidents du travail, les maladies professionnelles. Le contrôle médical peut être effectué avant le paiement des prestations (contrôle à priori) ou après le paiement des prestations (contrôle à posteriori). Un avis favorable est émis lorsque le médecin conseil dispose des éléments probants et justifiants la demande de prestation. Les renseignements médicaux seront recueillis dans le dossier médical et ou auprès du médecin traitant. Un rejet d'ordre médical est émis en cas de désaccord sur l'appréciation de l'état de santé du patient entre le praticien traitant et le praticien conseil. La voie de recours est l'expertise médicale.

BÉNI-SAF

La lutte contre la rage, objectif zéro décès



Bencherki Otsmane

Environ 350 cas de morsures et/ou de griffures, occasionnées par des chiens, ont été enregistrés, en 2015, par les services de l'EPS de Béni-Saf, qui en compte 06 polycliniques et une trentaine de salles de soins établies à travers 05 communes, lesquelles ont déployé les efforts nécessaires pour que toutes les victimes soient prises en charge correctement. L'incidence financière est estimée à 1,4 million de dinars contre 1 million pour 262 cas déjà durant l'année en cours.

La plupart des cas recensés sont dus aux morsures des chiens errants. Tous ces chiffres ont été énoncés lors d'une manifestation médicale, organisée mercredi dernier par cet EPS, à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre la rage, célébrée cette année sous le slogan «éduquer, vacciner et éliminer». Une journée médicale consacrée à cet événement était placée sous le thème «objectif, zéro décès

par la rage». Au programme de cette manifestation, qui a eu lieu au niveau de la salle de conférence du siège, deux communications présentées par deux épidémiologues, Dr Hamdi et Dr Bentourir. L'objectif de cette journée est de mieux faire connaître les effets de la rage chez l'homme et l'animal, les mesures de prévention qui existent et les moyens d'éliminer la rage humaine en axant la lutte sur les réservoirs. Tout dire ou presque, la rage est une maladie mortelle à 100% et qu'une vaccination ou une séro-vaccination après des morsures occasionnées par un animal suspect de rage doit être strictement observée. Il faut savoir aussi que la rage fait encore actuellement, chaque année, environ 60.000 victimes dans le monde qui meurent de la rage dans d'extrêmes souffrances, une grande majorité étant des enfants mordus par des chiens contaminés. Or, la vaccination d'au moins 70% des chiens pourrait interrompre le cycle de transmission

chez les chiens et vers l'homme. Il existe des vaccins sûrs et efficaces, considérés comme financièrement abordables pour lutter contre la rage canine. Chez nous, la lutte contre ce fléau connaît un franc succès d'où l'accès facile à des vaccins de qualité de façon à conduire des campagnes de vaccination efficaces sur le long terme. En cette même occasion, le Dr Lakhdari Baroudi, inspecteur à la DSP d'Aïn-Temouchent, a pris la parole pour évoquer lui aussi la situation épidémiologique dans la wilaya indiquant toute l'importance qu'accordent les responsables du secteur à ce fléau tout en couvrant l'EPS de Béni-Saf d'éloges suite aux efforts fournis dans le domaine de prévention et de vaccination, notamment contre la rage. Enfin, un débat plein d'enseignements qui s'en est suivi, auquel pris part l'assistance - une trentaine de médicaux et paramédicaux -, a eu trait particulièrement à la conduite à tenir devant un cas de morsure.

CHLEF

L'éducation et l'université au menu

Bencherki Otsmane

La 3ème session ordinaire de l'Assemblée populaire de la wilaya de Chlef, sous la présidence de M. Ameur Amar, s'est ouverte mercredi 28 septembre, en présence de M. Aboubakr Essedik Boucetta, wali de Chlef, de la secrétaire générale, des directeurs de l'exécutif, des chefs de daïra, des élus et de la presse locale. A l'ordre du jour de cette session d'automne, la rentrée scolaire et universitaire. Dans son allocution d'ouverture, M. Ameur Amar P/APW a indiqué que «l'éducation joue un rôle dans la croissance et le développement économiques» et de souligner que «les travaux menés à travers le monde semblent corroborer d'une relation positive et significative entre l'éducation et la croissance économique, bien que la causalité puisse être à double sens et de préciser qu'un niveau élevé d'éducation peut engendrer un taux de croissance élevé à travers une augmentation de la productivité des travailleurs et de leurs capacités à innover».

Mais, dira M. Ameur, «à l'inverse, un taux de croissance élevé permettrait à l'Etat de dégager beaucoup plus de ressources devant servir au financement de l'éducation». Le P/APW a également souligné que compte tenu du taux de natalité assez important dans notre pays, les pouvoirs publics continuent d'investir des sommes colossales pour construire les infrastructures nécessaires et permettre à nos enfants de s'instruire dans des conditions optimales». Le directeur de l'éducation nationale souligne dans son rapport que, pour cette année scolaire 2016/2017, le nombre d'élèves des trois paliers (primaire, moyen et secondaire) s'élève à 275.464. Le nombre d'établissements est de 839 dont 67 lycées. Il était de 803 établissements en 2013/2014. Pour uniquement cette année scolaire 2016/2017, il ya eu la réception de 8 lycées et autant de collèges. Le nombre d'enseignants est de 12.613 dont 5 655 pour le primaire, 4 095 pour le moyen et enfin 2 863 pour le secondaire. Quant au TOC (taux d'occupation par classe) il est de l'ordre de 30,40 par classe. En ce qui concerne la rentrée scolaire, le directeur a indiqué que celle-ci s'est déroulée dans de bonnes conditions malgré certaines contraintes qui ont été rapidement levées. Le directeur de l'éducation a conclu son exposé en faisant savoir à ses auditeurs que «parmi les objectifs assignés à son département, figurent le maintien de la

croissance et la réduction des inégalités entre les différents secteurs de l'éducation».

Le directeur de l'éducation a également souligné que les pouvoirs publics ont réalisé de nombreux établissements scolaires dans le but de réduire le taux de natalité et de favoriser l'éducation de l'enfant.

Le directeur de l'éducation a également souligné que les pouvoirs publics ont réalisé de nombreux établissements scolaires dans le but de réduire le taux de natalité et de favoriser l'éducation de l'enfant.

Le directeur de l'éducation a également souligné que les pouvoirs publics ont réalisé de nombreux établissements scolaires dans le but de réduire le taux de natalité et de favoriser l'éducation de l'enfant.

Le directeur de l'éducation a également souligné que les pouvoirs publics ont réalisé de nombreux établissements scolaires dans le but de réduire le taux de natalité et de favoriser l'éducation de l'enfant.

Le directeur de l'éducation a également souligné que les pouvoirs publics ont réalisé de nombreux établissements scolaires dans le but de réduire le taux de natalité et de favoriser l'éducation de l'enfant.

Le directeur de l'éducation a également souligné que les pouvoirs publics ont réalisé de nombreux établissements scolaires dans le but de réduire le taux de natalité et de favoriser l'éducation de l'enfant.

Le directeur de l'éducation a également souligné que les pouvoirs publics ont réalisé de nombreux établissements scolaires dans le but de réduire le taux de natalité et de favoriser l'éducation de l'enfant.

Le directeur de l'éducation a également souligné que les pouvoirs publics ont réalisé de nombreux établissements scolaires dans le but de réduire le taux de natalité et de favoriser l'éducation de l'enfant.

Le directeur de l'éducation a également souligné que les pouvoirs publics ont réalisé de nombreux établissements scolaires dans le but de réduire le taux de natalité et de favoriser l'éducation de l'enfant.

Le directeur de l'éducation a également souligné que les pouvoirs publics ont réalisé de nombreux établissements scolaires dans le but de réduire le taux de natalité et de favoriser l'éducation de l'enfant.

Le directeur de l'éducation a également souligné que les pouvoirs publics ont réalisé de nombreux établissements scolaires dans le but de réduire le taux de natalité et de favoriser l'éducation de l'enfant.

Le directeur de l'éducation a également souligné que les pouvoirs publics ont réalisé de nombreux établissements scolaires dans le but de réduire le taux de natalité et de favoriser l'éducation de l'enfant.

Le directeur de l'éducation a également souligné que les pouvoirs publics ont réalisé de nombreux établissements scolaires dans le but de réduire le taux de natalité et de favoriser l'éducation de l'enfant.

Le directeur de l'éducation a également souligné que les pouvoirs publics ont réalisé de nombreux établissements scolaires dans le but de réduire le taux de natalité et de favoriser l'éducation de l'enfant.

Le directeur de l'éducation a également souligné que les pouvoirs publics ont réalisé de nombreux établissements scolaires dans le but de réduire le taux de natalité et de favoriser l'éducation de l'enfant.

Le directeur de l'éducation a également souligné que les pouvoirs publics ont réalisé de nombreux établissements scolaires dans le but de réduire le taux de natalité et de favoriser l'éducation de l'enfant.

Le directeur de l'éducation a également souligné que les pouvoirs publics ont réalisé de nombreux établissements scolaires dans le but de réduire le taux de natalité et de favoriser l'éducation de l'enfant.

Le directeur de l'éducation a également souligné que les pouvoirs publics ont réalisé de nombreux établissements scolaires dans le but de réduire le taux de natalité et de favoriser l'éducation de l'enfant.

Le directeur de l'éducation a également souligné que les pouvoirs publics ont réalisé de nombreux établissements scolaires dans le but de réduire le taux de natalité et de favoriser l'éducation de l'enfant.

Le directeur de l'éducation a également souligné que les pouvoirs publics ont réalisé de nombreux établissements scolaires dans le but de réduire le taux de natalité et de favoriser l'éducation de l'enfant.

Le directeur de l'éducation a également souligné que les pouvoirs publics ont réalisé de nombreux établissements scolaires dans le but de réduire le taux de natalité et de favoriser l'éducation de l'enfant.

Le directeur de l'éducation a également souligné que les pouvoirs publics ont réalisé de nombreux établissements scolaires dans le but de réduire le taux de natalité et de favoriser l'éducation de l'enfant.

Le directeur de l'éducation a également souligné que les pouvoirs publics ont réalisé de nombreux établissements scolaires dans le but de réduire le taux de natalité et de favoriser l'éducation de l'enfant.

Le directeur de l'éducation a également souligné que les pouvoirs publics ont réalisé de nombreux établissements scolaires dans le but de réduire le taux de natalité et de favoriser l'éducation de l'enfant.

Le directeur de l'éducation a également souligné que les pouvoirs publics ont réalisé de nombreux établissements scolaires dans le but de réduire le taux de natalité et de favoriser l'éducation de l'enfant.

Le directeur de l'éducation a également souligné que les pouvoirs publics ont réalisé de nombreux établissements scolaires dans le but de réduire le taux de natalité et de favoriser l'éducation de l'enfant.

Le directeur de l'éducation a également souligné que les pouvoirs publics ont réalisé de nombreux établissements scolaires dans le but de réduire le taux de natalité et de favoriser l'éducation de l'enfant.

Le directeur de l'éducation a également souligné que les pouvoirs publics ont réalisé de nombreux établissements scolaires dans le but de réduire le taux de natalité et de favoriser l'éducation de l'enfant.

Le directeur de l'éducation a également souligné que les pouvoirs publics ont réalisé de nombreux établissements scolaires dans le but de réduire le taux de natalité et de favoriser l'éducation de l'enfant.

Le directeur de l'éducation a également souligné que les pouvoirs publics ont réalisé de nombreux établissements scolaires dans le but de réduire le taux de natalité et de favoriser l'éducation de l'enfant.

Le directeur de l'éducation a également souligné que les pouvoirs publics ont réalisé de nombreux établissements scolaires dans le but de réduire le taux de natalité et de favoriser l'éducation de l'enfant.

Le directeur de l'éducation a également souligné que les pouvoirs publics ont réalisé de nombreux établissements scolaires dans le but de réduire le taux de natalité et de favoriser l'éducation de l'enfant.

Le directeur de l'éducation a également souligné que les pouvoirs publics ont réalisé de nombreux établissements scolaires dans le but de réduire le taux de natalité et de favoriser l'éducation de l'enfant.

Le directeur de l'éducation a également souligné que les pouvoirs publics ont réalisé de nombreux établissements scolaires dans le but de réduire le taux de natalité et de favoriser l'éducation de l'enfant.

Le directeur de l'éducation a également souligné que les pouvoirs publics ont réalisé de nombreux établissements scolaires dans le but de réduire le taux de natalité et de favoriser l'éducation de l'enfant.

Le directeur de l'éducation a également souligné que les pouvoirs publics ont réalisé de nombreux établissements scolaires dans le but de réduire le taux de natalité et de favoriser l'éducation de l'enfant.

Le directeur de l'éducation a également souligné que les pouvoirs publics ont réalisé de nombreux établissements scolaires dans le but de réduire le taux de natalité et de favoriser l'éducation de l'enfant.

Le directeur de l'éducation a également souligné que les pouvoirs publics ont réalisé de nombreux établissements scolaires dans le but de réduire le taux de natalité et de favoriser l'éducation de l'enfant.

Le directeur de l'éducation a également souligné que les pouvoirs publics ont réalisé de nombreux établissements scolaires dans le but de réduire le taux de natalité et de favoriser l'éducation de l'enfant.

Le directeur de l'éducation a également souligné que les pouvoirs publics ont réalisé de nombreux établissements scolaires dans le but de réduire le taux de natalité et de favoriser l'éducation de l'enfant.

Le directeur de l'éducation a également souligné que les pouvoirs publics ont réalisé de nombreux établissements scolaires dans le but de réduire le taux de natalité et de favoriser l'éducation de l'enfant.

Le directeur de l'éducation a également souligné que les pouvoirs publics ont réalisé de nombreux établissements scolaires dans le but de réduire le taux de natalité et de favoriser l'éducation de l'enfant.

Le directeur de l'éducation a également souligné que les pouvoirs publics ont réalisé de nombreux établissements scolaires dans le but de réduire le taux de natalité et de favoriser l'éducation de l'enfant.

Le directeur de l'éducation a également souligné que les pouvoirs publics ont réalisé de nombreux établissements scolaires dans le but de réduire le taux de natalité et de favoriser l'éducation de l'enfant.

Le directeur de l'éducation a également souligné que les pouvoirs publics ont réalisé de nombreux établissements scolaires dans le but de réduire le taux de natalité et de favoriser l'éducation de l'enfant.

Le directeur de l'éducation a également souligné que les pouvoirs publics ont réalisé de nombreux établissements scolaires dans le but de réduire le taux de natalité et de favoriser l'éducation de l'enfant.

Le directeur de l'éducation a également souligné que les pouvoirs publics ont réalisé de nombreux établissements scolaires dans le but de réduire le taux de natalité et de favoriser l'éducation de l'enfant.

Le directeur de l'éducation a également souligné que les pouvoirs publics ont réalisé de nombreux établissements scolaires dans le but de réduire le taux de natalité et de favoriser l'éducation de l'enfant.

Le directeur de l'éducation a également souligné que les pouvoirs publics ont réalisé de nombreux établissements scolaires dans le but de réduire le taux de natalité et de favoriser l'éducation de l'enfant.

Le directeur de l'éducation a également souligné que les pouvoirs publics ont réalisé de nombreux établissements scolaires dans le but de réduire le taux de natalité et de favoriser l'éducation de l'enfant.

Le directeur de l'éducation a également souligné que les pouvoirs publics ont réalisé de nombreux établissements scolaires dans le but de réduire le

AIR ALGERIE

SAMEDI

Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	09h05
Oran - Alger	13h35
Oran - Alger	13h40
Oran - Alger	14h00
Oran - Alger	17h45
Oran - Alger	21h05
Oran - Annaba	14h40
Oran - Béchar	09h00
Alger - Oran	07h00
Alger - Oran	07h00
Alger - Oran	11h30
Alger - Oran	12h00
Alger - Oran	15h40
Alger - Oran	19h00
Alger - Oran	20h30
Annaba - Oran	15h40
Béchar - Oran	11h50

Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	09h30
Oran - Alger	13h30
Oran - Alger	17h30
Oran - Alger	20h25
Oran - Adrar	09h00
Oran - Constantine	15h15
Oran - Tindouf	21h45
Alger - Oran	07h35
Alger - Oran	11h35
Alger - Oran	15h35
Alger - Oran	18h30
Alger - Oran	08h15
Adrar - Oran	12h10
Constantine - Oran	17h35
Tindouf (+1) - Oran	00h45

INTERNATIONAL

SAMEDI

Vol	Départ
Oran - Lyon	07h15
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Marseille	09h00
Oran - Toulouse	09h30
Oran - Istanbul	14h00
Oran - Lille	14h40
Oran - Paris-CDG	14h50
Oran - Alicante	15h20

Vol	Arrivée
Lyon - Oran	12h35
Paris-Orly - Oran	14h10
Marseille - Oran	13h35
Toulouse - Oran	13h40
Istanbul(+1) - Oran	22h30
Lille - Oran	21h10
Paris-CDG - Oran	21h00
Alicante - Oran	18h20

Vol	Départ
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Barcelone	08h25
Oran - Marseille	09h00
Oran - Toulouse	09h30
Oran - Lyon	13h15
Oran - (Paris-CDG)	14h50
Oran - Alicante	15h20
Oran - Djeddah	17h40

Vol	Arrivée
Paris-Orly - Oran	14h10
Barcelone - Oran	12h15
Marseille - Oran	18h45
Toulouse - Oran	13h40
Lyon - Oran	18h35
Paris (CDG) - Oran	21h00
Alicante - Oran	18h20
Djeddah(+1) - Oran	07h15

AIGLE AZUR

VOL DEP/ARR

Samedi	
Paris-Orly - Oran	09h00/ 10h20
Marseille - Oran	17h55 / 18h35
Toulouse - Oran	18h05 / 18h40
Lyon - Oran	12h50/ 13h50
Oran - Paris-Orly	11h20/ 14h40
Oran - Lyon	19h55 / 22h50
Oran - Marseille	19h30 / 22h05
Oran - Toulouse	14h50 / 17h20

Tunis/ Oran	Oran / Tunis
Arrivée	Départ
Lundi / Jeudi	
09h45	10h30

TRAIN



DÉPART ARRIVÉE

ORAN - OUED TLELAT

OUED TLELAT - ORAN

-----ORAN - ALGER-----

-----ALGER - ORAN-----

-----ALGER - ORAN-----

CINÉMATHÈQUE D'ORAN



INSTITUT FRANÇAIS

Art de la scène MOLIÈRE EST DANS LE PLACARD

Mercredi 05 oct à 18h à l'IF Tlemcen
Jeudi 06 octobre à 18h à l'IF d'Oran
Samedi 08 octobre à 18h à l'IF Const Cie Les Tréteaux de France, Interprété par Nadine Darmon
Familles ! C'est à vous que le spectacle s'adresse... Mlle Pâquerette n'ouvrira pas la porte de vos placards, mais elle en fera sortir par sa bouche la voix des filles, des fils, pères, mères, et belles-mères, des Tartuffe, Lisette, Gorgibus, Sganarelle, Dom Juan, Dorine, qui s'incarneront pour nous donner à voir, et entendre, avec les mots de Molière, des histoires qui ressemblent bien souvent aux nôtres...

Conférence Communication & politique

Lundi 10 octobre à 17h00
à Hôtel Sabri de Annaba
Par Dominique Wolton, directeur de recherche au CNRS en sciences de la communication, spécialiste des médias.
La communication politique est « l'espace où s'échangent les discours contradictoires des trois acteurs qui ont la légitimité à s'exprimer publiquement sur la politique et qui sont les hommes politiques, les journalistes et l'opinion publique à travers des sondages »...

DÉPART	ARRIVÉE
MOSTAGANEM / VALENCE	
Dim 02- 11h00	Dim 02 - 23h30
Lun 03- 18h30	Mar 04 - 05h00
Mer 05- 18h30	Jeu 04 - 07h30
Ven 30- 17h00	Sam 01 - 05h00
VALENCE / MOSTAGANEM	
Sam 01 - 08h00	Sam 01 - 18h00
Lun 03- 01h00	Lun 03 - 12h00
Mar 04 - 18h30	Mer 05 - 07h30
Jeu 06 - 18h30	Ven 07 - 07h30

TRASMEDITERRANEA

DÉPART ARRIVÉE

ORAN / ALMERIA

Dim 02 - 21h00	Lun 03 - 06h00
Dim 09 - 21h00	Lun 10 - 06h00
Dim 16 - 21h00	Lun 17 - 06h00
ALMERIA / ORAN	
Sam 01 - 23h59	Dim 02 - 08h00
Sam 08 - 23h59	Dim 09 - 08h00
Sam 15 - 23h59	Dim 16 - 08h00

MÉTÉO

AUJOURD'HUI DEMAIN

ORAN

Plutôt ensoleillé Max.28- Min.17 Ensoleillé Max.30 - Min.17

MOSTAGANEM

Ensoleillé Max.28 -Min.17 Ensoleillé Max.30 - Min.17

TLEMCEN

Ensoleillé Max.26- Min.13 Ensoleillé Max.28- Min.14

MASCARA

Ensoleillé Max.29 - Min.17 Ensoleillé Max.28- Min.17

TIARET

Ensoleillé Max.24- Min.12 Ensoleillé Max.27- Min.13

CHLEF

Ensoleillé Max.32- Min.18 Ensoleillé Max.33- Min.19

BÉCHAR

Ensoleillé Max.28 - Min.17 Ensoleillé Max.29 - Min.17

ALGER

Ensoleillé Max.27- Min.17 Ensoleillé Max.27- Min.18

CONSTANTINE

Risque d'orages Max.29 -Min.16 Ensoleillé Max.31 - Min.16

ANNABA

Ensoleillé Max.30 -Min.19 Ensoleillé Max.29 -Min.19

وزارة التعليم العالي و البحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

مركز البحث في الآثار وivilis et culturelle
Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle

آمنة و عاصمة للتراث
Amman a unadi di Taslaat Tametayi tadelant

Center of Research in Social and Cultural Anthropology

Turquie
Loin de la polémique autour du burkini, la mode islamique a le vent en poupe



Par Fulya Ozerkan

Le mannequin ajuste ses vêtements, esquisse un sourire en regardant l'objectif et tient sa tête droite dès que l'appareil photo crépite. Rien de plus normal pour des photos de mode dans une grande ville européenne. Mais dans cet atelier d'Istanbul, l'exercice est différent. Point de robes qui épousent les courbes du corps: ici les modèles vantent une mode islamique glamour à sa façon, avec robes larges et foulards sur les cheveux. En Turquie, pays majoritairement musulman, cette industrie conciliant mode et valeurs religieuses connaît un succès croissant, dans une conjoncture favorisée par l'agenda islamo-conservateur du Parti de la Justice et du développement du président Recep Tayyip Erdogan. Plus largement, le marché de la mode islamique pourrait, selon le Conseil de la mode islamique et du design (IFDC) basé à Dubai, avoisiner les 500 milliards de dollars d'ici quelques années, soit plus de 445 milliards d'euros. Dans l'atelier situé sur la rive asiatique d'Istanbul, les mannequins, maquillés et le port élégant, s'efforcent de mettre en valeur les vêtements qu'elles portent sans rien montrer de leur corps, hormis le visage et les mains. Au menu du jour: tuniques longues et robes de soirée brillantes assorties de hauts talons. Les coupes sobres mais les couleurs sont vives.

VENTES DE BURKINIS EN HAUSSE

Les photos seront publiées dans le catalogue de Modanisa, un site turc de vente en ligne dédié à la mode islamique, lancé en 2011 et devenu en quelques années l'un des poids lourds du secteur. Modanisa référence 30.000 produits de 300 marques - tenues quotidiennes, vêtements de sport, robes du soir, chaussures, accessoires... - et livre dans 75 pays. «Autrefois, une jeune femme (voilée) de 25 ans portait

les mêmes habits qu'une femme de 50 ans», parce qu'il n'y avait pas d'alternative, affirme à l'AFP le PDG de l'entreprise, Kerim Ture. C'est pour changer la donne que Modanisa est né, dit-il. Le site vend, entre autres, des maillots de bain entièrement couverts, ces burkinis au cœur d'une vive polémique en France où certaines villes ont tenté de les interdire avant que des juges ne s'y opposent. Une section entière du site est consacrée à ces maillots, vendus entre 27 et 99 euros. Pour M. Ture, en porter «est un choix et non un symbole». «Je ne comprends pas comment un pays dont la liberté est l'un des piliers peut s'opposer aux maillots de bains islamiques», ajoute-t-il, affirmant que les commandes de burkinis depuis la France ont augmenté de 15 à 20% depuis que la polémique a éclaté et que les projecteurs ont été braqués cet été sur ce vêtement.

«ISTANBUL VA DONNER LE TON»

Istanbul, qui ambitionne de devenir une plaque-tournante pour ce commerce, a accueilli pour la première fois en mai une «Fashion week» dédiée à la mode islamique, organisée dans la gare historique de Haydarpasa. Selon le styliste Osman Ozdemir, ce secteur est en pleine croissance depuis plusieurs années, dopé par l'arrivée sur le marché de marques mondiales. Dolce & Gabbana a notamment lancé cette année une collection de hijabs et abayyas destinée à une clientèle musulmane au Moyen-Orient. «Je crois qu'Istanbul va donner le ton de la mode islamique», lance M. Ozdemir. Fin août, le gouvernement turc a autorisé pour la première fois les policières en uniforme à porter le voile. Pour Franka Soeria, consultante et styliste indonésienne qui a oeuvré pour organiser la Fashion Week d'Istanbul, la mode islamique n'a pas pour but d'inciter les femmes à se couvrir mais à s'affirmer dans leur propre style vestimentaire. «Notre message consiste à dire que nous sommes pudiques et que nous aimons nous couvrir, mais que nous aimons aussi la mode. C'est notre style, il faut l'accepter», dit Mme Soeria, qui porte un voile noir.

«PAS COMME MA MÈRE»

Dans le quartier de Fatih, les boutiques de mode islamique s'enchaînent et de nombreux panneaux publicitaires vantent les vêtements couvrants. «Je me suis couvert la tête il y a trois ans mais je ne voulais pas m'habiller comme ma mère», confie à l'AFP Seyma, 16 ans, rencontrée au marché. «Aujourd'hui, je trouve tous les vêtements que je veux». Des touristes des pays arabes viennent grossir la clientèle à Istanbul. «Je trouve de tout, des robes pour tous les jours, des pantalons, des T-shirts et beaucoup d'autres choses. Je viens avec rien et j'achète tout ici», affirme Dalia, une jeune Saoudienne faisant ses emplettes. Mais cette tendance vestimentaire a ses détracteurs, qui estiment que la mode, même pudique, est incompatible avec les préceptes de l'islam. «L'islam prêche pour une identité musulmane vertueuse et une consommation dictée par le besoin. Mais la mode c'est tout le contraire, elle crée un cercle vicieux qui incite à une consommation à outrance», affirme Hulya Sekerci, de l'association conservatrice Ozgur-Der. «Et les vêtements conçus selon cette mode sont incompatibles avec notre façon de nous couvrir. C'est pour cela que nous sommes contre la mode et les défilés». Hakan Yalidiz, professeur de sciences politiques à l'université du Bosphore à Istanbul, est lui sceptique sur la créativité de la mode islamique. «C'est souvent de la pure imitation: les stylistes ne font que prendre une robe normale pour en couvrir le décolleté et la rendre conforme aux normes islamiques», dit-il. «Il faudra attendre au moins vingt ans pour savoir si un Versace de la mode islamique émergera». (AFP)

Australie
Un Etat entier privé d'électricité après un orage «sans précédent»

Un orage «sans précédent» a privé mercredi d'électricité tout l'Etat d'Australie-Méridionale (sud), dont la superficie est d'une fois et demie celle de la France. L'Etat, qui compte 1,7 millions d'habitants, a été frappé par des vents violents allant jusqu'à 140 km/h, des pluies torrentielles, et de gros grêlons. Le Premier ministre d'Australie-Méridionale, Jay Weatherill, a évoqué un «événement météorologique sans précédent». Un responsable du Bureau de météorologie, James Taylor, a confirmé qu'il «est tout à fait inhabituel d'avoir un tel système de très basse pression s'approchant des côtes à cette période de l'année». «C'est certainement l'un des systèmes les plus intenses que nous ayons vu depuis quelques temps. Les habi-

tants ne se souviennent pas d'un tel événement depuis 10, 15 ans», a-t-il ajouté, précisant que ces conditions météorologiques devaient se poursuivre jeudi. Aucune victime n'était à déplorer, selon M. Weatherill. La tempête a entraîné de nombreuses chutes d'arbres, ou encore arraché des toits. «Il y a eu des vents si forts que lorsqu'ils ont touché les lignes électriques, ils ont arraché les pylônes», a-t-il déclaré à des journalistes, ajoutant que 80.000 impacts de foudre s'étaient abattus sur les générateurs. Le réseau de téléphone mobile a également été interrompu et la pénurie d'électricité dans les stations de pompage affectait les systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement, a rapporté la chaîne ABC.



Hongrie
Les musulmans, «malades» des discours «empoisonnés» du gouvernement



Par Peter Murphy,
et Florence La Bruyere

«Quand nous arrivons-t-il?» Jamais Maja, Hongroise convertie à l'islam, n'aurait imaginé qu'un compatriote lui jetterait au visage de «retourner dans le désert». La campagne du gouvernement hongrois contre les réfugiés, avant un référendum dimanche, a tout changé. Lorsqu'elle porte le voile, la jeune femme de 33 ans sent les regards réprobateurs, assure-t-elle à l'AFP. «Les gens ne peuvent pas m'appeler +migrante+ ou +terroriste+, alors ils m'appellent +Syrienne+, pour m'insulter», raconte cette habitante des environs de Budapest, qui dit également s'être fait agresser. «Les Hongrois sont des gens accueillants. Je ne sais pas ce qui nous arrive», confie-t-elle désemparée, décrivant un climat d'intolérance. La campagne gouvernementale pour le non au référendum sur les quotas de réfugiés adoptés par les Etats de l'UE a vu fleurir, dans tout le pays, des panneaux assimilant les migrants au terrorisme, à une menace culturelle. La consultation initiée par le Premier ministre conservateur Viktor Orban se tient dimanche, mais bien son lancement, avant même l'afflux massif de migrants en Europe il y a un an, la thèse du péril migratoire s'est imposée en haut de l'agenda politique de l'exécutif, comme lors de l'envoi, au printemps 2015, d'un questionnaire interrogant les électeurs sur le sort à résérer aux clandestins. Ce climat a «empoisonné les âmes» avec l'aide des «médias proches du pouvoir qui mettent en exergue le moindre événement impliquant un musulman n'importe où en Europe», déplore Zoltan Bolek, représentant de la plus grande association musulmane de Hongrie.

Il assure que ses coreligionnaires reçoivent des menaces «quotidiennes», allant parfois jusqu'à l'agression, et il a récemment écrit à Viktor Orban pour lui demander de «protéger» les musulmans hongrois. Ces derniers seraient environ 40.000 dans ce pays de 10 millions d'habitants, dont quelques milliers de convertis, estime Zoltan Sulok, président d'une autre association confessionnelle. «Nous n'avions jamais été un sujet politique, mais maintenant si», soupire cet homme de 46 ans qui se dit «malade de cette rhétorique».

Basil Hararah lui ne se laisse

(AFP)

Venezuela

Le «stress collectif» des habitants



Par Maria Isabel Sanchez

Déprimés, angoissés ou tout simplement en colère : alors que le Venezuela est en plein naufrage économique et politique, ses habitants vivent un «stress collectif» qu'une équipe de psychologues a décidé de combattre pour les aider à affronter la crise. «Comment ne pas avoir envie de pleurer ?», craque Marling Duran, femme au foyer de 27 ans. Enceinte de sept mois, elle vient de faire la queue pour rien face à un supermarché de Caracas, sous un soleil écrasant : il n'y a plus de couches en vente. «Je suis ici depuis quatre heures du matin et ça m'enrage de faire des heures de queue puis d'acheter une chose ou deux, voire rien. Je suis fatiguée de tout ça, c'est de pire en pire», fulmine-t-elle. Connus pour leur bonne humeur contagieuse et leur accueil amical, de nombreux Vénézuéliens ont perdu le sourire alors que le pays sud-américain a sombré dans une profonde crise économique et politique, liée à la chute des cours du pétrole et aux affrontements incessants entre gouvernement et opposition. Leur «cocktail émotionnel» ? Un mélange de dépression, de panique, d'angoisse, de pessimisme et de colère, expliquent Liliana Castiglione et Stefania Aguzzi, qui ont lancé il y a 10 mois le projet «Psychologues à la rescoufse», pour aider leurs compatriotes à surmonter ces émotions, via internet ou

en cabinet. «La crise a fait grimper le stress et diminuer la tolérance. Elle affecte les relations personnelles et la santé. Nous voyons des cas d'ulcères, d'infarctus, de suicides, de grande agressivité dans la rue», raconte Liliana Castiglione à l'AFP. Difficile de rester de marbre dans un pays où il faut faire chaque jour la queue pendant des heures devant des supermarchés ou des pharmacies aux rayons quasi-vides, tout en supportant une inflation attendue à 720% cette année par le FMI et une criminalité parmi les pires au monde. Dans la file réservée aux personnes âgées, Lidubina Calzadilla, retraitée de 70 ans du quartier de Petare, s'inquiète de ne pas trouver les médicaments dont elle a besoin pour soigner son hypertension et son ulcère variqueux. «Ca me déprime et ça me provoque de la tachycardie rien que de penser que je vais peut-être mourir maintenant», confie-t-elle.

«PAS DE SORTIE»

Quand elle reçoit en consultations dans son appartement - parfois même gratuitement -, Stefania Aguzzi entend ses patients confier leur «indignation» face au temps perdu dans les files d'attente ou leur «peur» face à la délinquance, au manque d'argent, aux aliments et médicaments introuvables. Assis dans un fauteuil noir, l'un d'eux, Omar Mendoza, avocat de 45 ans, raconte être tombé dans une grave dépression il y a quelques mois, fragilisé par la mort de sa mère, une rupture, trois tentatives d'agression et les difficultés économiques. «J'ai dû chercher de l'aide. En plus tout le monde se plaint, dans la rue, à la maison, au travail, dans les files d'attente. On a l'impression qu'il n'y a pas de sortie, pas de possibilité de vrai changement», soupire ce père d'une fillette de sept ans et d'un fils de 17 ans qui veut quitter le pays. Il y a aussi la souffrance de ces parents en deuil car «leurs enfants ont émigré, ils sont vivants mais ils ne sont pas là», indique Mme Aguzzi à l'AFP.

USA

Manifestation en Californie après la mort d'un Noir tué par la police



Une manifestation a eu lieu mercredi dans la banlieue de San Diego, au sud-ouest des Etats-Unis, après la mort d'un homme noir non armé tué par la police. L'homme - qui aurait souffert de troubles mentaux - a été formellement identifié par la police comme Alfred Olango, âgé de 38 ans et résident d'El Cajon, à environ 20 kilomètres de San Diego. Alfred Olango a été tué dans la nuit de mardi à mercredi à El Cajon, après que la police eut reçu un appel décrivant un homme au comportement erratique au milieu de la circulation routière. Des dizaines de manifestants ont mercredi défilé dans le calme à El Cajon, bloquant à un moment un croisement et faisant face à des policiers en tenue anti-émeute. «Ces tueries absurdes doivent cesser, pas juste à El Cajon mais dans tout le pays», a déclaré une militante, Estela De Los Rios. Selon le chef de la police locale Jeff Davis, Olango a ignoré les directives des agents lui demandant de retirer une main de sa poche. L'un d'entre eux a utilisé un Taser — qui envoie des décharges électriques — tandis qu'un autre a tiré avec son arme à feu. «A un moment donné, le sujet a sorti rapidement un objet de la poche avant de son pantalon, joint ses mains et les a tendues vite en direction des officiers, prenant ce qui ressemblait à une position de tir», a expliqué M. Davis dans un communiqué. «L'agent avec l'arme électrique a alors tiré», a-t-il poursuivi, et «simultanément, celui avec l'arme à feu a tiré plusieurs fois, touchant le sujet». La police a ultérieurement précisé mercredi soir que l'objet sorti par M. Olango était «une cigarette

électronique». «L'halateur était un cylindre argenté» que M. Olango tenait dans ses mains et qu'il a «pointé vers un agent», a précisé la police locale dans un communiqué. Appelant au calme, les autorités ont promis une enquête «transparente» menée conjointement par la police locale et fédérale et le procureur. Plus de 100 personnes s'étaient rassemblées juste après la fusillade mardi soir sur les lieux de l'incident, et avaient scandé les cris de ralliement du mouvement Black Lives Matter contre les violences policières envers les Noirs. Une vidéo postée sur le réseau social Facebook, filmée après l'incident, montre une femme en détresse qui se présente comme la sœur d'Olango et dit avoir appelé la police pour venir en aide à son frère, selon elle atteint de troubles mentaux. «Je vous ai appellés pour aider mon frère. Vous l'avez tué

devant moi», pleure-t-elle, dans cette vidéo vue plus de 82.000 fois mercredi. La police a diffusé une image tirée d'une vidéo où l'on peut voir un homme en position de tir. D'après M. Davis, les deux officiers impliqués ont chacun plus de 20 ans d'expérience et ont été placés en congé administratif le temps de l'enquête. Mercredi des dizaines de manifestants ont également défilé à Los Angeles sur Sunset Boulevard, certain tenant des panneaux où l'on lisait «droits civiques».

La mort de M. Olango survient dans un contexte racial tendu aux Etats-Unis, à la suite de la mort d'une série d'hommes noirs sous des balles policières. La semaine dernière, la mort de Keith Lamont Scott, 43 ans, avait déclenché plusieurs jours de grandes manifestations émaillées de violences, puis avaient pris un tour plus calme.

Miami

Un adolescent soupçonné d'avoir tué son père avant de tirer dans une école

Un adolescent est soupçonné d'avoir tué son père avant d'ouvrir le feu dans une école, faisant trois blessés dans le sud-est des Etats-Unis, ont annoncé mercredi les autorités locales, écartant tout lien avec «une menace terroriste». Le suspect a tiré sur deux autres garçons dans la cour de l'établissement, les blessant respectivement à la jambe et au pied, ainsi que sur une enseignante, touchée à l'épaule, de l'école primaire de Townville, en Caroline du Sud. La fusillade a éclaté dans l'après-midi, a indiqué la police lors d'une conférence de presse. Le mineur «a été interpellé, il n'y a pas de danger pour les habitants», a déclaré le capitaine Garland Major, du bureau du shérif du comté d'Anderson. «Toutes les victimes ainsi que le suspect sont blancs, il n'y a pas de connotation raciste associée à ces faits» qui «ne sont liés à aucun type de menace terroriste», a précisé le bureau du shérif dans un communiqué. Une enquête pour homicide a été ouverte après la mort d'un homme de 47 ans, Jeffrey DeWitt Osborne, retrouvé mort dans une maison à quelque trois kilomètres de l'école. Il

s'agirait du père du suspect, a indiqué le médecin légiste, Greg Shore. «L'enquête en est à ses débuts», a souligné le capitaine Major, précisant qu'on ignore encore si le suspect souffrait de problèmes mentaux. Les autorités n'ont pas précisé l'âge des blessés. L'un des blessés a été transporté par hélicoptère vers un hôpital et il était opéré en fin de journée mercredi. L'autre adolescent et l'enseignante ont été transportés en ambulance, le premier ayant depuis pu sortir de l'hôpital, selon les autorités. Les fusillades dans les écoles aux Etats-Unis sont un phénomène relativement fréquent. La Caroline du Sud est l'un des Etats les plus permisifs en matière de détentio

n de l'armement à feu aux Etats-Unis. Les images en direct d'une chaîne locale avaient montré dans l'après-midi un nombre important de policiers, souvent lourdement armés, parfois casqués et vêtus d'un gilet pare-balles. Des bus scolaires, à bord desquels on pouvait aussi apercevoir des membres des forces de l'ordre, ont évacué les enfants pour les mener à une église proche de l'école, selon les médias locaux.

Birmanie

L'esclavage des enfants, réalité négligée



Par Hla-Hla Htay et Caroline Henshaw

L'adolescente birmane a le visage couvert de cicatrices, traces des coups de chaînes de vélo infligés par sa famille adoptive. Une semaine après le scandale des deux adolescentes réduites en esclavage, des affaires négligées jusqu'ici par les autorités émergent. Than Than Ei avait cinq ans quand sa mère est morte et neuf quand son père alcoolique l'a fait adopter par une famille de Rangoun, la capitale économique birmane. A aujourd'hui 16 ans, Than Than Ei a le visage, les jambes et le crâne zébré de cicatrices, des traces de coups de chaîne de vélo ou de ciseaux raconte-t-elle. Un calvaire qui a duré cinq ans. «Comme ils ne me donnaient pas à manger, je mangeais sans leur permission. Ils m'accusaient de voler de la nourriture et m'écrasaient les doigts avec des pinces», explique-t-elle à l'AFP, dans la modeste maison de son oncle à Dagon, banlieue de Rangoun. Elle a finalement réussi à échapper à ses bourreaux après plusieurs vaines tentatives des voisins d'alerter les autorités locales sur ce cas de maltraitance dans cette famille influente du quartier. Elle a été recueillie par son oncle, Myo Oo, qui a porté plainte contre la famille en question en juillet 2015 pour «tentative de meurtre». Une personne a été arrêtée, mais l'affaire a ensuite été enterrée, jusqu'à la semaine dernière et la mise au jour d'un scandale similaire concernant deux adolescentes qui a fait la Une des journaux. Une révélation qui par ricochet a fait bouger l'affaire de Than Than Ei: trois autres membres de la famille tortionnaire ont soudain été arrêtés par la police. «Si les autorités nous avaient aidés comme ça depuis le début, notre affaire n'aurait pas tant traîné en longueur», soupire son oncle, qui se bat depuis plus d'un an pour faire reconnaître les sévices infligés à sa nièce. La semaine dernière, l'affaire de deux adolescentes maltraitées elles aussi pendant cinq ans par la famille d'un tailleur à Rangoun a soudain mis l'opinion publique et le gouvernement de la prix Nobel de la Paix Aung San Suu Kyi face au phénomène de l'emploi des enfants dans le pays. Avec une célérité rare, le procès

de la famille du tailleur s'est ouvert cette semaine, avec six membres de sa famille devant répondre de l'accusation de «trafic d'êtres humains». Les photos des deux jeunes filles, portant des cicatrices au visage elles aussi, avaient entraîné une réponse inédite au plus haut niveau, le président Htin Kyaw ordonnant lui-même l'ouverture d'une enquête. Engagées comme domestique à 11 et 12 ans, les deux adolescentes ont en effet été exploitées, battues, à peine nourries, non payées et autorisées à dormir seulement quelques heures par nuit. Et leurs parents n'ont obtenu tout au long des années aucune aide de la police.

«ARBRE CACHANT LA FORÊT»

Selon les organisations de défense des droits de l'Homme, cette affaire est l'arbre qui cache la forêt: «nous allons découvrir de plus en plus de cas», non traités par la justice jusqu'ici, redoute Phil Robertson, de l'ONG Human Rights Watch. «La Birmanie est un des pires pays pour le trafic d'êtres humains», rappelle Matthew Smith, de Forty Rights - à la 7e plus mauvaise place au monde, selon la société d'analyse Verisk Maplecroft. Attirés par des promesses d'emplois en ville permettant de subvenir aux besoins de toute la famille, beaucoup d'enfants et de jeunes Birmans se retrouvent piégés et réduits en esclavage. Sans aller jusqu'à une telle maltraitance physique, dans les cafés de Rangoun, il n'est pas rare de voir le service effectué par des enfants, déscolarisés, qui dorment dans des dortoirs en arrière-boutique, sans que cela ne choque personne. Selon le dernier recensement réalisé en 2014, un enfant sur 5 entre 10 et 17 ans travaille dans le pays - soit 1,7 million de personnes. La modernisation du système judiciaire est une des réformes que le gouvernement d'Aung San Suu Kyi, en place depuis mars seulement, devra mener pour faire évoluer les choses en profondeur. «Le système judiciaire, à travers tout le pays, est en ruine», après des décennies d'une junte militaire qui ne s'est autodissoute qu'en 2011, rappelle Matthew Smith. Et les tribunaux «ne sont généralement pas considérés comme protecteurs des droits des plus défavorisés». (AFP)

Le cou de la victime et la hache du bourreau

Réflexions sur «une thérapie létale»

Ainsi, le titre est très suggestif. Discuter de la peine de mort en Algérie, c'est inévitablement jeter un pavé dans la mare. C'est un débat de société où chaque homme libre d'esprit devrait y prendre part activement et y mettre son grain de sel tant la question est épiqueuse.

Par Benali Mouloud *

1re partie

Elle a été en Europe occidentale à la fois polémique et intellectuellement prolifique suscitant des réflexions passionnées, passionnelles autant que rationnelles de juristes, philosophes, hommes de lettres et hommes d'Etat, de Voltaire à Victor Hugo et de Camus à Robert Badinter en passant par Koester.

On ne peut d'emblée prendre position pour ou contre l'abolition de la peine capitale sans s'en référer au préalable à l'argumentaire des uns et des autres face à ce rituel social vieux comme le monde et de voir son évolution sur les plans historique, intellectuel et moral.

A vrai dire, l'expérience par laquelle est passée l'Europe occidentale et plus particulièrement la France et l'Angleterre est riche et singulière. Elle nous renseigne sur la genèse lente et difficile de cette invention macabre de l'homme depuis le Moyen-Age jusqu'à nos jours.

Au Moyen-Age, que les historiens situent entre la chute de l'Empire romain et la Renaissance, c'est-à-dire la période qui s'étend approximativement de 476 à 1492, l'application de la peine de mort se limitait à quelques crimes et délits mineurs mais s'étendait aux animaux de ferme et de compagnie.

Ainsi, hommes et animaux étaient-ils «égaux» devant la loi ou plus exactement devant le châtiment corporel, car on considérait les animaux dressés comme des êtres malicieux pouvant commettre intentionnellement un forfait pour se venger de quelque chose ou de quelque chose au même titre que l'être humain. On les rendait de ce fait pénalement responsables.

Il faut bien admettre aussi que pendant cette étape de l'histoire humaine, les Etats étaient de faible dimension géographique et démographique et l'économie, cantonnée dans les fiefs et fondée sur le servage, ainsi que les échanges commerciaux, qui étaient encore à un stade rudimentaire et s'opéraient principalement par le troc, freinaient la dissémination rapide des crimes et délits. Dans ce contexte, il faut souligner que les infractions susceptibles de l'application de la peine de mort sont celles commises contre la propriété. Elles revêtaient le plus souvent un caractère absurde tel que le vol de navets par exemple, qui pouvait envoyer hommes, femmes et enfants à l'échafaud. Cependant, il ne faut pas s'offusquer autre mesure, car l'on a pu même juger, en Angleterre, pour homicide devant le tribunal, des animaux comme les chevaux, les porcs, les chiens, les oies etc. contre lesquels la peine de mort fut requise, la sentence lue par le greffier, et la condamnation exécutée publiquement par le bourreau. Quant à la défense, elle n'a rien pu faire à ce stade pour ses insolites «clients». C'est un spectacle qui nous paraît aujourd'hui ubuesque, mais il était pris au sérieux à l'époque.

L'opacité idéologique qui enveloppe l'édifice moral et intellectuel de la société médiévale, était dû, pour une grande part, aux pouvoirs exor-

bitants de l'Eglise en tant qu'institution gardienne exclusive du temple du Savoir sacré et profane, rôle qu'elle détenait grâce à sa position privilégiée dans l'échiquier du Pouvoir. Aussi, l'émergence et l'épanouissement de l'intelligence étaient-ils retardés et restaient largement tributaires du principe de séparation de l'Eglise et de l'Etat ou, en d'autres termes, des pouvoirs spirituel et temporel c'est-à-dire rendre à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu.

Devant l'archaïsme médiéval, la civilisation humaine va connaître de grandes mutations politiques et sociales résultant de l'avènement de la révolution française de 1789 et du siècle des Lumières et plus tard de la Révolution industrielle qui vont bouleverser profondément la société dans ses structures et superstructures. Dans ce contexte particulier un regard nouveau va-t-il se poser sur le crime et le criminel dans le but de bannir des esprits les préjugés hérités de la période des ténèbres ? Pour cela rien n'est moins sûr.

Notre choix des exemples anglais et français n'est pas fortuit. Il obéit à une logique liée à l'histoire de ces deux pays qui étaient les promoteurs des deux événements marquants de la civilisation humaine : la Révolution de 1789 et la Révolution industrielle du 19^e siècle. Nous examinerons ainsi à la lumière de ces événements, l'évolution de leurs législations criminelles respectives prises dans leur contexte historique, politique et social et son influence sur l'amorce du processus ayant entraîné l'abolition de la peine de mort. Long était le chemin, dure était la traversée.

ETAT ET ÉVOLUTION DE LA LÉGISLATION CRIMINELLE EN ANGLETERRE AU DÉBUT DU XIX SIÈCLE

En Angleterre, en ce début du 19^e siècle, la législation criminelle était connue sous le nom de «code sanglant». La particularité de la législation anglaise est qu'elle est coutumière c'est-à-dire non écrite. On se basait pour rendre un jugement pénal ou traiter d'une question juridique donnée sur des précédents judiciaires en tant qu'usages jurisprudentiels servant de références aux jugements rendus. Il y va ainsi du «code sanglant». Comparativement à celui des autres Etats européens, ce «code» prévoyait plus de deux cents crimes et délits passibles de la peine de mort, du plus insignifiant vol, tel que le vol de navets, jusqu'au meurtre. Les autorités judiciaires elles-mêmes ignoraient le nombre exact d'infractions punies de la peine capitale.

Pourtant nous sommes loin de la période de l'obscurantisme du Moyen-Age, mais bien au commencement du 19^e siècle où dans le reste de l'Europe, les délits contre la propriété étaient exclus du champ d'application de la peine de mort.

Parlant de la législation criminelle, un éminent juriste britannique du XIX^e siècle qui plaide l'abolition de la peine de mort, en l'occurrence, James Stephen (1758-1832), disait à propos de la législation criminelle qu'elle était «la plus maladroite, la

plus insouciante et la plus cruelle législation qui ait jamais déshonoré un pays civilisé».

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, la civilisation britannique dépassait de loin le reste du monde sur beaucoup bien d'autres rapports, mais demeurait archaïque sur le plans législatif et judiciaire. Autant on était ébloui par la correction et la rigueur des juges anglais, autant on était horrifiés par les châtiments qu'ils infligeaient.

Les implications de la Révolution industrielle sur la désagrégation de la société anglaise étaient nombreuses et profondes en ce sens qu'elle a bouleversé l'équilibre social existant et engendré dans une anarchie indescriptible la naissance de villes avec un prolétariat d'origine rurale complètement déraciné et vivant dans un état de précarité avancé et dans une ambiance de prédatation fortement déclarée.

Ce climat, par la force de circonstances sociales pesantes, a provoqué l'apparition, à une grande échelle, d'innombrables crimes et délits tels que le vol, la prostitution, le meurtre (la liste est très longue) qui, au fur et à mesure, étaient devenus une grande menace pour les couches aisées de la société et, partant, pour la cohésion sociale. Que faire devant ces fléaux ? Il fallait répondre par l'urgence face à une dérive sécuritaire sans précédent et dont on ne savait quoi faire devant la montée en puissance des crimes en tout genre. En d'autres termes, on était face au dilemme suivant : soit prévenir ou à la limite juguler le crime par la création d'une police efficace armée ou opter pour le châtiment suprême.

Ainsi, pour l'Anglais, créer une police efficace armée heurterait sa sensibilité et limiterait sa liberté, car la force d'attraction de la tradition était très forte et il était inimaginable d'y renoncer et entre le choix sécuritaire et le pouvoir du bourreau l'Angleterre opta in fine pour le bourreau. C'est dans ces circonstances particulières que le «code sanglant» a vu le jour.

La question qui se pose maintenant est de savoir pourquoi dans ce siècle, les idées des lumières n'ont pu influer positivement sur l'évolution du droit pénal en Angleterre qui devait être normalement au diapason de la transformation de la société anglaise sur le plan socio-économique et politique ? Pourquoi l'apport intellectuel des Voltaire, Rousseau ou Montesquieu qui enseignaient les vertus de l'humanisme dans le domaine philosophique, politique et éthique, a pu avoir un écho dans les autres pays d'Europe et changer l'ordre des choses, n'a-t-il pas eu l'impact intellectuel et moral tant attendu en Angleterre pour moderniser sa législation ? Cette question trouve sa réponse dans les pouvoirs majestueux des juges anglais ou plutôt des «oracles en perruques» comme les qualifie Artur Koestler.

LES POUVOIRS DES JUGES ANGLAIS

En Angleterre, les attributions des juges sont exorbitantes en matière d'application et d'interprétation des lois. Ils disposent en fait d'un pou-

voir discrétionnaire sans partage qui n'est que l'aboutissement inévitable de l'aversion des Anglais à l'égard de la loi écrite. Leurs jugements faisaient jurisprudence et constituaient la référence légale majeure en matière d'application des peines. C'est qu'ils ne disaient pas seulement le droit, ils le faisaient tout en restant figés sur le passé grâce aux précédents judiciaires.

En 1813 plusieurs tentatives d'amendements de lois pénales ont été introduites devant le parlement mais ont reçu une fin de non-recevoir de la part des juges par une sentence aussi tranchante que précise : «Nous ne voulons pas voir changer les lois d'Angleterre», avaient-ils déclaré. La chambre des lords les a alors rejetés.

Les juges anglais, de par leur haute position dans la sphère du pouvoir, ont pesé de tout leur poids, non seulement sur la chambre des lords, mais également sur la chambre des communes en affichant leur hostilité contre toute réforme pénale positive par l'application sévère du précédent à l'égard des criminels.

Il va sans dire que les crimes innombrables que prévoit le «code sanglant» contre la propriété et les châtiments qu'il inflige aux contrevenants, sont destinés à protéger les acquis matériels des nouvelles classes sociales issues de la révolution industrielle et les juges anglais ont été les garants de l'inviolabilité de la propriété privée et constitué, au nom de cette protection même, un frein à toute réforme légale substantielle.

L'évolution de la législation criminelle en Angleterre a été lente et parsemée d'embûches. L'opposition farouche des juges au changement des lois pénales pour conforter leurs priviléges dans l'échiquier du pouvoir politique et maintenir le statu quo juridique y est, comme nous l'avons vu, pour quelque chose, car ils constituaient un rempart sur et insurmontable contre toute idée novatrice et salvatrice dans ce domaine. Ils faisaient la loi et ils étaient la jurisprudence. Néanmoins, sous l'impulsion de Samuel Romilly (jurisconsulte anglais 1757-1818 et député à la chambre des communes) des concessions importantes vont être arrachées de la chambre des communes et de la chambre des lords. Militant de la première heure, il était convaincu de la nécessité d'une réforme pénale profonde en raison d'un décalage historique contradictoire entre l'arsenal des peines criminelles existant, rétrograde et sévère, et l'avènement de la société industrielle portée d'un système de valeurs nouveau qui prône l'humanisme, la liberté et la modernité. Ainsi donc, l'évolution sociale obligea l'évolution du droit. Un grand nombre de délits ont été de ce fait exclus du champ d'application de la peine de mort et sur les 220 infractions prévues par le «code sanglant» il n'en restait que 50. Je cite à titre d'exemple la suppression systématique des vols à la tire et de la petite délinquance. Aussi, l'amorce de la réforme pénale était-elle une réalité en marche qui présageait d'une évolution lente mais sûre du droit au grand dam des magistrats anglais qui ont conservé trop longtemps à la peine de mort un champ d'application excessif dans l'espace et dans le temps.

LA PEINE DE MORT EN FRANCE

La peine de mort en France a connu pratiquement les mêmes péripé-

ties qu'en Angleterre. La survie des pratiques moyenâgeuses : pendaison, écartèlement, huile bouillante, plomb fondu, bûchers et gibets ont été les «remèdes» infligés aux criminels dans la France du 18^e siècle. L'idée du bourreau plutôt que la police avait ainsi traversé la manche. La France du 18^e siècle à quelques détails près était la copie originale de l'Angleterre du 19^e siècle : retard de la législation française sur son siècle et les idées des Lumières, barbarie dans l'exécution de la peine capitale avec torture préalable, délits insignifiants passibles du châtiment suprême etc.

Cet état de fait exprime une contradiction profonde entre les institutions existantes et les exigences des nouvelles classes sociales montantes à savoir la bourgeoisie et le prolétariat propres à la société industrielle naissante. Placé dans une optique marxiste, je dirai que c'est plutôt l'antagonisme entre les rapports de production (de dominants à dominés) et les forces productives (représentées par les nouvelles classes émergentes disposant du pouvoir économique par la propriété des moyens de production) qui était à l'origine de la révolution politique et sociale et au changement des structures de la société et de ses superstructures, le droit entre autres. Et ce fut la Révolution bourgeoise de 1789.

L'évolution du droit pénal dans la société française du 18^e siècle se caractérise par un parcours lent et dur à travers lequel plusieurs personnalités politiques ont joué un rôle charnière dans cette évolution et se sont impliquées pour changer l'état de la législation existante. Je citerai à cet effet Le Pelletier de Saint-Fargeau et le tristement célèbre docteur Guillotin qui n'est autre que le père spirituel de cette machine dantesque qui porte son nom : la guillotine. Le premier, fervent abolitionniste, ne put obtenir devant l'assemblée constituante la suppression de la peine de mort malgré ses plaidoiries argumentées, mais réussit quand même à faire voter en septembre 1791, dans un souci égalitaire, l'abandon de la torture précédant la sentence mortelle au profit de tous les criminels quel que fût leur rang dans la hiérarchie sociale. Son engagement permit de réduire sensiblement le nombre de crimes et délits passibles de l'application de la peine de mort qui passe de 115 à 32. Ainsi, la loi du 06 octobre 1791 dispose : «La peine de mort consistera dans la simple privation de la vie sans qu'il puisse être jamais exercé aucune torture envers les condamnés» et que «tout condamné à mort aura la tête tranchée». Ainsi, la décapitation remplacera la pendaison et sera le seul procédé usité dans les exécutions. Cette dernière disposition restera en vigueur dans le code pénal français jusqu'en 1981 année de l'abolition de la peine capitale en France sous François Mitterrand.

Cependant, il faut rendre au docteur Joseph Guillotin l'hommage qu'il mérite. Il était parmi ceux qui militaient pour l'application égalitaire des peines pour les délits de même nature afin d'abolir celles qui existaient sous l'Ancien Régime où les formes d'exécution étaient déterminées non seulement par rapport au crime commis mais parfois en fonction du rang social du criminel.

A suivre...

*juriste - Constantine

ANNONCES CLASSÉES



■ Je cherche un Appart F2 ou un petit Haouch à Gdyel ou Hassi Melsoukh, dépasse 200 m² - Contacter au : 0778.28.40.05 - Pas de courrier

■ Part. Loue grand F4 au 3^{me} étage - Pas de vis-à-vis - Toutes commodités - Se trouve sur site, situé à Haï El-Chouhada (Haï Es-Sabah) - Tél : 0668.67.49.67

■ TLEMCEN : Echange Appart F3 - 4^{me} étage au 325 Logts - contre F3 à ORAN - Tél : 0673.64.65.98

■ Vente un joli Appartement F3 à Oujlida RDC - Tél : 0541.65.92.54

■ Vends Appart Haut Standing 112 m² : F4 C. SB avec terrasse vue sur mer et Méridien - Akid Lotfi - 3^{me} étage Cité EPLF - P.O. : 1.7 - P.D : 2.2 - Tél : 0797.25.46.54

■ Affaire : F3. Acté. Eckmühl 450 U - Loue: F3 Kermia 2 U + F4 St-Hubert Top 3,5 U + F3 les Oliviers SAA 950 U Top Nég. - Loue 6 mois Local Yaghmoracen aménagé 3 U - F3 Maraval 3,2 U - Tél : 041.21.07.96 - 0776.37.88.74

■ Location d'un Appart au 3^{me} étage. Spacieux. Rond-point Pépinière, nouvelle cité fermée + parking intérieur 24 H, mosquée, épicerie... 30.000 DA/mois - Tél : 0556.58.26.08 - 0560.06.89.97

■ Loue à Bouisseville - Aïn El-Turck : Appartement F3 - 90 m² - Clim - Internet - à l'année - Avance demandée - Tél : 0797.06.62.42

■ Vds : F2 Akid Lotfi + F2 Seddikia + Lot Terrain Sup. 200 m² 2 F. Pépinière + Lot Terrain Sup. 198 m² El-Fadjir + Carcasse R+4 sur Boulevard Pépinière convient Promotion - Contactez-nous au : 0662.42.07.91 ou 0555.06.56.37

■ Mets en vente Appartement F3 - 4^{me} étage sur 5, situé sur grand Bd Palais d'Or, Haï Akid Lotfi - sécurisé - parking assuré - au-dessus de Bac 2 Glaces - Tél : 0666.78.22.07

■ A vendre un Appartement - Acté - F3 - 3^{me} étage et le dernier, situé à Djennéne-Meskine Commune de ZAHANA à 40 km d'ORAN - Offre : 350 U - Tél : 0773.51.91.11 - 0556.56.88.38

■ Loue Appartement F4 Saint Hubert au Rez-de-chaussée - Tél : 0557.96.25.18

■ Location : F4. 2^{me} étage Monte-Carlo 30.000 DA + F5 Point du Jour 50.000 DA + F3 meublé Millenium + Vente Duplex à Hasnaoui luxe libre de suite - Mobile : 0555.70.94.92 - 041.82.67.35

■ Vendre : Appart Mobilart 172 m² T4 avec garage + Appart les Falaises 250 m² avec 2 garages + Terrain 469 m² à ORAN 3 façades - Tél : 0554.16.80.42

■ Loue F3 meublé, aménagé en F4. Cité Louber. Parking assuré. Toutes les commodités - Tél : 0559.09.23.84

■ Loue courte durée Appart F3 entièrement meublé tout confort avec toutes les commodités plus garage - cité très calme - uniquement pour famille - Tél : 0550.539.539

■ Vends Appart F2 - Acté - Surface 62 m² - Double façade - Vu sur mer - 5^{me} étage Cité Akid Lotfi - Tél : 0557.11.60.42

■ TLEMCEN : Vds Logts au 2^{me} étage, F3 transformé en F4, Cité 1060 Logts Imama, vient d'être aménagé, C/central + Fenêtre Mischler + Dalle de sol - Tél : 0551.99.00.66

■ Vends F5 haut standing type haussmannien - Sup. 180 m² + servitudes - Toutes les commodités - Situé au centre-ville d'ORAN - Prix après visite - Curieux s'abstenir - Tél : 0554.52.51.30 ou 0674.74.92.22 pour RDV

■ Vends Appart F3 - 2^{me} étage à Miramar - 980 Unités - Visite entre 17 H 00 et 19 H 00 - Intermédiaire et agence s'abstenir - Tél : 0665.28.73.31

■ SIDI BEL ABBES - Loue F3 à 5 min du centre-ville - 2,5 U/mois - Tél : 0791.23.01.23

■ A louer à Point du Jour. ORAN : Appart F3 de 90 m² équipé de Chauffe-eau - Chauffage et Interphone dans Immeuble très propre et sécurisé pour Bureau ou Société - Tél : 0770.70.99.83 - 0771.62.28.15

■ Vends F3 - 1^{er} étage à Tlèlat (ORAN) - Dé sistement - Prix 430 U - ou Echange contre F2 + 60 Millions 1^{er} ou 2^{me} étage les environs Yasmine - Haï Nour par Désistement - Tél : 0696.60.54.09

■ Part. Loue grand F4 au 3^{me} étage - Pas de vis-à-vis - Toutes commodités - Se trouve sur site, situé à Haï El-Chouhada (Haï Es-Sabah) - Tél : 0668.67.49.67

■ TLEMCEN : Echange Appart F3 - 4^{me} étage au 325 Logts - contre F3 à ORAN - Tél : 0673.64.65.98

■ Vente un joli Appartement F3 à Oujlida RDC - Tél : 0541.65.92.54

■ Vends Appart Haut Standing 112 m² : F4 C. SB avec terrasse vue sur mer et Méridien - Akid Lotfi - 3^{me} étage Cité EPLF - P.O. : 1.7 - P.D : 2.2 - Tél : 0797.25.46.54

■ Affaire : F3. Acté. Eckmühl 450 U - Loue: F3 Kermia 2 U + F4 St-Hubert Top 3,5 U + F3 les Oliviers SAA 950 U Top Nég. - Loue 6 mois Local Yaghmoracen aménagé 3 U - F3 Maraval 3,2 U - Tél : 041.21.07.96 - 0776.37.88.74

■ Location d'un Appart au 3^{me} étage. Spacieux. Rond-point Pépinière, nouvelle cité fermée + parking intérieur 24 H, mosquée, épicerie... 30.000 DA/mois - Tél : 0556.58.26.08 - 0560.06.89.97

■ Loue à Bouisseville - Aïn El-Turck : Appartement F3 - 90 m² - Clim - Internet - à l'année - Avance demandée - Tél : 0797.06.62.42

■ Vds : F2 Akid Lotfi + F2 Seddikia + Lot Terrain Sup. 200 m² 2 F. Pépinière + Lot Terrain Sup. 198 m² El-Fadjir + Carcasse R+4 sur Boulevard Pépinière convient Promotion - Contactez-nous au : 0662.42.07.91 ou 0555.06.56.37

■ Mets en vente Appartement F3 - 4^{me} étage sur 5, situé sur grand Bd Palais d'Or, Haï Akid Lotfi - sécurisé - parking assuré - au-dessus de Bac 2 Glaces - Tél : 0666.78.22.07

■ A vendre un Appartement - Acté - F3 - 3^{me} étage et le dernier, situé à Djennéne-Meskine Commune de ZAHANA à 40 km d'ORAN - Offre : 350 U - Tél : 0773.51.91.11 - 0556.56.88.38

■ Loue Appartement F4 Saint Hubert au Rez-de-chaussée - Tél : 0557.96.25.18

■ Location : F4. 2^{me} étage Monte-Carlo 30.000 DA + F5 Point du Jour 50.000 DA + F3 meublé Millenium + Vente Duplex à Hasnaoui luxe libre de suite - Mobile : 0555.70.94.92 - 041.82.67.35

■ Vendre : Appart Mobilart 172 m² T4 avec garage + Appart les Falaises 250 m² avec 2 garages + Terrain 469 m² à ORAN 3 façades - Tél : 0554.16.80.42

■ Loue F3 meublé, aménagé en F4. Cité Louber. Parking assuré. Toutes les commodités - Tél : 0559.09.23.84

■ Loue courte durée Appart F3 entièrement meublé tout confort avec toutes les commodités plus garage - cité très calme - uniquement pour famille - Tél : 0550.539.539

■ Vends Appart F2 - Acté - Surface 62 m² - Double façade - Vu sur mer - 5^{me} étage Cité Akid Lotfi - Tél : 0557.11.60.42

■ TLEMCEN : Vds Logts au 2^{me} étage, F3 transformé en F4, Cité 1060 Logts Imama, vient d'être aménagé, C/central + Fenêtre Mischler + Dalle de sol - Tél : 0551.99.00.66

■ Vends F5 haut standing type haussmannien - Sup. 180 m² + servitudes - Toutes les commodités - Situé au centre-ville d'ORAN - Prix après visite - Curieux s'abstenir - Tél : 0554.52.51.30 ou 0674.74.92.22 pour RDV

■ Vends Appart F3 - 2^{me} étage à Miramar - 980 Unités - Visite entre 17 H 00 et 19 H 00 - Intermédiaire et agence s'abstenir - Tél : 0665.28.73.31

■ SIDI BEL ABBES - Loue F3 à 5 min du centre-ville - 2,5 U/mois - Tél : 0791.23.01.23

■ PENSÉE



En hommage à mes très chers parents
Mr MOSBAH Ahmed Hasni
Ex-Directeur de l'Ecole Fatmi El Houari -
Décédé le 26/09/2015

Mme DZIRI Sakina épouse MOSBAH
Ex-Directrice de l'Ecole Emir Khaled -
Décédée le 30/09/2005.

Une pieuse pensée est demandée à tous
ceux qui ont connu ces deux êtres
exceptionnels par leur éducation, leur
humilité et leur esprit de sacrifice au service
du savoir et de la formation pédagogique.
Votre fille Aouicha

إنا لله وإن رجعون

■ A vendre Villa à Boulétiis. Acté. 110 m². RDC : Garage 2 Voit. Haouch 40 m². Petit Jardin. Buanerie - 1^{er} étage : F4. Douche. Grande Cuisine. Hall - Prix 750 M. Fixe - Tél : 0779.14.86.81

■ Villa à vendre R+3 - Bir El Djir - Canastel côté hôpital - Tél : 0555.987.187 - Visite sur rendez-vous - Curieux s'abstenir

■ Vendre Villa à Boulétiis « Désistement » 90 m² composée de 3 Pièces - Cuisine - SDB + Cour et Terrasse - Toutes les commodités - Tél : 0773.63.03 - 0557.55.77.00

■ A louer 2 Villas à Bir El Djir - 2^{me} étage - Tél : 0557.13.36.20

■ Vends Maison - Actée + Livret foncier - 612 m². Bien située : Allée des villas à Aïn El Turck - Tél : 0541.86.74.46

■ A vendre Haouch RDC - 225 m² - 4 Pcs + cuisine + 2 garages à Aïn El Beida - Tél : 0793.00.15.30

■ PENSÉE



Mr EL MEZOUED Lahcen
dit Hacène

Cinq années sans toi, le 01/10/2011
tu nous as quittés pour un monde meilleur. Ton absence a laissé un vide immense qui ne sera jamais comblé.

Nous ne t'oublierons jamais, tu resteras éternellement présent dans nos coeurs et nos pensées.

Repose en paix

Ton père, ta maman tes frères et soeurs

Les bras de votre genre qui t'aiment beaucoup

■ LOCAUX

■ A louer Douche de 14 cabines + Hammam - Bien finis - à Wilaya de TEMOUCHENT - Tél : 0696.29.52.52

■ Loue Salon de Coiffure et d'Esthétique « Damas » bien équipé à ORAN - Tél : 0558.43.77.86

■ A louer 2 Villas à Bir El Djir - 2^{me} étage - Tél : 0770.73.00.65

■ Vends Maison - Actée + Livret foncier - 612 m². Bien située : Allée des villas à Aïn El Turck - Tél : 0541.86.74.46

■ TLEMCEN : Vends Magasin sur le grand boulevard d'Imama - Sup. 39 m². Situé à proximité de La Sonelgaz - Bien fini - Tél : 0560.25.21.40

**Société privée met en location
au plein centre-ville d'Oran**

Bâtiment administratif composé de

- RDC + 2 étages
 - Parking + jardin de 950 m²
 - Hangar bâti sur 2 étages destiné à usage industriel de 1375 m²
- Contactez au N° : Tél : 0561.61.03.21

■ Vente ou Location à ORAN Société de Distribution - Importation et Fabrication de Produits pharmaceutiques avec Local 300 m² - Ouvert à toute proposition - Tél : 0797.25.46.54

■ Location Cafétéria bien située - Libre de suite - Tél : 0792.15.36.05 - 0554.57.20.15

■ Vends ou loue local 250 m² en face la Casorran et lycée technique idéal pour showroom ou société Tél : 0554.93.89.85 - 0549.69.58.09 curieux s'abstenir

■ Location Local 8 m x 4 m = 32 m² - Hauuteur = 4 m - Adresse : 10, Rue Dixmude - Delmonte - ORAN - Prix 28.000,00 DA - Tél : 0557.55.29.74

■ ORAN-Est - Bernandville (Traversa) : Donné en Location un Local de 100 m² - Convient pour toute activité - Tél : 0554.10.74.23

■ Vends Local bien aménagé à Plateau côté les beaux-arts côté Portable - ORAN - Sup. 23 m² - Tél : 0541.63.53.57

■ Loue Local commercial neuf à Ville Nouvelle (Medina Jidida) côté Habib Homme... etc. + Vends Restaurant neuf à Ville Nouvelle côté Bijoutiers + Loue F3 Place des Victoires - ORAN - Tél : 0560.27.21.07

■ Local à louer 40 m² : 01, Avenue du Parc - Maraval - Prix 25.000 DA - Tél : 0770.97.89.01 - 0771.19.60.65

■ AIN TEMOUCHENT : Loue Local 40 m

Equipe nationale - Faisant fi des critiques

Rajevac ne jure que par la victoire face au Cameroun

Le sélectionneur national, Milovan Rajevac, a fait fi des critiques qui lui ont été adressées concernant la liste des joueurs convoqués pour le match Algérie-Cameroun. Il a plutôt préféré se focaliser sur le match, insistant sur la nécessité d'arracher une victoire contre le Cameroun.



Kamel Mohamed

Le coach serbe, qui a animé une conférence de presse jeudi dernier, a fait savoir que son seul souci consiste à battre le Cameroun et débuter les matches de qualification au Mondial par une victoire. En prévision du match Algérie-Cameroun, prévu le 9 octobre à 20h30 au stade Mustapha-Tchaker de Blida pour le compte de la première journée des qualifications pour le Mondial-2018 (groupe B) de Russie, le sélectionneur national a convoqué 24 joueurs. Le stage débutera ce lundi au centre technique de Sidi Moussa et durera une semaine. Rajevac estime que la période d'une semaine est assez suffisante pour préparer l'équipe et mettre en place le dispositif tactique à adopter contre le Cameroun. Il a précisé qu'il programadera des causeries avec les joueurs pour bien communiquer avec eux et faire passer ses messages. Rajevac a indiqué qu'il commence à les connaître, notamment après le match du Lesotho. Pour le technicien serbe, les joueurs doivent épouser son discours et se «transcender» contre le Cameroun, qualifiant cette rencontre «d'extrêmement importante». Rajevac a affirmé au sujet des statistiques concernant les confrontations entre l'Algérie et le Cameroun, qu'il est temps de «changer la tradition». Pour rappel, l'Algérie n'a jamais battu le Cameroun et les deux équipes ne se sont jamais affrontées à l'occasion des éliminatoires de la coupe du monde. Rajevac ambitionne «d'inverser la tendance» et d'arracher la première victoire de l'Algérie contre le Cameroun. A ce titre, il table sur un bon début de l'équipe nationale, souhaitant «assurer la qualification au Mondial-2018 au terme de la 4e journée».

Pour rappel, l'Algérie disputerà six matches en aller-retour dans le groupe B qui comprend, outre le Cameroun, le Nigeria et la Zambie. Du fait de l'enjeu de ce match, Rajevac ne parle que de victoire contre le Cameroun, mettant en garde ses joueurs

de ne pas commettre l'erreur de trop surestimer l'adversaire. «Je ne m'intéresse pas trop à l'adversaire, mais à mon équipe qui doit être en forme et efficace le jour du match. Le plus important, c'est de bien préparer mon équipe en prévision de ce premier match. Il est plus que nécessaire de gagner contre le Cameroun», a-t-il insisté. «Mes joueurs sont tenus de bien assimiler mon discours, à savoir jouer pour gagner car dans un match, on ne retiendra que le résultat».

Abordant la liste des joueurs sélectionnés, Rajevac a indiqué qu'il assume ses choix et fera observer qu'il s'est basé sur la première liste que lui avait fournie la FAF. En ce sens, il a évité de trop chambouler l'effectif d'autant plus que l'échéance du match du Cameroun est très importante et proche, a-t-il dit. Le coach a également précisé qu'il a fait appel aux «joueurs les plus en forme actuellement». Il a indiqué qu'il commence à connaître les joueurs, après les avoir supervisés en Europe et dans le championnat local. Au sujet des joueurs non convoqués, notamment Ramy Bensebaini, il a expliqué que «ce joueur sera convoqué quand il sera prêt pour venir en équipe nationale». Pour le sélectionneur national, «il n'y a pas de cas Bensebaini et encore moins de cas Zemmamouches». A propos des gardiens de but, Rajevac a relevé qu'il a fait appel au keeper du MO Bejaia, Ferhani, dans le but de rajeunir les gardiens de but de la sélection. M'Bolhi et Asselah dépassent l'âge de 30 ans, a-t-il dit. Dans le même contexte, le coach des Verts a fait savoir qu'il «ne tolèrera plus les écarts de langages des joueurs», estimant que «tout ce qui pourrait nuire au groupe doit rester dans les vestiaires». Rajevac a mal pris les propos tenus par Boudebouz à la presse au sujet de son différent avec Slimani sur l'exécution d'un penalty lors du match contre le Lesotho. Rajevac a ainsi mis en garde ses joueurs contre ce genre de comportement, mettant l'accent sur «la solidarité et l'unité du groupe». Par ailleurs, le comportement défensif continue d'inquiéter le tech-

nicien serbe qui a rappelé Khoualed et Ziti. Il a également fait appel à Cadamuro, malgré le manque de compétition de ce joueur dont le niveau a régressé après avoir quitté le championnat d'Espagne pour aller évoluer en Suisse. Rajevac s'est également félicité de la présence en sélection de sept joueurs locaux dans la liste des sélectionnés, relevant que cela devrait motiver les locaux à fournir plus d'efforts. Rajevac, qui préfère parler de la préparation du match contre le Cameroun, a relevé qu'il compte mettre en place plusieurs variantes et plans de jeu.

«Une semaine devrait suffire pour peaufiner notre plan de jeu», a-t-il dit, laissant entendre qu'il pourrait changer de tactique au cours de la rencontre en fonction du jeu développé par l'adversaire. Il a souligné, à chaque fois, que l'objectif suprême demeure la victoire.

Liste des joueurs convoqués :
Gardiens de but : Malik Asselah (JS Kabylie), Rais M'Bolhi (Antalyaspor, Turquie), Chemseddine Rahmani (MO Béjaïa).

Défenseurs : Hicham Belkaroui (ES Tunis, Tunisie), Liassine Cadamuro (Servette Genève, Suisse), Houari Ferhani (JS Kabylie), Faouzi Ghoulam (SSC Naples, Italie), Nacereddine Khoualed (USM Alger), Carl Medjani (CD Leganès, Espagne), Mehdi Tahrat (Angers SCO, France), Mehdi Zeffane (Stade Rennais, France), Mohamed Khoutir Ziti (ES Sétif).

Milieux de terrain : Mehdi Abeid (Dijon FCO, France), Ryad Boudebouz (Montpellier Herrault, France), Yassine Brahimi (FC Porto, Portugal), Sofiane Feghouli (West Ham United, Angleterre), Adlène Guedioura (Watford FC, Angleterre), Walid Mesloub (FC Lorient, France), Saphir Taïder (Bologne FC, Italie).

Attaquants : Rachid Ghezzal (Olympique Lyonnais, France), Sofiane Hanni (RSC Anderlecht, Belgique), Riyad Mahrez (Leicester City, Angleterre), Islam Slimani (Leicester City, Angleterre), Hillal El Arabi Soudani (Dynamo Zagreb, Croatie).

MC El-Eulma ou JSM Skikda Quelle sera la nouvelle destination de Abdelkrim Benyellès ?

Selon les informations que nous avons recueillies jeudi, l'entraîneur Abdelkrim Benyellès est en contact simultanément avec deux clubs de l'Est qui évoluent en ligue 2 professionnelle et ambitionnent tous deux d'accéder à l'étage supérieur cette saison. Il s'agit de la JSM Skikda et du MC El-Eulma. Cette dernière équipe étant sans entraîneur après le départ de Rachid Bouarrata. Nos sources indiquent toutefois que les pourparlers engagés par Benyellès avec le Mouloudia d'El-Eulma sont plus avancés. Pourtant, pour ce qui concerne la JSMS, des sources très proches du club que nous avons contactés jeudi ont affirmé que les négociations engagées entre les dirigeants skikdis depuis plus d'une semaine avec l'ex-entraîneur de l'USMBA ont abouti à un accord presque total. «Il ne reste que des points minimes à régler entre les deux parties pour la signature du contrat qui les liera jusqu'à la fin de cette saison», diront nos interlocuteurs. Questionnés sur la nature des divergences entre Benyellès et le président de la JSMS, Tabou, nos interlocuteurs ont révélé que Benyellès aurait exigé de ramener avec lui son propre staff technique, et les dirigeants ont émis des réserves à ce sujet. De toute façon, les discussions se poursuivent encore, dit-on. Interrogés à leur tour, les supporters skikdis nous ont déclaré qu'ils préfèrent Benyellès à tout autre. «Parce que cet entraîneur est un véritable spécialiste des accessions, comme en témoigne le retour en Ligue 1 de l'USMBA sous sa coupe la saison écoulée».

A. Mallem

Lyon Rachid Ghezzal vers la prolongation



Selon nos confrères du *10 Sport*, Rachid Ghezzal, le milieu de terrain offensif de l'OL, se rapprocherait d'une prolongation de contrat.

A la suite de plusieurs semaines de négociations, on se dirigerait visiblement vers la fin du feuilleton Rachid Ghezzal (24 ans). Après avoir refusé un pont d'or de la part d'Everton lors du Mercato d'été (400 000 euros par mois), le milieu de terrain offensif international algérien serait en passe de prolonger l'aventure avec son club formateur. Selon nos confrères du *10 Sport*, le Fennec aurait reçu une nouvelle offre qui lui conviendrait. Les différentes parties concernées seraient d'accord sur les modalités financières, et le numéro 11 de-

vrait parapher un nouveau bail de quatre ans. Un engagement le placerait parmi les hauts salaires du vestiaire du club du président Jean-Michel Aulas (Mathieu Valbuena) occupe actuellement la tête de ce classement avec un salaire mensuel estimé aux alentours de 500 000 euros.

Les Gones seraient donc parvenus à un accord pour blinder l'engagement de leur protégé qui ne devrait ainsi pas partir libre dans les prochains mois. Une excellente nouvelle pour la formation entraînée par Bruno Genesio, même si Rachid Ghezzal va désormais devoir lutter pour retrouver une place de titulaire avec la concurrence de Nabil Fekir, de Maxwell Cornet ou encore de Mathieu Valbuena.

Cameroun Kameni, écarté, tacle le sélectionneur Broos

Le gardien Idriss Carlos Kameni, non convoqué pour le match des Lions Indomptables du Cameroun face à l'Algérie, le 9 octobre prochain au stade Mustapha Tchaker de Blida pour le compte de la première journée des qualifications du Mondial 2018, a critiqué les choix du sélectionneur Hugo Broos. «Je pense qu'il faut être raisonnable. Quand le coach a confectionné sa liste, tous les 23 joueurs ne lui ont pas passé un coup de fil. C'est à lui de faire ses choix. Je ne pense pas une seule fois avoir appelé le coach pour lui dire que je n'étais plus sélectionnable, et qu'aujourd'hui, je dois l'appeler pour lui dire que je le suis», a déclaré Kameni dans une interview accordée au quotidien *Le Jour*. Le gardien de Malaga ne figure pas dans la liste des 23 re-

Division nationale amateurs Ouest

Le SAM pour la passe de trois, l'OMA et l'USMMH en danger

M. Z.

Le SAM réussira-t-il la passe de trois cet après-midi avec la réception de l'ASBM ? C'est la question que se posent les inconditionnels du Sari. C'est jouable pour le team de Mohammadia. Mais attention aux Maghnaouis, drivés par le Blidéen Nasr Eddine Akli ! Avec le soutien de son public et de son statut de meilleure attaque du groupe, le SAM semble bien disposé pour conserver sa première place. Idem pour le SCMO qui visera les trois points face à son hôte du jour, le RCBOR. Mais, il faut convenir que les gars de Medionis n'auront pas une partie de plaisir devant leurs homologues de Oued Rhouï et leur nouvel entraîneur Nour Eddine Beldjillali qui vient de remplacer Benayed. Les

deux autres co-leaders, l'OMA et l'USMMH, évolueront en dehors de leurs bases.

Les Arzéwiens se rendront à Maghnia pour donner la réplique à l'IR-BM qui reste tout de même difficile à manier. Deux points séparent ces deux antagonistes et les Frontaliers de l'Itihad sont décidés plus que jamais à signer leur première victoire à domicile et dépasser au classement leurs adversaires du jour. Pour sa part, l'USMMH devra se méfier du WAM qui semble avoir retrouvé ses repères et qui a l'intention de rejoindre son hôte au classement en cas de succès. D'autre part, l'ESM, pour son second déplacement consécutif, n'a pas droit à l'erreur à Sidi Bel-Abbès dans un match où les trois points sont inéluctables pour les deux formations, en quête de rachat.

Chez les mal classés, l'ESMK doit impérativement l'emporter face au SKAF, sinon ce sera l'implosion. C'est la même remarque qui s'impose pour l'US Remchi qui aura l'avantage d'accueillir la lanterne rouge, le CRBS. Enfin à Saïda, le WAT, qui a amorcé un mauvais départ, aura un match très difficile à négocier devant le MBH, en quête de sa première victoire de la saison.

Aujourd'hui à 15 h 00

Remchi :	USR-CRBS
Mostaganem :	WAM-USMMH
Bel-Abbès :	CRBBB-ESM
Saïda (Bracci) :	MBH-WAT
Kolea :	ESMK-SKAF
Maghnia :	IRBM-OMA
Mohammadia :	SAM-ASBM
Oran (Zabana) :	SCMO-RCBOR

Jeux olympiques et paralympiques 2016

Les médailles récompensées par le MJS

Les athlètes algériens médaillés lors des Jeux olympiques et paralympiques 2016 à Rio de Janeiro (Brésil) ont été récompensés jeudi par le ministère des Jeunesse et des Sports. Lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Aïn Benian (Alger), le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a félicité les athlètes récompensés et réitéré son soutien aux acteurs du sport national qui œuvrent au développement de leurs disciplines respectives. «Au nom du gouvernement algérien, je félicite les athlètes qui se sont distingués lors des Jeux olympiques et paralympiques 2016 à Rio en décrochant plusieurs médailles et représentant dignement les couleurs de l'Algérie. Leurs performances sont des encouragements pour nos futurs champions», a déclaré Ould Ali. Le ministre a appelé à l'occasion à la création d'une chaîne de solidarité, soutenue par les entreprises publiques et privées, pour aider les athlètes et les accompagner dans leur

carrière sportive. Le double médaillé d'argent sur 1500 m et 800 m, Taoufik Makhloufi, a estimé que «ce genre d'initiative pousse les athlètes à fournir plus d'efforts pour obtenir plus de résultats lors des prochaines compétitions internationales». «Les athlètes olympiques et paralympiques ont besoin de plus d'encouragement et de soutien de la part des pouvoirs publics pour décrocher plus de médailles lors des prochaines joutes olympiques en 2020», a-t-il ajouté.

Le MJS a octroyé des récompenses financières aux sportifs qui ont enregistré leur présence sur les podiums olympiques et paralympiques ainsi qu'aux athlètes ayant obtenu un classement dans le top 10 de ses joutes. L'Algérie a remporté 16 médailles (4 or, 5 argent, 7 bronze) aux 15^e Jeux paralympiques 2016 (7-18 septembre), et deux médailles d'argent lors des 31^e Jeux olympiques 2016 (5-21 août) œuvres de Taoufik Makhloufi (800 et 1500 m). Nassima Saifi, égale-

ment double médaillée aux Jeux paralympiques 2016 (or au lancer du disque et argent au lancer du poids), a appelé à mettre les athlètes valides et paralympiques sur le même pied d'égalité. «Nous avons reçu la promesse du ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, présent aujourd'hui parmi nous, pour revoir à la hausse notre barème de primes», a-t-elle dit.

Outre la majorité des athlètes primés, cette cérémonie a vu également la présence de quatre membres du gouvernement, à savoir les ministres de la Communication, de la Solidarité nationale de la Famille et de la Condition de la femme, du Tourisme et de l'Artisanat, de l'Intérieur et des Collectivités locales, ainsi que le président du Comité olympique algérien, Mustapha Berraf. Les anciennes gloires du sport algérien, à l'image des médaillés aux différents Jeux olympiques, ou encore des anciens joueurs de la glorieuse équipe de football du FLN ont été également conviés à cette cérémonie.

Liverpool

Klopp prêt «à avancer» avec Sakho



avec l'équipe réserve (lol). Pourquoi ? Je ne sais pas. (...) J'accepte ma situation, mais je ne peux pas accepter le mensonge. Ce à quoi Klopp avait tranquillement répondu : «J'aborderai ce sujet avec l'intéressé quand ce sera le bon moment. Je ne sais pas quand. Mais ce ne sera pas à Noël». Le technicien allemand a vraisemblablement tenu sa promesse. «Travailler dur pour gagner sa place ne représente pas une règle spécifique à Mamadou Sakho, c'est une règle qui concerne tous les joueurs,

a-t-il expliqué comme pour mieux convaincre Sakho qu'il n'était pas une cible privilégiée. Travailler dur et donner le meilleur de soi-même, ça concerne tous les joueurs. Pour ce qui entoure tout ça, j'ai parlé à l'équipe et à Sakho. Nous avons discuté ensemble, de mon côté tout est dorénavant clair et on peut avancer». Un premier pas a donc été accompli de part et d'autre, et le Tricolore a même été intégré il y a 48 heures à la réserve des Reds. En attendant un éventuel retour en équipe première ?

Manchester United

Quand Mourinho pique une crise à cause de Pogba



Guère à son aise dans le rôle de meneur de jeu que lui confie désormais José Mourinho, Paul Pogba a provoqué la colère de son entraîneur. Pour le coup, bien involontairement... Car ce ne sont pas les mauvais choix du milieu tricolore qui sont en cause mais une erreur de l'entraîneur adjoint Giovanni Cerra. A l'origine de cette erreur, une question de Paul Pogba au sujet du changement tactique opéré par l'adversaire pendant la mi-temps. Un changement de système qui devait provoquer quelques réajustements chez les Red Devils et Giovanni Cerra, qui travaillait déjà avec Jose Mourinho à Chelsea, se serait trompé dans

France

Blanc entre Marseille, Valence... et l'Angleterre!



Laurent Blanc serait convoité par l'Olympique de Marseille pour la saison prochaine, par le FC Valence pour le plus tôt possible, mais aussi par la fédération anglaise, qui cherche un successeur à Sam Allardyce, poussé à la démission. Son nom est évoqué du côté de l'OM. Laurent Blanc qui a quitté le PSG dans les conditions que l'on sait durant l'été, pour céder son siège à Unai Emery - et avec 22 millions d'indemnités en poche - serait même la priorité du nouveau propriétaire du club phocéen, Frank McCourt.

Mais pas facile d'entraîner à Marseille à Paris. Alors l'ancien sélectionneur des Bleus pourrait se laisser tenter par une piste à l'étranger. Cela tombe bien : il est aussi sur les tablettes du FC Valence, si l'on en croit les informations de Marca. Pour rappel, le club espagnol s'est séparé de Pako Ayestaran, après quatre journées de championnat. Cesare Prandelli, l'ancien sélection-

neur de l'équipe d'Italie, est également cité. Pas sûr toutefois que le contexte valencien, où les coachs font souvent office de fusible, embaule beaucoup le technicien français.

Parmi les autres pistes évoquées par la presse espagnole pour Valence, celle de Rudi García semble très crédible. L'entraîneur français est libre depuis son départ de la Roma. Enfin, nouvelle rumeur concernant Laurent Blanc : le poste de sélectionneur de l'Angleterre ! Vacant depuis la démission de Sam Allardyce, piégé et contraint à la démission, ce poste pourrait revenir à un coach tricolore. Si l'on en croit le média italien Sport Mediaset, Laurent Blanc ferait partie des candidats. Mais l'ancien sélectionneur des Bleus ne serait pas le seul sur le coup. Les noms d'Eddie Howe, Steve Bruce, Jürgen Klinsmann, Arsène Wenger, Claudio Ranieri et Roberto Mancini sont aussi cités.

Europa League Man United se relance, l'Inter et Nice coulent

Une reprise de volée manquée par Wayne Rooney, mais une reprise de la tête à bout portant de Zlatan Ibrahimovic: vraiment pas guéri, le Manchester United de José Mourinho s'est imposé difficilement (1-0) jeudi face au modeste Zorya Lougansk, contrairement à l'Inter Milan, lourdement défait. Que ce fut difficile! Malgré la présence sur la pelouse des recrues Zlatan Ibrahimovic, Paul Pogba ou encore Eric Bailly, Manchester United a eu toutes les peines du monde à offrir à son stade d'Old Trafford un succès européen face aux modestes Ukrainiens. Pas franchement un cador, donc, mais il a fallu attendre 69 minutes et une tête d'Ibrahimovic pour que les Red Devils éloignent le spectre d'une deuxième défaite européenne, deux semaines après avoir perdu leurs moyens à Rotterdam, face à Feyenoord (1-0). Ce petit succès, couplé à celui de Fenerbahçe face au club néerlandais dans le même temps (1-0), laisse intactes les chances de qualifications du club anglais, un des favoris de l'épreuve en raison de son mercato. Pour un autre grand nom européen en revanche, les chances de qualifications se compliquent déjà. Battus 2-0 par l'Hapoel Beer Sheva lors de la première journée, l'Inter Milan a de nouveau coulé, étrillé 3-1 sur le terrain des Tchèques du Sparta Prague. Les autres grands noms italiens, l'AS Roma et la Fiorentina, n'ont eux pas manqué leur deuxième journée. Les premiers ont battu les Roumains de l'Astra Giurgiu 4-0, avec notamment un but du milieu de terrain néerlandais Kevin Strootman. Et les seconds ont passé cinq buts à Qarabag (5-1), dont deux de l'attaquant sénégalais Khouma Babacar. Sassuolo a en revanche perdu 3-1 à Genk. Les clubs espagnols n'ont eux non plus pas trop tremblé, à l'exception de Villarreal, tenu en échec chez le Staeua Bucarest (1-1). Le Celta Vigo a battu le Panathinaikos 2-0, et l'Athletic

Bilbao, qui est passé par tous les états en fin de première période en se voyant accorder un but avant que l'arbitre de la rencontre ne siffle un hors-jeu, s'est finalement imposé contre le Rapid Vienne grâce à Benat Etxebarria (59e, 1-0). Le carton de la soirée a été réalisé par le Zenit Saint-Petersbourg, vainqueur 5-0 face aux Néerlandais de l'AZ Alkmaar. A noter la victoire des Irlandais de Dundalk face au Maccabi Tel-Aviv, 1-0. Les Irlandais avaient créé la surprise en se qualifiant pour la phase de groupes de la compétition. Quant aux représentants français, face favoris du groupe C, Anderlecht, les hommes de Christophe Galtier sont parvenus à arracher le match nul dans les ultimes secondes avec un certain bonheur puisque depuis leur défaite à Bordeaux en ouverture du championnat (3-2), les Stéphanois en sont désormais à 10 matches de rang sans le moindre revers. Jeudi, face à Anderlecht, l'ASSE n'est pourtant pas passée loin de concéder sa première défaite à Geoffroy-Guichard. La faute à un but encaissé à l'heure de jeu sur penalty. Mais c'était sans compter sur l'incroyable force de caractère des hommes du Forez, les Verts parvenant à égaliser au bout du bout des arrêts de jeu par Nolan Roux égalisant sur un but gag offert sur un plateau par la défense bruxelloise. De son côté, Nice, leader invaincu en Ligue 1, a subi sa deuxième défaite en Europa League en autant de journées sur la pelouse de la modeste formation russe de Krasnodar (5-2), malgré un nouveau but de Balotelli. Ce nouveau revers, après celui subi face à Schalke 04 lors de la première journée, compromet singulièrement les chances de qualification des Aiglons. Dans ce groupe, Schalke 04, dernier en Bundesliga, partage la première place avec Krasnodar à la faveur de sa seconde victoire de rang cette fois à domicile face aux Autrichiens de Salzbourg.

Europa League L'incroyable cafouillage de Chapron

Pas sûr que l'incident ne redore le blason de l'arbitrage français. Toujours est-il que Tony Chapron a offert une scène pour le moins cocasse à l'occasion de la rencontre de la 2e journée de Ligue Europa entre l'Athletic Bilbao et le Rapid Vienne, donnant lieu à un véritable imbroglio dans la minute de temps additionnel de la première période. Alors que l'Athletic Bilbao bénéficiait d'une dernière occasion grâce au duo Iñaki Williams-Aritz Aduriz, le premier a bien cru ouvrir la marque après avoir poussé la balle dans le but vide après que son compère a été percuté par le gardien viennois Richard Strebinger dans la surface de réparation. C'était tout du moins ce qu'indiquait Tony Chapron en désignant le rond central des deux mains. Une décision contestée par les joueurs autrichiens tandis que l'arbitre français s'entretenait avec ses assistants. Un conciliabule au terme duquel il se ravisait et désignait le point de penalty tout en donnant un carton jaune au gardien du Rapid. Mais surprise, quelques secondes plus tard, Tony Chapron changeait encore d'avis et sifflait finalement un hors-jeu de Williams. La bonne décision au vu des images de la télévision. Au final, les Basques l'ont finalement



emporté 1-0 et Tony Chapron en a été quitte pour être comparé à Harry Potter, l'apprenti sorcier...

Championnats européens

Espagne - 7e journée

Aujourd'hui

- (12h00) Grenade - Leganes
- (15h15) Séville FC - Alaves
- (17h30) Osasuna - Las Palmas
- (19h45) La Corogne - Sporting Gijon

Dimanche

- (11h00) Valence - Atletico Madrid
- (15h15) Real Madrid - Eibar
- (17h30) Espanyol - Villarreal
- Malaga - Athletic Bilbao
- (19h45) Celta Vigo - FC Barcelone

Angleterre - 7e journée

Aujourd'hui (15h00)

- Hull - Chelsea
- Sunderland - West Bromwich
- Watford - Bournemouth
- West Ham - Middlesbrough
- (12h30) Swansea - Liverpool

Dimanche

- (12h00) Man United - Stoke
- (14h15) Leicester - Southampton
- Tottenham - Man City
- (16h30) Burnley - Arsenal

Italie - 7e journée

Aujourd'hui

- (17h00) Pescara - Chievo Vérone
- (19h45) Udinese - Lazio Rome

Dimanche (14h00)

- Atalanta Bergame - Naples
- Bologne - Genoa
- Cagliari - Crotone
- Sampdoria - Palerme
- (11h30) Empoli - Juventus
- (17h00) AC Milan - Sassuolo
- Torino - Fiorentina
- (19h45) AS Rome - Inter Milan

Allemagne - 6e journée

Aujourd'hui (12h30)

- Bayern Munich - Cologne
- Hertha Berlin - Hambourg
- Ingolstadt - Hoffenheim
- Darmstadt - Brême
- Fribourg - Francfort
- (15h30) Bayer Leverkusen - Dortmund

Dimanche (12h30)

- Wolfsburg - Mayence
- (14h30) Schalke 04 - Mönchengladbach

France - 8e journée

Aujourd'hui (19h00)

- Nantes - Bastia
- Metz - Monaco
- Lille - Nancy
- Dijon - Montpellier
- Caen - Toulouse
- (16h00) Paris SG - Bordeaux

Dimanche

- (14h00) Angers - Marseille
- (16h00) Nice - Lorient
- (19h45) Lyon - Saint-Etienne

Portugal - 7e journée

Aujourd'hui

- (17 h 00) Chaves-Belenenses
- (19 h 15) Guimaraes-Sporting Lisbonne
- (21 h 30) Nacional Funchal-Porto

Dimanche

- (17 h 00) Benfica-Feirense

Espagne

Le jet de Ronaldo se crashe... à Barcelone

S'il n'était pas présent au moment des faits, Cristiano Ronaldo a dû apprendre avec soulagement que le crash de son jet privé à l'aéroport de Barcelone n'avait heureusement fait aucune victime. Alors que Cristiano Ronaldo était en pleine préparation du match, comptant pour la deuxième journée de la phase de poules de la Ligue des champions, entre le Borussia Dortmund et le Real Madrid mardi soir dans la Ruhr (2-2), son jet privé a été victime d'un grave accident lundi soir à l'aéroport de Barcelone. D'après Sport, le train de l'atterrissement de l'avion, acheté pour 19 millions d'euros par le Portugais l'an dernier, s'est cassé alors que le luxueux Gulfstream G200, dont il n'existe que 25 exemplaires dans le monde, s'apprêtait à se poser. Et l'aéroport catalan a été contraint de fermer l'une de ses pistes après cet accident qui n'a heureusement fait aucune victime

O. Marseille

Ravanelli se porte candidat au poste d'entraîneur

L'ancien attaquant de l'OM a clairement fait acte de candidature pour le poste d'entraîneur de l'Olympique de Marseille une fois la reprise du club actée. Un appel du pied. En bonne et due forme. Alors que Frank McCourt, futur propriétaire de l'OM, ses conseillers et Jacques-Henri Eyraud, prochain président du club, s'activent forcément en coulisses pour déterminer les besoins de la future équipe dirigeante, Fabrizio Ravanelli a profité de son passage sur le plateau de La Provence.com ce jeudi pour faire passer un message. «Marseille est resté dans mon cœur, a d'abord glissé l'ancien international italien, sans club depuis sa courte expérience d'entraîneur à Ajaccio en 2013. Mon rêve est de retourner un jour à Marseille et d'y travailler». «J'espère que le club parviendra à trouver des personnes qui ont une expérience du club, qui connaissent bien la ville, les supporters», a-t-il ajouté. Une manière détournée, voire alambiquée de se porter candidat.

Avant d'être bien plus précis et direct : «J'ai été apprécié ici en tant que joueur mais aussi en dehors du terrain pour mon professionnalisme. J'espère que les Américains arriveront à se servir de mon expérience. Ce serait quelque chose d'important pour moi.» Passé par Marseille entre 1997 et 1999 avec 30 buts inscrits, «Penna Bianca» ne s'en cache pas : il se verrait bien endosser le costume d'entraîneur ou de manager de l'OM. «C'est normal, c'est mon boulot», a-t-il souligné, tout en prenant soin de respecter le travail effectué actuellement par Franck Passi : «Pour le moment, on laisse travailler l'entraîneur qui est en train de faire le maximum pour cette équipe-là.» Très attaché à Marseille où son deuxième fils est né, et à l'OM, Ravanelli rêve de redonner sa splendeur d'antan au club phocéen : «J'espère que Marseille redeviendra une grande équipe, un grand club, pas seulement en France, mais aussi au niveau international parce qu'avec un stade comme ça, une ville comme ça et de tels supporters, on mérite quelque chose de mieux.» Un discours de campagne bien rodé. Séduisant. Convaincant ?

Angleterre

Arsène Wenger ne ferme pas la porte à la sélection



Alors que le poste et vacant suite au départ précipité de Sam Allardyce, Arsène Wenger a confié en conférence de presse que prendre la tête de l'Angleterre n'était pas quelque chose à exclure. Pour la deuxième fois de l'année, le poste de sélectionneur de l'Angleterre est vacant. Alors que Roy Hodgson avait décidé de ne pas prolonger l'aventure suite à un Euro 2016 piteux, son successeur Sam Allardyce a été contraint de quitter ses fonctions 67 jours après sa nomination après avoir été mêlé à une affaire de corruption révélée par le quotidien britannique The Telegraph. Pour assurer l'intérim à la tête des Three Lions, la Fédération Anglaise de football (FA) a confié le poste au sélectionneur des Espoirs Gareth Southgate mais la FA est bien à la recherche d'un remplaçant à moyen terme. Parmi les noms qui sont récemment sortis,



09.00 Bonjour d'Algérie (direct)
10.30 Mouftareq etorq
11.00 La semaine eco
12.00 Journal télévisé en français
12.25 El aahd e'tamine
13.45 Ciné thématique

15.45 Kawni
16.15 El moudhichoune
17.00 USMA/OM en direct
19.00 Journal télévisé en français
19.25 Baba Slimane
20.00 Journal télévisé en arabe
22.15 Deux femmes
00.00 Journal télévisé en français

20.45 Studio live



09.50 Motus
10.25 Les Z'amours
10.55 Tout le monde veut prendre sa place
12.00 Journal
12.20 13h15, le samedi...
13.05 Tout compte fait
13.50 Tout compte fait, le supplément
14.40 Grandes nature
16.35 Meurtres au paradis
17.45 N'oubliez pas les paroles
18.50 Météo 2
19.00 Journal
19.54 Météo 2



Présenté par Michel Drucker
La chanteuse québécoise qui avait écoulé plus de 200 000 exemplaires en une semaine de son nouvel album en français «Encore un soir», écrit et composé par Jean-Jacques Goldman, Serge Lama, Francis Cabrel et bien d'autres, interprète plusieurs titres de son riche répertoire. Des artistes (Véronique Sanson, Patricia Kaas, Jain, Tal, Véronic DiCaire, Cœur de pirate) et le groupe Kids United lui rendent hommage.
22.15 On n'est pas couché
01.35 Stupéfiant !

19.55 Innocente



Avec Julie de Bona, Sagamore Stévenin, Olivia Bonamy, Thomas Jouannet
Directrice du département d'archéologie à l'université de Marseille, Roxane Delage se réveille dans une maison au côté du cadavre d'un homme. Paniquée, elle efface ses traces et rentre chez elle, oubliant sur les lieux du crime son badge professionnel. Peu après, le policier Hugo Combas et Sabine Maupin, sa coéquipière et compagne, débarquent pour l'arrêter.
21.35 Soir 3
22.00 Dommages collatéraux
23.30 La Bête et la Belle
01.20 Le Corsaire



arte

TV5MONDE

11.25 Les escapades de Petitrenaud
11.55 Croisière insolite
13.05 U.S.A. Côte Ouest et Far West
14.05 Métropoles du monde
14.55 Terre, le compte à rebours a commencé
16.45 C dans l'air
18.00 C l'hebdo
19.00 C l'hebdo la suite
19.20 Une île pour les orangs-outans
19.45 Echappées belles
22.50 L'œil et la main
23.20 Entrée libre
23.45 L'histoire glamour de DIM
00.40 Superstruc-

12.30 Futuremag
13.00 Yourope
13.55 Gens du lac Titicaca
14.40 Les forêts inexplorées de l'Amazonie péruvienne
15.25 Fantômes du désert
16.10 Les grands mythes
17.05 Cuisines des terroirs
17.35 Arte reportage
18.45 Arte journal
19.00 360° GEO
19.50 La Traviata par Sofia Coppola et Valentino
22.20 Indian Summers
00.25 L'irréparable

12.55 Vivement dimanche prochain
14.25 #versionfrançaise
14.55 Football : Paris Saint-Germain / Girondins de Bordeaux (ligue 1)
16.55 64' le monde en français
17.55 64' l'essentiel
18.05 Acoustic
18.30 Le journal de France 2
19.00 Chocolat
20.40 Plumés
21.00 TV5Monde le journal Afrique
21.25 Le journal de la RTS
22.00 Manipulations
23.35 Chalet des prairies
00.00 TV5Monde le journal



TF1 19.55

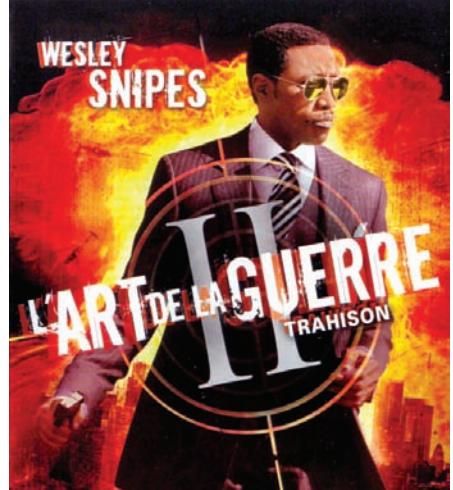
THE VOICE KIDS Saison 3 - Episode 6 DEMI-FINALE

Présenté par Nikos Aliagas, Karine Ferri, Jenifer, Patrick Fiori, M Pokora

Nouveauté de cette troisième saison, les chanteurs en herbe s'affrontent en demi-finale ! A ce stade de la compétition, les coachs Jenifer, Patrick Fiori et M.Pokora comptent chacun quatre talents dans leurs équipes respectives. Pour défendre leur place, les enfants interprètent tour à tour une chanson de leur choix. Sincérité dans l'interprétation, justesse de la voix, ils devront faire le maximum pour convaincre. A la fin de la soirée, les deux finalistes de chaque groupe sont désignés.

RTL 9 19.40

L'ART DE LA GUERRE



Avec Wesley Snipes, Anne Archer, Michael Biehn, Liliana Komorowska

Neil Shaw, un agent secret aguerri, travaille pour Eleanor Hooks, chargée de la sécurité auprès du secrétaire général des Nations unies. Alors qu'un important traité doit être signé entre la Chine et les Etats-Unis, la mort de plusieurs réfugiés chinois dans le port de New York compromet gravement les négociations. Shaw est chargé de mener l'enquête. Il porte rapidement ses soupçons sur les triades, puis sur l'homme d'affaires David Chan. Mais celui-ci est assassiné en même temps que l'ambassadeur chinois Wu...

CANAL+ family 19.50

LA GRANDE AVENTURE DE MAYA L'ABEILLE



Maya, une jeune abeille, vient de faire un rêve et à son réveil, manifeste des velléités d'indépendance. Mais son tempérament affirmé n'est pas du goût de Buzzlina, conseillère de la reine, qui estime que chaque abeille n'est qu'un élément interchangeable de la ruche. En sortant de celle-ci, elle rencontre Flip, une sympathique sauterelle. Un peu plus tard, à l'école, Maya fait la connaissance de Willy un bourdon aussi peureux que gaffeur. C'est pendant les cours que Buzzlina effraie tous les petits en dressant un terrible portrait des frelons qui vivent dans les environs.



11.00 Les douze coups de midi
11.45 Météo
12.00 Journal
12.30 Grands reportages
13.45 Reportages découverte
15.05 Super Nanny
16.55 50mn Inside
18.45 Petits plats en équilibre
18.55 Là où je t'emmènerai
19.00 Journal
19.30 Du côté de chez vous
19.45 Météo
19.55 The Voice Kids



Saison 1 - Episode 8

- Meurtre dans un jardin
Avec Christopher Meloni, Richard Belzer, Mariska Hargitay, Dann Florek
Le corps de Karen Fitzgerald, assistante d'un célèbre avocat, est retrouvé dans Central Park. Elle a été violée avant d'être tuée d'une balle dans la tête. Benson, Stabler, Munch et Cassidy mènent leur enquête et découvrent que leur suspect, Richard White, un agent immobilier, aurait déjà violé une autre femme.

20.00 NCIS : Nouvelle Orléans



Saison 2 - Episode 13

- Clandestins
Avec Scott Bakula, Zoe McLellan, Daryl Mitchell, Brian McNamara
L'équipe enquête sur le meurtre d'un jeune officier maquillé en suicide. En effet, Loretta constate sur son corps des marques d'étranglement. Originaire du Honduras, la victime semblait tourmentée depuis quelques semaines d'après son officier de division. Parallèlement, les agents créent secrètement un profil pour Pride sur un site de rencontres afin de donner un peu de piment à sa vie privée.
00.05 Supernatural



11.45 Le tube
12.35 L'hebdo cinéma
13.22 A propos du film
13.23 Les nouvelles aventures d'Aladin
15.05 Hitman : Agent 47
16.40 Le journal des jeux vidéo
17.07 Catherine et Liliane
17.10 Le tour du bagel
17.50 Jamel Comedy Club
18.20 L'émission d'Antoine
19.30 Groland le zapoo
21.30 Braquo



Avec Gérard Lanvin, Jalil Lespert, Alice Taglioni, Laura Smet, Lannick Gautry Charlie Maréchal, expert exigeant, est l'auteur à succès d'un guide des vins qui porte son nom. Son père, François, viticulteur bourguignon dont l'exploitation décline inexorablement, est en cessation de paiement. Il n'a en effet jamais supporté le départ de sa femme, Marguerite, et de son fils et depuis, se laisse aller. Charlie, consterné par la situation, et aiguillonné par Marie, sa soeur restauratrice, décide de quitter Paris pour revenir travailler dans l'exploitation familiale.



01.05 Revenge et les cafards
11.10 Un jour, une question
11.15 Zouzous
12.30 Consomag
12.40 Le trésor de Barbe Noire
15.35 Les aventures du jeune Indiana Jones
17.15 Bons plans
17.20 Un gars, une fille

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

**Suède:
rétablissement
du service
militaire à
partir de 2018**



La Suède a annoncé mercredi le rétablissement du service militaire à partir de 2018, sa suppression en 2010 ayant compliqué le recrutement de l'armée alors que le pays se veut mieux préparé à se défendre. Selon les conclusions d'un rapport rédigé par une ancienne députée pour le ministère de la Défense, le service militaire obligatoire serait rétabli pour tous les Suédois nés après 1999. La mesure est assurée d'être adoptée au Parlement, faisant l'objet d'un consensus entre le gouvernement de gauche et l'opposition de centre-droit. En 2010, le pays, qui n'a pas connu de conflit armé sur son territoire depuis plus de deux siècles, avait fait disparaître la conscription, instaurée pour la première fois en 1901 mais jugée inadaptée aux besoins d'une armée moderne. Il a suffi de cinq ans pour constater que la carrière militaire avait très peu d'attrait pour les générations n'ayant jamais franchi la porte d'une caserne. Quelque 4.000 jeunes Suédois devraient être appelés sous les draps chaque année.

«J'espère que nous allons trouver une voie vers un mode de recrutement plus stable, robuste et fonctionnel», a déclaré lors d'une conférence de presse le ministre de la Défense, Peter Hultqvist. Depuis deux ans qu'il est au pouvoir, son gouvernement a choisi d'augmenter les crédits aux militaires, alors que dans les deux décennies ayant suivi la fin de la Guerre froide l'armée avait été mise à la diète.

**Le bilan
s'alourdit dans
le naufrage du
bateau au large
des côtes
égyptiennes**

Le bilan du chavirement d'un bateau de pêche transportant des migrants, mercredi dernier, au large de la ville de Rosette (côtes égyptiennes) s'est alourdi mardi à 202 morts après la découverte de nouveaux corps, selon un nouveau bilan avancé par les autorités égyptiennes. Un précédent bilan a fait état de 184 morts. Jusqu'à 450 migrants se trouvaient à bord du bateau de pêche lorsqu'il a chaviré mercredi dernier au large de la ville portuaire de Rosette, selon le témoignage de survivants. «Le nombre de morts dans le naufrage du bateau de migrants au large de Rosette est monté à 202», a annoncé le ministère de la Santé dans un communiqué, précisant que «33 corps ont été repêchés» pour la seule journée de mardi. «Le bateau est en train d'être ramené à terre», a indiqué Wahdan al-Sawyed, le porte-parole de la province de Beheira, où se trouve la cité portuaire. Auparavant, il avait annoncé que l'épave avait été renflouée, précisant que les équipes de recherche avaient réussi à accéder à la chambre froide du bateau de pêche, où selon les témoignages de rescapés, une centaine de personnes se trouvaient.

Au moins 163 passagers de l'embarcation ont été secourus. La plupart des rescapés étaient égyptiens, mais il y avait aussi des Soudanais, des Erythréens, des Syriens et un Ethiopien, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Selon le Haut-Commissariat de l'ONU aux réfugiés (HCR), les départs d'Egypte en bateau comptent pour environ 10% des arrivées en Europe. Ce voyage comporte souvent plusieurs transferts périlleux en pleine mer sur des bateaux en mauvais état.

Le Quotidien D'ORAN

Edition Nationale d'Information

Évacuations de villages en Inde après les raids au Cachemire

L'Inde évacuait vendredi des villages frontaliers du Pakistan par crainte de représailles, au lendemain d'opérations militaires indiennes dans la région contestée du Cachemire exacerbant les tensions entre les deux puissances nucléaires. New Delhi dit avoir mené jeudi de spectaculaires raids dans cette région himalayenne à majorité musulmane. Une version minimisée par Islamabad qui parle de simples «échanges de feu» de part et d'autre de la frontière de facto divisant le Cachemire. Dans la foulée, le Premier ministre pakistanais Nawaz Sharif a présidé vendredi un Conseil des ministres consacré à la question du Cachemire, revendiquée par les deux pays depuis la Partition de 1947. M. Sharif a affirmé être prêt à prendre «toutes les mesures nécessaires» en cas «d'agression ou de violation» indienne de la ligne de cessez-le-feu au Cachemire. La



même fébrilité régnait dans les couloirs de New Delhi. Le Premier ministre indien Narendra Modi a réuni dans la matinée son comité de sécurité pour discuter de la situation. L'Inde a annoncé jeudi avoir conduit des raids commandos au milieu de la nuit contre des caches «terroristes» situées près de la ligne de démarcation entre les

deux pays, reconnaissant à demi-mot que celles-ci se trouvaient du côté contrôlé par le Pakistan.

Selon sa version, les abris visés étaient la dernière halte de petites cellules rebelles qui s'appelaient à pénétrer clandestinement dans la partie contrôlée par New Delhi de cette région à majorité musulmane.

Netanyahu et Abbas se serrent la main aux funérailles de Peres



Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et le président palestinien Mahmoud Abbas se sont longuement serrés la main vendredi avant les funérailles de l'ancien président israélien Shimon Peres à Jérusalem. Sous une tente installée pour accueillir les dirigeants venus du monde entier pour assister à cet

enterrement sous haute surveillance, MM. Abbas et Netanyahu ont échangé quelques mots. «Je suis ravi de vous voir, cela faisait longtemps», a assuré M. Abbas en anglais au chef de gouvernement israélien, avant de saluer son épouse Sara Netanyahu, selon une vidéo diffusée par le porte-parole du Premier ministre. Les deux hom-

mes ne s'étaient pas serrés la main depuis le sommet sur le climat à Paris il y a près d'un an. Et la venue à Jérusalem de M. Abbas est un événement rare qui ne s'était pas produit depuis des années, le président palestinien devant bénéficier d'un accord spécial des Israéliens dans la Ville sainte. Aucun président arabe n'a fait le déplacement vendredi. L'Egypte, l'un des deux seuls pays arabes à avoir fait la paix avec Israël, ayant toutefois envoyé son ministre des Affaires étrangères. M. Abbas est venu accompagner du numéro deux de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et du chef des services de sécurité palestiniens notamment. M. Abbas, qui a salué la mémoire d'un «partenaire pour la paix des braves» a été vivement critiqué par le Hamas islamiste pour sa venue aux funérailles de M. Peres, un «criminel» pour le Hamas et la rue palestinienne.

La justice chypriote autorise l'extradition d'un pirate de l'air égyptien

Un tribunal chypriote a autorisé vendredi l'extradition vers son pays d'un pirate de l'air égyptien qui avait détourné en mars un avion d'EgyptAir vers Chypre. L'extradition de Seif al-Din Mohamed Mostafa, 58 ans, était réclamée par l'Egypte qui veut le juger pour avoir détourné, en menaçant d'activer une ceinture d'explosifs factice, un vol EgyptAir entre Alexandrie et Le Caire le 29 mars. Il avait obligé le pilote à se poser à l'aéroport de Larnaca, dans le sud de Chypre, où les

passagers avaient été libérés avant que le pirate de l'air ne se rende. Il était depuis en détention provisoire. «Sur la base des preuves que j'ai reçues, je juge que toutes les conditions sont réunies (pour une extradition) en vertu de l'accord d'extradition de 1996» entre Chypre et l'Egypte, a déclaré la juge Dona Constantinou au cours de l'audience en présence de M. Mostafa. Les avocats de la défense affirmaient que l'Egyptien était un opposant au régime, et qu'à ce titre, selon eux, il

rискait de ne pas bénéficier d'un procès juste en Egypte. Lors d'une audience en juillet, il avait affirmé avoir détourné l'avion pour pouvoir demander l'exil en Italie où il voulait dénoncer le gouvernement «répressif» de son pays. Il avait exhorté le tribunal à ne pas l'extrader, disant craindre la «torture» et la mort. Mais la juge chypriote a affirmé être convaincue que l'Egyptien aurait un procès équitable dans son pays et ne serait pas poursuivi pour des raisons politiques.

EDITORIAL

Par Moncef Wafi

LES «INJONCTIONS» DU PATRONAT

cher dans le foncier industriel, le blocage des budgets en ce qui concerne les projets publics et le système des subventions généralisées. Hadad explique que «l'Etat ne peut plus subventionner comme il faisait à l'époque où le pétrole était à 100 dollars», appelant cyniquement à plus de justice sociale lui qui avait, en 2015, défendu la hausse des prix de l'électricité et des carburants retenue dans la loi de finances 2016.

De Constantine, il a exprimé son impatience face à la lenteur des réformes qui ne vont pas assez vite à son goût, affirmant même que l'Algérie a trois, voire quatre ans pour réussir sa transition d'une économie de rente vers une économie productive». Il critiquera, à demi-mot, le nouveau code de l'investissement avouant l'échec

d'un véritable changement. L'attitude d'un Bouchouareb censé défendre l'Etat consacre, et définitivement, l'image d'un gouvernement attentif aux désirs d'un patronat jamais satisfait. En effet, le ministre de l'Industrie enverra des signes forts au FCE déclarant que «tout est possible en Algérie» à propos des réformes à mener. Et pour montrer sa bonne foi, il évoquera 27 mesures initiées par son département depuis 2014 qui répondent directement aux préoccupations des chefs d'entreprise et visent à améliorer l'environnement des affaires.

Sur ce dernier point, il est contredit par les déclarations américaines sur la nécessité d'améliorer le climat des affaires pour prétendre attirer les investissements directs étrangers en Algérie. Pour davantage de concessions, Bouchouareb a également déclaré qu'un avant-projet de loi sur le partenariat public-privé est en préparation assurant qu'il s'agira d'un «tournant pour l'économie» du pays.

La Bulgarie interdit le port de voile intégral



Le parlement bulgare a adopté vendredi une loi interdisant le port du voile intégral en public, devenant avec la France et la Belgique un des rares Etats européens où une telle disposition est en vigueur, alors que le pays enregistre une montée du salafisme. La nouvelle législation «interdit le port sur les lieux publics de vêtements dissimulant partiellement ou complètement le visage», sauf si l'est imposé par des raisons de santé ou par le caractère du métier exercé. Les mosquées sont affranchies de cette interdiction. Les sanctions prévues sont une amende de 200 leva (100 euros) pour une première infraction, et de 1.500 leva (750 euros) pour chaque infraction suivante. Le niqab, jusqu'alors jamais porté par la minorité musulmane du pays, est apparu il y a trois ans dans le quartier rom de Pazardjik (centre) fief de l'imam autoproclamé Ahmed Moussa, condamné pour propagande islamiste radicale. Il s'est répandu à d'autres localités. La ville de Pazardjik avait devancé la loi en avril en interdisant le port du voile intégral dans la commune. Huit femmes y ont été sanctionnées à ce jour et quatre autres villes se sont dotées d'une réglementation similaire. La Bulgarie, majoritairement orthodoxe, compte environ 13% de musulmans, issus des minorités turque et rom.

Ooredoo partenaire de la Conférence pour la promotion de la santé et du mieux-être en entreprise

Convaincu que la santé et le bien-être des salariés sont essentiels pour garantir les performances économiques de l'entreprise, Ooredoo a été le partenaire de la première Conférence pour «la promotion de la santé et du mieux-être en entreprise» placée sous le thème «Devenir une Entreprise Santé Responsable», tenue récemment à Alger. Organisée pour la première fois en Algérie par le cabinet Genxion Santé, en partenariat avec «Groupe Entreprises en Santé», leader du mouvement santé et mieux-être au Canada, cette conférence a constitué une plateforme d'échanges et de promotion de la santé en milieu professionnel. Valorisant le capital humain et s'appuyant sur une démarche socialement responsable, cette conférence a été l'occasion pour le Directeur des Ressources Humaines de Ooredoo, M. Reda Bendeddouche, d'évoquer l'expérience de Ooredoo qui se fait un devoir d'offrir un milieu de travail où la santé et le bien-être des collaborateurs sont une préoccupation constante et centrale, et cela à travers la mise en place d'un environnement sain et de multiples avantages sociaux.